heCh CHARLEMAGNE

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Information	**Note à l'attention du lecteur** : Pour naviguer plus aisément au sein du document, cliquez sur les liens hypertextes insérés dans les trois tableaux récapitulatifs de présentation de la formation (pages 7, 8 et 9). La combinaison « *Ctrl* + *Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier A.E.S.I.

Éducation physique

Adaptation du 27/04/2020 suite à la situation 'Covid-19'

(voir courrier informatif en page 2)

Année académique 2019-2020

Chères Étudiantes, chers Étudiants,

Ce lundi 27 avril, date fixée par notre Ministre de tutelle, nous vous communiquons, via cette nouvelle version du Profil d'enseignement, les adaptations envisagées dans les différentes Unités d'enseignement de votre formation, principalement en ce qui concerne les contenus évalués ainsi que les modalités des épreuves.

Ces modifications (en rouge dans le document) sont définitives. Il reste que, au lendemain du Conseil National de Sécurité traitant des pistes de déconfinement, et sans pourvoir anticiper l'évolution de la situation sanitaire, il est compliqué pour les équipes pédagogiques de s'exprimer de façon exhaustive. La possibilité ou non d'autoriser des groupes restreints dans des locaux, l'accessibilité des transports en commun, mais aussi le contexte réel de travail à distance de chacun(e) ainsi que la qualité des outils informatiques et de la connexion permettant une évaluation à distance restent autant d'inconnues. A l'heure où nous écrivons ces lignes, de nombreuses interrogations subsistent.

Nous soulignons donc que les adaptations (ou le maintien) des dispositifs d'évaluation décrits dans ce document correspondent à ce que vos professeurs ont estimé être le plus porteur, juste et favorable pour vous. Toutes les modifications actées sont systématiquement « en faveur » des étudiants qui seront évalués dans le contexte qui est le nôtre, nous y avons scrupuleusement veillé.

Si certaines des pistes envisagées (notamment les examens écrits présentiels, même si organisés en petits groupes successifs permettant une distanciation de sécurité) s'avèrent impossibles à organiser, nous vous proposerions, au plus tôt, de nouvelles communications ciblées sur ces aménagements. Dans ce cas, les éventuels « addendum » au Profil d'Enseignement de la Section seront envoyés sur l'adresse e-mail « hech » de chaque étudiant(e) concerné(e) et conjointement disponible sur MyHech au niveau des supports de cours de l'AA ciblée. Dans tous les cas, nous vous assurons que ces éventuels aménagements vous parviendront au plus tard 10 jours ouvrables avant l'épreuve en question.

Seuls des formulaires officiels (reprenant l'UE et l'AA, le Bloc au sein de la Section, le numéro de page du Profil d'enseignement concerné et évidemment la mention de l'adaptation du dispositif) seront générés, et donc à prendre en considération, le cas échéant.

Les représentants du Conseil des Étudiants de notre Institution ont donné leur aval à la mise en place de cette solution qui vise à prendre un compte cette situation totalement inédite au mieux pour vous, dans les spécificités de votre formation mais surtout dans un esprit d'équité, de respect et de réussite.

Nous vous souhaitons, malgré l'épreuve que nous traversons et les difficultés présentes, une session d'examens la plus fructueuse possible.

Sophie LOGJES et Laurent KESTELOOT,
Coordination du Département

Michèle SIMAR,
Directrice du Département pédagogique

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;

- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;

- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;

- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;

- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Référentiel de compétences de l'enseignant[1]

Note liminaire

Pour « préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation »[2], la formation des enseignants développe les compétences explicitées ci-dessous.

Ces compétences s'inscrivent dans le cadre européen des certifications (CEC) au niveau 7 (niveau à atteindre dans le cadre de la future réforme)[3]. Leur explicitation ressort de la confrontation des référentiels francophones disponibles à ce jour.
L'intégration de ces compétences concourt au devenir d'un praticien réflexif (Décret du 12 décembre 2000), but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles et gage du développement personnel et professionnel.

Dans ce contexte, l'enseignant doit utiliser avec aisance à l'oral comme à l'écrit, dans les postures d'énonciateur et de récepteur, la langue française, langue de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, outil privilégié de communication.

L'enseignant se doit d'agir de façon éthique, responsable et citoyenne en adéquation avec les textes fondamentaux qui établissent un contrat clair entre l'école et la société : Décrets « Missions », « Socles de compétences », « Compétences terminales » …

Par ailleurs, l'enseignant s'inscrit dans une dynamique de recherche et de formation continue.

La formation mettra en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

NB : L'actualisation du référentiel de compétences et la réforme de l'organisation liée au décret paysage ne remettent pas en question la philosophie et les lignes directrices de la formation, telle qu'elles sont aussi décrites dans la brochure 'Devenir enseignant'. La définition des six axes de formation qui visent à former des enseignants acteurs sociaux, des enseignants chercheurs, des enseignants maîtres instruits, des enseignants personnes en relation, des enseignants pédagogues, des enseignants praticiens et l'affirmation du lien entre la théorie et la pratique, constituent toujours deux des principes fondamentaux de la formation à la Haute École Charlemagne.

[1] Conseil Supérieur Pédagogique, novembre 2010
[2] Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009
[3] Comme tous les bacheliers, la formation actuelle s'inscrit au niveau 6.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement :
Bachelier A.E.S.I. en Éducation physique

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation
Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6
Implantation : Les Rivageois, Liège
Président du jury : La Direction de Département
Secrétaire du jury : Madame Julie Hirt

Au sein de notre formation professionnalisante de Bachelier en Éducation Physique, pour rencontrer le référentiel de compétences ainsi que les objectifs de formation et acquis d'apprentissage terminaux, divers moyens, méthodes et activités seront mis en place tout au long du parcours académique. Cette diversité de dispositifs d'enseignement et d'apprentissage permettra une recherche optimale de la cohérence de formation et la mise en œuvre, de manière intégrée, de l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

Ainsi, plusieurs projets intégrateurs pourront s'inscrire dans cette dynamique et concrétiser l'action formatrice : le projet Saint-Nicolas, dans l'enseignement fondamental spécialisé, le module « observation », les séances de micro-training, le stage de remise en forme à Spa, le stage de ski en Suisse, le projet de psychomotricité dans l'enseignement maternel, le projet Zatopek…

En outre, la pratique individuelle de terrain permettra au futur Bachelier de prester des stages didactiques pour chaque forme et degré d'enseignement au sein desquels son diplôme pourrait l'amener à prester ultérieurement : enseignements fondamental (maternelle et primaire), secondaire inférieur, technique/professionnel et spécialisé.

Ces activités d'intégration professionnelle formeront un tout cohérent avec l'ensemble des cours de formation commune, mais aussi des unités de formations spécifiques théoriques, méthodologiques et pratiques. Dans cette perspective, la formation scientifique se trouve elle-même aussi au cœur des projets intégrateurs menés avec les étudiants.

Enfin, une solide formation complémentaire enrichira le curriculum de formation, en collaboration avec divers partenaires comme l'Adeps, la Ligue Francophone Belge de Sauvetage, le Club Alpin Belge… pouvant déboucher sur l'obtention de brevets officiels supplémentaires (brevet supérieur de sauvetage-BSSA, brevet escalade-CATAGSAE…).

Tous ces moyens mis en œuvre permettront à l'étudiant bachelier en Éducation Physique de concrétiser son projet fondamental entrepris, à savoir, devenir Enseignant en Éducation Physique, formé prioritairement pour enseigner auprès des enfants depuis l'enseignement maternel et primaire jusqu'à l'enseignement secondaire ; et cela en adéquation avec les valeurs essentielles définies tant par Wallonie-Bruxelles Enseignement que par le projet pédagogique, social et culturel défini au sein de notre Haute École Charlemagne.

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
CP1 *Compétences pédagogiques n°1*	5	Psychologie de la relation et de la communication [A]	30 (24)	Q1
		Psychologie des apprentissages [A]	30 (24)	
		Psychologie du développement [A]	30 (24)	
PhIRC *Philosophie, initiation à la recherche et diversité culturelle*	5	Philosophie et histoire des religions [A]	30 (24)	Q2
		Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	15 (13[5])	
		Initiation à la recherche	15 (13[5])	
		Dossier de l'enseignant	15 (12)	
AIP1 [Prérequis AIP3] *Activités d'intégration professionnelle n°1*	25	Sports y compris l'éducation à la sécurité	90 (80)	Q1+Q2
		Activités aquatiques y compris l'éducation à la sécurité	30	
		Activités d'expression y compris l'éducation à la sécurité – Athlétisme et/ou Danse	45 (40)	
		Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité	45 (40)	
		Pédagogie générale	30 (24)	
		Ateliers de formation professionnelle	120	
FD1 *Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°1*	10	Analyse du mouvement – Partim 1 / 5	50 (40)	Q1
		Physiologie – Partim 1 / 5	35 (28)	
		Psychomotricité – Partim 1 / 3	11[5] (10)	
		Éducation à la santé	22[5] (20)	
FD2 *Formation Disciplinaire (y compris la didactique) n°2*	5	Analyse du mouvement – Partim 2 / 5	40 (32)	Q2
		Physiologie – Partim 2 / 5	25 (20)	
		Psychomotricité – Partim 2 / 3	11 (10)	
AIP2 *Activités d'intégration professionnelle n°2*	10	Stages pédagogiques (2 semaines)	60	Q1+Q2
		Identité de l'enseignant	15 (12)	
		Maîtrise orale et écrite de la langue française – Partim 1 / 3	60 (54)	

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
AIP3 [Prérequis AIP4] *Activités d'intégration professionnelle n°3*	30	Ateliers de formation professionnelle	120	Q1+Q2
		Psychomotricité – Partim 3 / 3	45 (40)	
		Stages pédagogiques	120	
		Sports y compris l'éducation à la sécurité	45 (40)	
		Activités aquatiques y compris l'éducation à la sécurité	30 (27)	
		Activités d'expression y compris l'éducation à la sécurité – Athlétisme et/ou Danse	45 (40)	
		Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité	45 (40)	
FD3 *Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°3*	10	Évaluation des apprentissages	30 (24)	Q1
		Psychologie des apprentissages	30 (24)	
		Physiologie – Partim 3 / 5	30 (24)	
		Théorie technique – Partim 1 / 4	22^5 (18)	
CPC *Compétences pédagogiques et de communication*	5	Maîtrise orale et écrite de la langue française – Partim 2 / 3	15 (12)	Q1
		Technique de gestion de groupes et expression orale	30 (24)	
		Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	30 (24)	
		Expression verbale et gestuelle	5	
FD4 *Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4*	10	Biométrie	22^5 (20)	Q2
		Théorie technique – Partim 2 / 4	22^5 (18)	
		Psychologie du développement	30 (24)	
		Analyse du mouvement – Partim 3 / 5	22^5 (20)	
		Physiologie – Partim 4 / 5	30 (24)	
CPML *Compétences pédagogiques et Maîtrise de la langue*	5	Maîtrise orale et écrite de la langue française – Partim 3 / 3	15 (12)	Q2
		Ouverture de l'école sur l'extérieur	15	
		Déontologie de la profession	15 (13^5)	
		Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »	10	
		Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	15 (13^5)	

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
FG *Formation générale*	5	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	30 (27)	Q1
		Formation à la neutralité [A]	20	
		Sociologie et politique de l'éducation [A]	30 (24)	
		Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	30 (24)	
AIP4 [Corequis AIP5] *Activités d'intégration professionnelle n°4*	20	Stages pédagogiques (10 semaines)	300	Q1+Q2
		Élaboration du projet professionnel	15 (13^5)	
AIP5 [Corequis AIP4] *Activités d'intégration professionnelle n°5*	10	Ateliers de formation professionnelle	60	Q1+Q2
		Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	30 (24)	
		Notions d'épistémologie des disciplines	15 (13^5)	
		Sport y compris l'éducation à la sécurité	45 (40)	
		Activités aquatiques y compris l'éducation à la sécurité	30 (27)	
		Expression corporelle y compris l'éducation à la sécurité	15	
		Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité	15	
TFE *Travail de Fin d'Études*	15	Travail de fin d'études		Q1+Q2
		Initiation à la recherche en éducation	15 (13^5)	
		Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	30 (24)	
FD5 *Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5*	5	Activités aquatiques – Sauvetage	30 (27)	Q1
		Théorie technique – Partim 3 / 4	22^5 (18)	
		Analyse du mouvement – Partim 4 / 5	18 (14)	
FD6 *Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6*	5	Physiologie – Partim 5 / 5	30 (24)	Q2
		Théorie technique – Partim 4 / 4	22^5 (18)	
		Analyse du mouvement – Partim 5 / 5	12 (10)	

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☒ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **UE CP1** Intitulé complet de l'UE : **Compétences pédagogiques 1**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Valérie Segond (valerie.segond@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :
- **Psychologie de la relation et de la communication**
- **Psychologie des apprentissages**
- **Psychologie du développement**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Compétence 1 : Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
  Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- Compétence 2 : Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 : Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
  Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Compétence 7 : Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Identifier les enjeux d'une relation éducative constructive et d'une communication bienveillante
- Identifier les jeux psychologiques et les mécanismes inconscients qui peuvent détériorer la relation éducative
- Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations ;
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence ;
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle *par rapport à toute problématique psychopédagogique* ;
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ;
- Actualiser ses connaissances *psychopédagogiques pour concevoir et/ou ajuster ses pratiques professionnelles, pratiques qui articulent les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques et qui prennent en compte les conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets* ;
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associé, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...) ;
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ;
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie de la relation et la communication	**34**		100 %			100 %			100 %	
Psychologie des apprentissages	**33**		100 %			100 %			100 %	
Psychologie du développement	**33**		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

…

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE CP1 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Psychologie de la relation et de la communication**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Les causes détériorant une communication/relation propice aux apprentissages ;
- La soumission à l'autorité ;
- Les relations et la communication éducative et pédagogique ;
- La gestion de la classe ;
- Analyse de séquences vidéo, documentaires, reportages, films… traitant de la relation et de la communication éducative et pédagogique ;
- L'estime de soi, la confiance en soi ;
- …

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Promouvoir une communication et une relation éducative positive, constructive, bienveillante, … ;
- Etablir un climat de classe serein, positif, confiant, … ;
- Prendre conscience des mécanismes, interférences, parasites …. qui peuvent détruire la relation et la communication éducative et pédagogique ;
- …

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (DVD : films, documentaires, reportages, séquences vidéo…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Gordon, Th., (2205), Enseignants efficaces, Enseigner et être soi-même, Les éditions de l'homme.
- Peretti, A., Lgrand, J.-A., Boniface, J., (2011). Technique pour communiquer, Paris, France : Hachette Education.
- Duclos, G., (2010), L'estime de soi, un passeport pour la vie, Québec, Montréal : éditions du CHU Sainte-Justine.
- Cantet L., (2008), Entre les murs (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux)
- Gansel D., (2008), La vague (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux)
- Ayache-Vidal O., (2017), Les grands esprits (cinéma) + dossier pédagogique (Les Grignoux)
- Mention-Schaar M.-C., (2015), Les Héritiers (DVD) + dossier pédagogique (Les Grignoux).
- …

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie de la relation et la communication	**34**		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Pas d'examen écrit => mise en place d'un travail en remplacement de l'examen à envoyer par mail à l'enseignant => Travail de recherche individuel à envoyer par mail (muriel.lecoq@hech.be) : Recensement des avantages de moyens de communication, styles d'enseignant, attitudes relationnelles... définis/imposés par l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE CP1 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Psychologie des apprentissages**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- les facteurs internes et externes en jeu dans l'activation du processus d'apprentissage;
- l'effet-maître, l'effet-école, l'effet établissement;
- des courants théoriques de l'apprentissage (romantisme, behaviorisme, cognitivisme, constructivisme, socio-constructivisme);
- des méthodes d'enseignement (enseignement direct, enseignement indirect, …°;
- des dispositions mentales, propres à l'apprenant, nécessaires à l'acte d'apprendre (apports des neurosciences);
- l'estime de soi ou "self efficacy".

Ce cours identifie les différents facteurs qui contribuent à l'apprentissage et les distingue selon qu'ils sont propres à l'apprenant ou qu'ils sont extérieurs à celui-ci. (point 1).
Ensuite, le cours se structure en deux parties. Dans une première partie, certains facteurs extérieurs à l'apprenant sont approfondis : l'effet-maître, l'effet-classe et l'effet-établissement (point 2), des courants théoriques ou des conceptions de l'apprentissage (point 3) et des méthodes ou modèles d'enseignement (point 4).
La deuxième partie du cours est d'abord introduite par un article précisant l'apport des neurosciences pour l'enseignement (point 5). Quelques facteurs internes à l'apprenant sont ensuite envisagés : l'estime de soi (point 6), les styles et stratégies d'apprentissage (point 7) et les intelligences multiples (point 8).
La conclusion de ce cours répond à la question de savoir si les élèves ont vraiment besoin des enseignants pour apprendre.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

En fin de cours, l'étudiant sera capable de :
Maîtriser des connaissances en psychologie des apprentissages pour concevoir des situations d'enseignement/apprentissage

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Crahay, M. (1999). Psychologie de l'éducation. Paris: Presses universitaires de France.
Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre pour choisir nos pratiques. Bruxelles: De Boeck
Didactique fonctionnelle de M. Minder, de Boeck, Bruxelles, 1991.
Syllabus de didactique générale de J.Beckers, Université de Liège, 2002.
Pédagogie : dictionnaire des concepts clés (apprentissage, formation, psychologie cognitive) de F.Raynal et A.Rieunier, ESF, Paris, 2001.
Accompagner la construction des savoirs de R.Morisette, Chenelière éducation, Montréal, 2002.
Aider les élèves à apprendre de G. de Vecchi, Hachette éducation, Paris, 2000.
Créer une véritable relation pédagogique de C.Marsollier, Hachette éducation, Paris, 2004.
Débuter dans l'enseignement de F.Clerc, Hachette éducation, Paris, 1998.

Diverses revues (Sciences humaines, Vie pédagogique, Revue française de Pédagogie, Le Monde de l'Education)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie des apprentissages	**33**		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Le dispositif prévu est le suivant (sous réserve d'évolution de la situation sanitaire) : les étudiants vont être contactés via leur adresse e-mail pour organiser cet examen à distance. L'invitation électronique ciblera diverses plages de dates définies, de manière à constituer des sous-groupes plus restreints. Plusieurs « salves » successives d'évaluation auront donc lieu de façon numérique. Des solutions alternatives seront mises en place pour les étudiants ne pouvant pas bénéficier du matériel connecté adéquat.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE CP1 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques 1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Psychologie du développement**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours se centre sur l'enfant de 0 à 12 ans, sous la loupe du développement moteur, affectif, cognitif et social :

Chapitre 1 : concepts généraux
1.1. Définitions.
1.2. Les éléments qui influencent l'individu : modèle de Bonfenbrenner.
1.3. Dans le modèle de Patterson.
1.4. Les besoins de l'individu nécessaires à son bon développement : Maslow et la théorie de la hiérarchie des besoins.
1.5. Aperçu des différentes théories du développement humain
1.6. Ligne du temps du développement humain partim 1 et ligne du temps du développement moteur.

Chapitre 2 : le développement cognitif
2.1. La période sensorimotrice (de 0 à 2 ans) selon Piaget
2.2. La période préopératoire (de 2 à 7 ans)
L'évolution du jeu / Évolution du dessin / L'égocentrisme enfantin / Le syncrétisme enfantin / L'animisme enfantin / La causalité / La représentation symbolique / Le raisonnement logique de l'enfant
2.3. Le stade opératoire concret (de 7 à 12 ans)
La réversibilité / Les invariants / La classification logique / La sériation / Le nombre / La structuration de l'espace et du temps

Chapitre 3 : le développement social
3.1. L'attachement de 0 à 6 ans
3.2. Le développement social de l'enfant de 6 à 12 ans

Chapitre 4. Le développement psychomoteur

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Préciser les principales caractéristiques de l'évolution du nouveau-né, du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent dans ses différents aspects (physiques et moteurs, cognitifs, sociaux, langagiers et émotionnels) afin d'adapter efficacement les activités et les méthodologies au public cible.
- Expliquer les mécanismes et conditions permettant cette évolution (maturation neurophysiologique, apprentissage, interactions avec l'environnement, la famille, les pairs, etc.).
- Rechercher des exemples (articles, livres, expériences éducatives, ...) pour illustrer les notions abordées.
- Analyser des situations vécues personnellement ou en stage à la lumière des concepts étudiés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- SEGOND V., «Cours de psychologie du développement CP1», 2016 http://www.courssegondval.com/psychodev-i.html
- Helen BEE, Denise BOYD, Les âges de la vie, éd. ERPI, 3ème édition 2004.
- OSTERRIETH P., Faire des adultes, éd. Pierre Mardaga, 18ème édition 1988.
- GAONAC'H et GOLDER C., « Profession enseignant. Manuel de la psychologie pour l'enseignant, éd. Hachette Education 1995.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie du développement	**33**		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
Le dispositif prévu est le suivant (sous réserve d'évolution de la situation sanitaire) : les étudiants vont être contactés via leur adresse e-mail pour organiser cet examen à distance. L'invitation électronique ciblera diverses plages de dates définies, de manière à constituer des sous-groupes plus restreints. Plusieurs « salves » successives d'évaluation auront donc lieu de façon numérique. Des solutions alternatives seront mises en place pour les étudiants ne pouvant pas bénéficier du matériel connecté adéquat.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☒ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **UE PhIRC** Intitulé complet de l'UE : **Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Sabine Godechard (sabine.godechard@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- ***Philosophie et histoire des religions***
- ***Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre***
- ***Initiation à la recherche***
- ***Dossier de l'enseignant***

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

3a : Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que les enjeux anthropologiques, sociaux, éthiques.
3b : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
4a : Adopter une attitude critique de recherche et de curiosité intellectuelle.
4c : Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
5a : Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Interroger ses propres évidences dans les domaines identitaires (culturels, philosophiques, scientifiques et professionnels) ;
- Adopter et nourrir une attitude curieuse et autonome dans ces domaines ;
- S'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations ;
- Distinguer et comparer différents modes de pensée (religieux, scientifique, philosophique) ;
- Développer une pensée propre (autonomie) tout en adoptant les exigences de la démarche philosophique et scientifique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philo et histoire des religions	**40**					100 %			100 %	
Diversité culturelle	**20**					100 %			100 %	
Initiation à la recherche	**20**					100 %			100 %	
Dossier de l'enseignant	**20**				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "*Philosophie et histoire des religions*" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité de la réalité humaine.
Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) :
   a. Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité ;
   b. Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle.

2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :
   a. Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique ;
   b. Se sensibiliser à la démarche critique et autonome propre à la philosophie.

3) Lire un texte philosophique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (DVD, documentaire)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif :

- Histoire des religions et de la laïcité :
  - o F. LENOIR, Petit traité d'histoire des religions, Points/Plon, Paris 2008.
  - o M. MALHERBE, Les religions, Nathan, coll. « Repères pratiques », Paris, 2006.
  - o M. ELIADE, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris, 1989.
  - o H. PENA-RUIZ, Qu'est-ce que la laïcité ?, Gallimard, Paris, 2003.
  - o Le magazine de la science et de la découverte, « C'est pas sorcier », France télévision, 2012 ; série de quatre documentaires sur les monothéismes : « Un dieu, trois religions », « Le judaïsme : un peuple, une religion », « Le christianisme : un Dieu parmi les hommes », « L'islam : de Mahomet à aujourd'hui ».

  Revues généralistes de sciences humaines.

- Philosophie et histoire de la philosophie :
  - o M. TOZZI, Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
  - o F. CHATELET (dir.), La philosophie, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.

o F. CHATELET, Une histoire de la raison, Seuil, Paris, 1992.
o E. DELRUELLE, Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault, De Boeck ; Université, Bruxelles, 2006 (2e éd.)
o L. COULOUBARITSIS, Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, De Boeck, Bruxelles, 1995 (2e éd.)
o G. HOTTOIS, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, De Boeck, Bruxelles, 1998 (2e éd.)
o M. METAYER, Qu'est-ce que la philosophie, À la découverte de la rationalité, ERPI/PEARSON, Saint Laurent (Québec), 2012 (2e éd.)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (durant le cours, des moments de réflexion individuelle ou collective (écrits ou oraux) sont organisés sur une problématique ou un concept rencontré lors de l'exposé ex cathédra. La présence au cours est donc indispensable. Des extraits de textes philosophiques sont fournis (Moodle) et doivent être lus « en autonomie » afin d'être exploités lors du cours suivant.)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philo et histoire des religions	**40**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
L'examen écrit (présentiel ou à distance selon l'évolution de la situation sanitaire) comptera une durée d'1h30.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : PhIRC Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Approche théorique de la diversité culturelle et de la dimension de genre		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

À travers des concepts théoriques mais aussi des situations scolaires et sociétales concrètes, le cours vise à explorer les notions de « culture », d'« identité », de « norme ». En dégageant le caractère dynamique et historique de celles-ci et en mettant en doute les lectures essentialistes, le cours cherche à développer une réflexion critique vis-à-vis des enjeux identitaires. Il sensibilise ainsi les futurs enseignants à l'importance de lutter, comme le recommande le décret Missions, contre les stéréotypes et discriminations en tout genre (racistes, cultuels, sociaux, liés au genre, etc.).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Explorer la notion de « culture » et les notions connexes (« identité », « norme », etc.) à partir de l'anthropologie, de la sociologie, de la philosophie, etc. ;
- Comprendre l'histoire et les enjeux des sociétés multiculturelles (histoire de l'immigration, politiques d'accueil, etc.) ;
- Comprendre les mécanismes du stéréotype et de la discrimination ainsi que l'impact de ceux-ci ;
- Dégager les principales cibles des comportements discriminatoires (différences sociales, ethniques, religieuses, sexuelles, etc.) et les inégalités qui en découlent ;
- Expliquer le rôle des acteurs éducatifs face à la reproduction et à la création des stéréotypes et proposer des pistes pédagogiques face à ce phénomène ;
- Prendre conscience de l'importance de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation (« pédagogie interculturelle »).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (DVD)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- G. ROCHER, *Culture, civilisation et idéologie*, H.M.H., Montréal, 1995.
- G. VERBUNT, *Penser et vivre l'interculturel*, Chronique sociale, Lyon, 2011.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *Vers une pédagogie interculturelle*, Institut National de Recherche Pédagogique, Paris, 1986.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *Quelle école pour quelle intégration ?*, Hachette, Paris, 1992.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *L'éducation interculturelle*, PUF (coll. Que sais-je ?), Paris, 1999.
- M. COHEN-EMERIQUE, « Le choc culturel », in *Antipodes*, 1999, n°145, pp. 12-34.
- B. MOUVET, *Différences culturelles et pédagogies interculturelles : comment traiter la différence au bénéfice de tous ?*, Université de Liège, s.l., s.d.
- A.-M. IMPE, « La diversité culturelle en question », in *Enjeux internationaux*, 2008, n°9.
- P. TSHIBANDA, *Un fou noir au pays des blancs* (DVD).
- *Faits et gestes : filles-garçons, égaux dans l'enseignement ?*, Communauté française, Bruxelles, 2010.
- Genderatwork, Ministère de la Communauté française *Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité*, Bruxelles, 2010.

- A. REA, « *Les jeunes d'origine immigrée : intégrés et discriminés* », Rencontre du CEDEM, Université de Liège, 7 mars 2002.
- C. WITHOL DE WENDEN *La question migratoire au XXIème siècle : Migrants, réfugiés et relations internationales*, Editions Sciences Po. Les Presses, s.l., 2010.
- A. MORELLI « Les émigrants belges », in *L'observatoire*, pp. 17 et 19.
- N. CHOMSKY, N. *Raison & liberté. Sur la nature humaine, l'éducation & le rôle des intellectuels*, Agone, Marseille, 2010.
- G. SIMONIS (dir.), *Vivre ensemble autrement. Dossier pédagogique*, Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Approche théorique de la diversité culturelle	**20**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
L'examen écrit (en présentiel ou à distance, en fonction de la situation sanitaire) comptera une durée d'épreuve, dans les deux cas, d'1h15.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Analyse de diverses recherches.
- Définition, objectifs et étapes d'une recherche.
- Question de recherche et hypothèse.
- Les types de recherche (méthode expérimentale, observation, questionnaire).
- Recherche documentaire.
- Bibliographie.
- …

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Concevoir un dispositif expérimental simple ;
- S'approprier une démarche scientifique et des attitudes de recherche ;
- S'approprier les outils nécessaires à la recherche et analyser les méthodes de recherche ;
- Préparer la réalisation du TFE ;
- Rechercher de la documentation, de l'information ;
- Faire preuve d'esprit critique ;
- Rédiger une bibliographie, référencer un travail ;
- …

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Expérience Milgram ;
- Guide TFE de la HECh ;
- Huffman K., Psychologie en direct, Ed. Modulo, 1995.
- A. BOCHON. (2010). *Réussir son travail de fin d'études, le TFE en 101 points, guide pratique de l'étudiant*. Bruxelles : De Boeck.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Initiation à la recherche	**20**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

…

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE PhIRC Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Dossier de l'enseignant**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 15h (12h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Réalisation du dossier de l'enseignant => Compétences travaillées (nouveau référentiel): Les 7 compétences du référentiel sont analysées et travaillées lors des cours pour en assurer la bonne compréhension par les étudiants.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Constituer un dossier dans lequel seront rassemblés tous les éléments qui alimentent sa compétence et identifient son parcours personnel.
- Construction de l'identité enseignante
- Ancrer la formation continue dans la formation initiale.
- Prendre conscience des représentations implicites de la profession dont ils ont été observateurs durant leur scolarité
- Etre capable de se projeter dans le métier.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Guide de l'Enseignement obligatoire en Communauté française (2009) – Communauté française.
- Référentiel de compétences de l'enseignant du Conseil supérieur pédagogique.
- Bibliographie :

1) BRUNO DE LIEVRE, LUCIE STAES, La psychomotricité au service de l'enfant. DE BOECK, Bruxelles, 1993.
2) Denise Chauvel, Christiane Noret, Des jeux pour détendre etrelaxer les enfants. RETZ, Paris, 1991.
3) Joël Savatofski. Jeux-massages à l'école, à la maison, en centrede vacances. RETZ, 1, rue du Départ 75014 Paris, 1992.
4) Jean-Paul Allaux. 50 jeux pour prévenir et guérir les affectionsrespiratoires. RETZ, 1, rue du Départ 75014 Paris, 1994.
5) Jean Keller. Activité physique et sportive et motricité del'enfant. VIGOT, Paris, 1992.
6) E.Battista/J.Vives. Exercices de gymnastique. Souplesse et force.VIGOT, Paris, 1979.
7) W. Bucher/ C.Messmer, F. Salzmann. 1000 Exercices et jeux denatation. VIGOT, Paris, 1992.
8) W. Bucher. 1000 Exercices et jeux de tennis. VIGOT, Paris, 1989.
9) DOCUMENTS PEDAGOGIQUES N°57 : "L'enfant et la balle",1995 .Ministère de l'Education de la Communauté Française.
10) DEVELOPPEMENT CORPOREL, REPERTOIRE D'ACTIVITES POUR UNE EDUCATION GLOBALE DES ENFANTS DE 2 1/2 A 8 ANS. 1994. Ministère de l'Education de la Communauté Française.
11) EDUCATION PHYSIQUE, REPERTOIRE D'ACTIVITES OUR LES ELEVES DES 3eET 4e ANNEES PRIMAIRES. 1995, Ministère de l'Education de la Communauté Française.
12) H. Potter. Sport et sécurité. CNA et Winterthur. Lucerne, 1982
13) J. WEINECK. Manuel d'entraînement. VIGOT, Paris, 1986.
14) J. LE BOULCH. Mouvement et développement de la personne. VIGOT, Paris, 1995.
15) G. BONAVENTURE. Vers une éducation globale en relation avec les intérêts de l'enfant.Fédération d'Education Physique , Liège, 1995
16) E.THILL, R. THOMAS, J. CAJA. Manuel de l'éducateur sportif. VIGOT, Paris, 1997.
17) F.CANCHY-GIROMINI. Corps et paroles sur le corps. VERNAZOBRES-GREGO, 74, bd de l'Hôpital 75013 Paris, 1997.
18) R.DUPONT. La relaxation. VERNAZOBRES-GREGO, 74, bd de l'Hôpital 75013 Paris, 1997.

19) J.C. CARRIC. Education et rééducation. VERNAZOBRES-GREGO, 74, bd de l'Hôpital 75013 Paris, 1997.
20) J.C. CARRIC. Le développement psychomoteur de l'enfant normal. VERNAZOBRES-GREGO, 74, bd de l'Hôpital, Paris, 1997.
21) L.VAIVRE DOURET. Apports à l'examen psychomoteur. VERNAZOBRES-GREGO, 74, bd de l'Hôpital 75013 Paris, 1997.
22) MARIA TERESA ESTRELA.. Autorité et discipline à l'école. ESF éditeur, 17, rue de Viète-75017 Paris ,1994
23) OUVRAGE COLLECTIF. Sous la direction de Yvon L'ABBE.La violence chez les jeunes. Editions Sciences et Culture Inc. ,5090 de Bellechasse, Montréal, (QUEBEC) Canada H1T2A2 1995.
24) NAMUROIS, FRANCOTTE, CRIELAARD. Récréation et jeux à l'école maternelle. CEREKI, Université de Liège, JM CRIELAARD éditeur, Liège, 1998 .
25) Association des Scouts du Canada. 100 Jeux en plein air. Les éditions de l'Homme,Québec,1997.
26) Jean Le BOULCH. Le corps à l'école au XXIe siècle. Presses Universitaires de France, 1998, boulevard Saint-Germain, Paris.
27) Jean MASSION. Cerveau et motricité. Presses Universitaires de France,1997,108 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.
28) Maurice PIERON. Pédagogie des activités physiques et du sport. 1992. Edition « Revue E.P.S. »-11,avnue du Tremblay, Paris.
29) Maurice PIERON. Analyser l'Enseignement pour mieux Enseigner.1996. Dossier E.P.S. n°16. Edition « Revue E.P.S. » : 11, avenue du Tremblay-75012 Paris.
30) Vincent Lamotte.Lexique de l'enseignement de l'EPS.2005.PUF.Paris
31) Bernard Bourdon et col..Approche transversalle des sports collectifs.2001. Revue EPS. Paris
32) Claude Doucet. Football Psychomotricité du jeune joueur.2007.Amphora.Paris
33) Cathy Malfois . Basket Entaînement des jeunes.2009.Amphora.Paris.
34) Jean-Luc TIMAN. Treize stratégies pour prévenir les violences à l'école.2004.Matrice éditions.Vigneux.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Dossier de l'enseignant	**20**				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☒ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **UE AIP1** Intitulé complet de l'UE : **Activités d'intégration professionnelle 1**	
ECTS : 25	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 5 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (UE AIP3)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Nicolas Wintgens (nicolas.wintgens@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Sports y compris l'éducation à la sécurité**
- **Activités aquatiques y compris l'éducation à la sécurité**
- **Activités d'expression y compris l'éducation à la sécurité – Athlétisme et/ou Danse**
- **Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité**
- **Pédagogie générale**
- **Ateliers de formation professionnelle**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Sports y compris l'éducation à la sécurité :

- Compétences 1a, 1b, 1c, 2c,3b,4c,4d,4e,5b,5c,5d,6a,6b,6c,6e,7a,7b,7c,7d.

Activités aquatiques y compris l'éducation à la sécurité :

- Compétences 1a, 1b, 1c, 2c,3b,4c,4d,4e,5b,5c,5d,6a,6b,6c,6e,7a,7b,7c,7d.

Activités d'expression y compris l'éducation à la sécurité – Athlétisme/Danse :

- Compétences 1a, 1b, 1c, 2c,3b,4c,4d,4e,5b,5c,5d,6a,6b,6c,6e,7a,7b,7c,7d.

Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité :

- Compétences 1a, 1b, 1c, 2c,3b,4c,4d,4e,5b,5c,5d,6a,6b,6c,6e,7a,7b,7c,7d.

Pédagogie générale :

2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

3 : Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions, et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Ateliers de formation professionnelle :

- C1 (a, b, c) : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- C2 (a, c, e) : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- C4 (a, c, d, e) : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et innover.
- C5 (c, d) : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- C6 (a, e) : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Sports y compris l'éducation à la sécurité :

Garçons :
Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- maîtriser les habiletés techniques de base dans les sports de ballons (Basket-ball, volley-ball, handball et mini-football) en sports de raquette (tennis de table et badminton)
- connaître les progressions d'apprentissage dans les disciplines envisagées.
- acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux disciplines vues au cours.
- organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans ces disciplines.

Filles :
Au terme de l'UE, l'étudiante est capable de :

- maîtriser les habiletés techniques de base dans les sports de coalition (Basket-ball, volley-ball, handball, badminton et floorball)
- développer un travail d'endurance en course à pied
- utiliser les différentes filières énergétiques
- maîtriser les bases d'une technique de saut et d'une technique de lancer en athlétisme
- connaître les progressions d'apprentissage dans les disciplines envisagées.
- acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux disciplines vues au cours.
- organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans ces disciplines.

Activités aquatiques y compris l'éducation à la sécurité :

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- prendre une attitude de sécurité en milieu aquatique.
- maitriser tous les éléments d'accoutumances au milieu aquatique.
- nager correctement dans les quatre styles de nage, effectuer les départs et les virages recommandés par le code FINA.
- comprendre et d'utiliser les principes élémentaires de mécanique des fluides et de biomécanique afin d'améliorer sa technique de nage.

Activités d'expression y compris l'éducation à la sécurité – Athlétisme/Danse :

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Athlétisme :

- réaliser les performances minimales dans les 5 épreuves du pentathlon
- connaître les gestes techniques de ces épreuves
- connaître les règlements des concours et épreuves
- proposer des progressions pour l'apprentissage de ces techniques

Danse :

- maîtriser les techniques de base dans différentes disciplines (aérobic, step, jazz…)
- reproduire des modules, des enchaînements en musique. Créer des modules de base
- structurer une leçon et en comprendre les différentes parties
- rédiger correctement les modules

Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité :

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
* maîtriser les exercices de base au sol et aux agrès
* lier les éléments de base pour réaliser des enchaînements
* assurer la sécurité tant passive qu'active

Pédagogie générale :

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- Identifier les enjeux d'une relation éducative constructive et d'une communication bienveillante
- Identifier les jeux psychologiques et les mécanismes inconscients qui peuvent détériorer la relation éducative
- Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

Ateliers de formation professionnelle :

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sports	**25**	(précision des modalités d'évaluation dans le descriptif de chacune des AA, dans les pages ci-dessous)								
Activités aquatiques	**10**									
Activités d'expression	**12,5**									
Gymnastique	**12,5**									
Pédagogie générale	**10**									
Ateliers de formation professionnelle	**30**									

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP 1 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Sports y compris l'éducation à la sécurité**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 90h (80h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Garçons :

Partie 1 :
Progressions dans les habiletés gestuelles en basket – ball, futsal et handball
Approche technique et tactique.
Partie 2 :
Progressions dans les habiletés gestuelles en volley – ball
Approche technique et tactique.
Progressions dans les habiletés gestuelles en sport raquette (Tennis de table, badminton)

Filles :

Partie 1 :
Progressions dans les habiletés gestuelles en basket – ball, handball, badminton et floorball
Approche technique et tactique.
Partie 2 :
Progressions dans les habiletés gestuelles en volley – ball
Approche technique et tactique.
Progression dans les habiletés gestuelles en athlétisme

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Garçons :
Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- maîtriser les habiletés techniques de base dans les sports de ballons (Basket-ball, volley-ball, handball et mini-football) en sports de raquette (tennis de table et badminton)
- connaître les progressions d'apprentissage dans les disciplines envisagées.
- acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux disciplines vues au cours.
- organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans ces disciplines.

Filles :
Au terme de l'UE, l'étudiante est capable de :

- maîtriser les habiletés techniques de base dans les sports de coalition (Basket-ball, volley-ball, handball, badminton et floorball)
- développer un travail d'endurance en course à pied
- utiliser les différentes filières énergétiques
- maîtriser les bases d'une technique de saut et d'une technique de lancer en athlétisme
- connaître les progressions d'apprentissage dans les disciplines envisagées.
- acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux disciplines vues au cours.
- organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans ces disciplines.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Activités pratiques, démonstrations)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1) DOCUMENTS PEDAGIGIQUES N°57 : L'enfant et la balle, 1995. Ministère de l'Education de la Communauté Française.
2)Bernard Bourdon et col. Approche transversale des sports collectifs.2001. Revue EPS. Paris
3) Cathy Malf3ois. Basket Entraînement des jeunes. 2009. Amphora. Paris.
4) P. Vincent, Basket, Méthode d'entraînement, 2013, Chiron, Paris.
5) J. Sicard, Le Basket, une méthode complète et moderne pour apprendre ou se perfectionner, 1998, Solar
6) T. Claisse, Apprendre le Basket par le jeu, par le match, 2014 CUFOCEP LLN
7) C. Falguière, Basket-ball, contenus scolaires pour le collège et le lycée, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
8) Documents Pédagogiques 27, 63 et 71 : Basket-ball I, II et III, Ministère de l'Education de la Communauté Française.
9) S. Rivière et coll, l'EPS à l'école cycles 2 et 3, 2010, Retz, Paris
10) FFHb, Coll, Handball à l'école, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
11) L. Le Meur, P. Jeannin, Le guide du Handball, 2012, Ed. Revue EPS, Paris
12) P. Lammertyn, N. Lemoine, Jeux de Badminton, 2004, Ed. Revue EPS, Paris
13) H. Rolan, S. Geay, Le guide du Badminton, 2011, Ed. Revue EPS, Paris
14) JJ Benoit et coll, Jeux de mini-volley, 2006, Ed. Revue EPS, Paris
15) N. Lefrère, Les fondamentaux du basket, 2013, Ed. Amphora, Paris
16) M. Paoli, Les fondamentaux du volley, 2003, Ed. Amphora, Paris

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sports	**25**			10 % *	90 %			100 %		

Autres (à préciser) :
* L'examen oral correspond aux différentes épreuves pratiques « endéans et/ou hors session » réalisées durant l'année (~~y compris lors de la semaine de révisions en mai-juin~~).

- ⇨ Pas d'examen pratique en mai/juin, la note sera établie sur base du TA de l'année. Au besoin, les étudiants pourront bénéficier de 2h d'épreuve en septembre précédées de 6h de remédiation pratique en août. Le TJ passe de 30% à 100% de l'évaluation (comprenant la note de janvier, et constitué de la participation active des étudiants et des différentes épreuves réalisées durant les cours). Le TJ devient améliorable en seconde session.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP 1 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Activités aquatiques y compris l'éducation à la sécurité**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 30h (30h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Travail de l'accoutumance ; perfectionnement de la technique des 4 nages ; préparation à une distance d'endurance (400m en Cr)
Perfectionnement de la technique des virages pour un 100 mètres brasse et un 100 mètres 4 nages.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Les étudiants seront capables :

- d'adopter une attitude de sécurité en milieu aquatique.
- de maitriser tous les éléments de l'accoutumance au milieu aquatique.
- de nager correctement dans les quatre styles de nage, effectuer les départs et les virages recommandés par le code FINA.
- de comprendre et d'utiliser les principes élémentaires de mécanique des fluides et de biomécanique afin d'améliorer leur technique de nage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (activités pratiques, démonstrations)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Brisy Véronique dans CARLIER G., GERARD Ph., OBSOMER R., RENARD J-P., Education physique et sportive. Innovations pédagogiques en formation continue, DE BOECK, 2002, pp.101-116.
BUCHER W., MESSNER C., SALZMANN F., 1000 exercices et jeux de natation, VIGOT, 1986.
COUNSILMAN J.E., La natation de compétition, collection sport + enseignement, VIGOT, 1986.
CHOLLET D., Approche scientifique de la natation sportive, VIGOT, 1990.
HELAL H., BOULLE B., L'enseignement de la natation, Les cahiers de l'INSEP n°28, INSEP, 1999.
MAURY B., COUDRIER Ch., Natation pour les 6-12 ans, revue EPS, 2000.
PEDROLETTI M., Natation du débutant à l'international exercices pratiques, AMPHORA, 1990.
PEDROLETTI M., Les fondamentaux de la natation, Initiation et perfectionnement pour tous, AMPHORA, 2000.
PELAYOP., MAILLARD D., ROZIER D., CHOLLET D., Natation au collège et au lycée, revue EPS, 1999.

Ressources en ligne :
http://www.natationpourtous.com/technique/crawl/crawl-gainage.php
Site intéressant, alliant des descriptions techniques, des descriptions d'éducatifs ainsi que des vidéos très intéressantes.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Activités aquatiques	**10**			10 % *	90 %			100 %		

Autres (à préciser) :
* L'examen oral correspond aux différentes épreuves pratiques « endéans et/ou hors session » réalisées durant l'année (~~y compris lors de la semaine de révisions en mai-juin~~).

⇨ 100 % pour le travail annuel (englobant la note de janvier) reprenant les présences, l'implication et les différent tests et travaux réalisés durant l'année. Pour l'éventuelle 2e session, les consignes à diffuser tiendront compte de l'éventuelle disponibilité des bassins de natation.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP1 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Athlétisme (garçons)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 45h (40h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Préparation physique de base
Apprentissage de la technique de course
Méthodologie et pratique de la course d'endurance
Apprentissage technique des différentes disciplines suivantes :

- Lancer du javelot
- Saut en Hauteur
- 60m
- ~~60m haies~~

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- réaliser les performances minimales dans les 5 épreuves du pentathlon
- connaître les gestes techniques de ces épreuves
- connaître les règlements des concours et épreuves
- proposer des progressions pour l'apprentissage de ces techniques

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (activités pratiques, démonstrations)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

CESARI E., LAIGRET F., Les fondamentaux de l'athlétisme. Ed. Amphora, 1998

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Athlétisme (garçons)	**12,5**			10 % *	90 %			100 %		

Autres (à préciser) :
* L'examen oral correspond aux différentes épreuves pratiques « endéans et/ou hors session » réalisées durant l'année (~~y compris lors de la semaine de révisions en mai-juin~~).

- ⇨ L'évaluation se fait à 100% en évaluation continue sur base du travail journalier (englobant la note de janvier) ; suffisamment d'épreuves ont été réalisées durant l'année. Cette note de TJ sera améliorable en septembre.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP 1 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Danse (filles)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 45h (40h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Aérobic, step : pas de base, chorégraphies simples, éducation rythmique, développement de l'expression corporelle et de la créativité.
Initiation au renforcement musculaire

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- maîtriser les techniques de base dans différentes disciplines (aérobic, step, jazz…)
- reproduire des modules, des enchaînements en musique. Créer des modules de base
- structurer une leçon et en comprendre les différentes parties
- rédiger correctement les modules

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (activités pratiques, démonstrations)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Frugier E., Choque J., "Fitness: Lia, Hilow, step" Ed. Amphora, 2004

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Danse (filles)	**12,5**			10 % *	90 %			100 %		

Autres (à préciser) :
* L'examen oral correspond aux différentes épreuves pratiques « endéans et/ou hors session » réalisées durant l'année (~~y compris lors de la semaine de révisions en mai-juin~~).

- ⇨ L'évaluation se fait à 100% en évaluation continue sur base du travail journalier (englobant la note de janvier) ; suffisamment d'épreuves ont été réalisées durant l'année. Cette note de TJ sera améliorable en septembre

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP 1 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Gymnastique (garçons et filles)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 45h (40h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Apprentissage des éléments de base aux agrès sous différents aspects : la technique, les progressions et la sécurité.
Travail complémentaire de souplesse et de renforcement musculaire.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
* maîtriser les exercices de base au sol et aux agrès
* lier les éléments de base pour réaliser des enchaînements
* assurer la sécurité tant passive qu'active

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents pédagogiques de la Communauté Française Gym au sol de P. Soler
Pédagogie des agrès de P. Carrasco
Gymnastique aux agrès de P. Carrasco
Actions motrices en gymnastique sportive de J. Leguet
1000 exercices et jeux de gymnastique de U. Spöhel
Gymnastique sportive, de l'école aux associations de L. Thomas, J. Fiard, C. Soulard, G. Chautemp

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Gymnastique	**12,5**			10 % *	90 %			100 %		

Autres (à préciser) :
* L'examen oral correspond aux différentes épreuves pratiques « endéans et/ou hors session » réalisées durant l'année (~~y compris lors de la semaine de révisions en mai-juin~~).

- ⇨ En complément de la note de janvier, mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Réalisation de fiches techniques (TJ 100% améliorable en seconde session).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP 1 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelles n° 1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Pédagogie générale**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Sans rigidité préalable de contenus, laissant ainsi la possibilité d'intégrer à la structure du cours des éléments nouveaux abordés en A.F.P., voire même pour développer l'une ou l'autre question intéressante à systématiser en classe suite au vécu de stage, les grandes thématiques prévues sont les suivantes :
- Développement de divers concepts pédagogiques essentiels (compétence, évaluation, analyse de l'action, remédiation, prérequis, pédagogie différenciée, feedback, apprentissage vicariant, taxonomie, motivation, objectif, indicateur/critère, attitude/aptitude, consigne, individualisation, renforcement, planification, lois de l'apprentissage, performance, observation, docimologie, outil d'évaluation, communication, etc.) ;
- Analyse du Décret « Missions » (principalement les articles 5, 6 et 8) et des Socles de Compétences (analyse et exploitation) ;
- Le triangle pédagogique (liens et interactions « Professeur/Elève(s)/Savoir ») ;
- Les préparations de leçon ;
- Apports essentiels des grands auteurs de l'Education, en ce qui concerne les principales théories pédagogiques qu'ils ont développées.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

En lien étroit avec les Ateliers de Formation Professionnelle (A.F.P.), le cours de Pédagogie générale abordera de manière plus systématique un ensemble de concepts et de domaines particulièrement utiles aux étudiants, tant pour effectuer leur deuxième stage d'« observation participante », pour structurer et intégrer de manière théorique les divers apports de ces A.F.P., que pour préparer les étudiants aux stages et cours à venir, en ce qui concerne les principaux éléments pédagogiques à maîtriser.
Au terme de chaque « module de contenu » proposé, les étudiants seront ainsi capables de dégager l'essentiel des notions introduites au cours pour les transposer et les utiliser dans divers autres contextes de formation (pratiques sportives, préparations de séances, stages, activités de terrain sur site, etc.).

En synthèse, le cours de Pédagogie générale aura donc pour objectifs d'étayer et de systématiser les apports des Ateliers de Formation Professionnelle (AFP), en développant par ailleurs les concepts pédagogiques essentiels et en préparant les étudiants aux activités pratiques prévues au fil de l'année académique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Photocopies (éventuelles) de textes ou d'extraits d'ouvrages)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

De nombreux articles, documents de travail et extraits d'ouvrages seront utilisés. Parmi ceux-ci, peuvent être cités :
=> BECKERS, J. (2002-2003). Didactique générale, document non publié, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Université de Liège.
=> CLERC, F. (1995). Débuter dans l'enseignement, « Observer pour apprendre à enseigner », Éd. Hachette Éducation, Paris.

=> Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (Décret du 24-07-1997, publié au Moniteur Belge le 23-09-1997).
=> RAYNAL, F. & RIEUNIER, A. (1998). Pédagogie : dictionnaire des concepts clés. Apprentissages, formation, psychologie cognitive, Collection Pédagogies / Outils, 2e édition, E.S.F. Éd., Paris.

Par ailleurs, d'autres sources bibliographiques seront consultées et étendues à la classe par les étudiants, dans le cadre de travaux de recherche et de présentation en sous-groupes.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Pédagogie générale	**10**		10 %		20 %	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :
Concernant le travail annuel (ou journalier), équivalant à 30% de la note finale, il sera évalué sur base de travaux réalisés en classe (interrogations, exercices d'application, analyse de textes, …) ou à domicile, sur l'attitude des étudiants au cours et sur leur participation active. Il est donc évident qu'une présence assidue au cours est indispensable.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP1 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle 1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Ateliers de Formation Professionnelle (AFP)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 120h (120h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les thématiques suivantes seront abordées au fil de l'année académique, en fonction du champ d'études envisagé :
- Des séances de méthodes de travail pour l'étudiant (dans le cadre du Décret pour l'aide à la réussite).
- L'observation en EPS : de la subjectivité vers une forme d'objectivité ?
- Les champs de compétences et les programmes en Education physique ; le Décret Missions, les programmes d'enseignement de la FWB et des Villes et Communes.
- La préparation de leçon (conception préalable d'une séquence d'activités).
- L'interdisciplinarité dans l'enseignement.
- L'organisation (des groupes et des apprentissages, matérielle, gestion de l'espace et du temps, organisation de projets).
- La prise en charge d'un groupe, les commandements et la communication didactique.
- Les interactions professeur et élève(s), y compris les incidents critiques.
- Notions de didactiques des disciplines d'enseignement.
- Notions d'arbitrage.
- Remédiations.
- …

Plus que des vecteurs de formation, les microtrainings (activités d'enseignement mutuel) et les divers projets menés mobiliseront également de multiples apprentissages fondamentaux en eux-mêmes.

En outre, les préparations et débriefings de stages tiendront également une place de choix dans la planification de ces séances d'AFP.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Selon les textes officiels : « L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. » (Circulaire ministérielle du 7 juin 2001) Globalement, les Ateliers de Formation Professionnelle seront donc l'interface de formation entre la théorie, la pratique et la didactique. Concrètement, les principaux objectifs des AFP de ce premier bloc « Bac 1 » viseront à :

- Faire découvrir aux étudiant(e)s le métier d'enseignant en Éducation physique, tant de manière conceptuelle que sur le terrain.
- Travailler les compétences professionnelles et les outils nécessaires aux (futures) prestations d'enseignement, y compris la maîtrise orale et écrite de la langue maternelle.
- Construire et vivre divers projets, dont les apports bénéficient tant aux élèves qui y sont animés qu'aux étudiants qu'ils mobilisent.
- Développer de multiples exercices didactiques ainsi que les aspects pratiques de la formation disciplinaire et psychopédagogique.
- Préparer et analyser les expériences de stage, faire émerger des compétences méthodologiques et un regard réflexif sur celles-ci.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Outre les dossiers diffusés par les différents enseignants, les Socles de compétences et programmes, ainsi que les éléments projetés en séance, deux outils (conçus et gérés par les étudiants eux-mêmes) constituent les supports essentiels : le carnet d'AFP et la farde de ressources AFP. Un syllabus de cours, lié à la maîtrise de la langue, complète le recensement de supports d'apprentissages)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Notes de cours personnelles des différents professeurs.
- Décrets et référentiels officiels.
- Documents de différents services universitaires de l'ULg.
- Documents de travail de l'Inspection.
- Programmes d'Education physique.
- …

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☒ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe d'encadrement en situation réelle)
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Séances de « microtraining » - enseignement mutuel - Projets

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	**30**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☒ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE **FD1** Intitulé complet de l'UE : **UE Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°1**	
ECTS : 10	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 2 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Stéphanie Legisa (stephanie.legisa@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Analyse du mouvement (Partim 1/5)**
- **Physiologie (Partim 1/5)**
- **Psychomotricité (Partim 1/3)**
- **Éducation à la santé**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1a, b, c
2c
3b
4a, b, c, d
5a, b, c, d
6a, b, c, e
7a, b, c, d

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
Physiologie :

- Comprendre la structure et le fonctionnement des différents tissus de l'organisme, leurs adaptations aux variations extérieures et intérieures, et leurs adaptations à l'effort physique.

Psychomotricité :
Connaître les différents aspects théoriques relatifs au développement perceptivo-moteur de l'enfant :
- Contenu du programme

- Approche pédagogique du contenu
- Mouvements fondamentaux de base et aptitudes perceptives
- Structuration spatiale

Analyse du mouvement :
- maîtriser les principes de base relatifs aux différents mouvements du corps humain
- connaître les particularités osseuses et articulaires du tronc et du membre supérieur
- connaître les actions et les insertions des muscles du tronc

Éducation à la santé :
- Comprendre et intégrer différents facteurs ayant une influence sur la santé.
- Pouvoir assurer son rôle d'éducateur dans ces domaines.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Analyse du mouvement (Partim 1/5)	**40**	20 %	80 %		Report	80 %		Report	80 %	
Physiologie (Partim 1/5)	**30**		100 %			100 %			100 %	
Psychomotricité (Partim 1/3)	**10**	20 %	80 %		Report	80 %		Report	80 %	
Éducation à la santé	**20**	15 %	85 %		Report	85 %		Report	85 %	

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD1 Intitulé complet de l'UE : UE Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Analyse du mouvement (Partim 1/5)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 50h (40h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Étude de tous les éléments anatomiques (ostéologie, arthrologie et myologie) indispensables à la compréhension précise et à la bonne exécution d'un geste sportif.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

* maîtriser les principes de base relatifs aux différents mouvements du corps humain
* connaître les particularités osseuses et articulaires du tronc et du membre supérieur
* connaître les actions et les insertions des muscles du tronc

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (transparents)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Schémas de travaux pratiques. Olivier Depreux et Libersa Ed Vigot
Physiologie articulaire. Kapandji. Ed Maloine
Principes d'anatomie et de physiologie. Tortora et Grabowski. Ed De Boeck
Guide des mouvements de musculation. Delavier. Ed Vigot
Les muscles: anatomie fonctionnelle des muscles de l'appareil locomoteur. Valerius, Franck, Kolster, Hirsch, Hamilton, Lafont. Ed Maloine
Petit atlas d'anatomie. Kamina. Ed Maloine

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Analyse du mouvement (Partim 1/5)	**40**	20 %	80 %		Report	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :
La durée de l'épreuve écrite est adaptée à 1h30. La ventilation des aspects de l'évaluation reste identique.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD1 Intitulé complet de l'UE : UE Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Physiologie (Partim 1/5)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 35h (28h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Etude de la cellule et des principaux tissus qui composent l'organisme, leurs adaptations aux variations externes et internes, et leurs adaptations à l'effort physique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Comprendre la structure et le fonctionnement de la cellule et des principaux tissus qui composent l'organisme, leurs adaptations aux variations externes et internes, et leurs adaptations à l'effort physique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Anatomie et physiologie humaines ». Marieb E., Editions De Boeck
« Principes d'anatomie et de physiologie ». Tortora G., Anagnostakos N., Editions De Boeck
« Anatomie, physiologie, biomécanique ». Delamarche, Dufour, Editions Masson
« L'enfant et le sport ». Thibauld, Sprumont, Editions De Boeck
« Physiologie du sport et de l'exercice physique ». Delamarche, Editions De Boeck

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physiologie (Partim 1/5)	**30**		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
La durée de l'épreuve écrite sera aménagée en 1h30-2h d'examen.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD1 Intitulé complet de l'UE : UE Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°1
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Psychomotricité (Partim 1/3)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 11,5h (10h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Approche théorique de l'éducation perceptivo-motrice.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Connaître les différents aspects théoriques relatifs au développement perceptivo-moteur de l'enfant :
- Contenu du programme
- Approche pédagogique du contenu
- Mouvements fondamentaux de base et aptitudes perceptives
- Structuration spatiale

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (activités pratiques, démonstrations)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

FRANCOTTE M., Eduquer par le mouvement. Chap. 1, 2 et 4, Ed. De Boeck, Bruxelles, 1999.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychomotricité (Partim 1/3)	**10**	20 %	80 %		Report	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

- ⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'épreuve présentielle écrite : Travail à rendre le jour où l'examen est prévu à l'horaire => Création de contenus didactiques sur base des notions théoriques reprises dans le cours (des activités de ce genre ont été réalisées durant l'année). Les étudiants recevront un cahier des charges concernant la réalisation de ce travail en temps utiles (via mail hech).

Comme mentionné, le TJ ne pourra pas être amélioré durant les vacances d'été.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD1 Intitulé complet de l'UE : UE Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°1	
Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Éducation à la santé**		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 22,5h (20h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours d'éducation à la santé a pour but d'informer et de sensibiliser l'étudiant aux différents facteurs ayant une répercussion sur la santé. Il passe en revue les contenus suivants : hygiène et soins corporels généraux, sommeil, activité physique et ses effets sur l'organisme, maladies, alimentation et notions de diététique, notions de premiers soins, assuétudes, activité physique en environnement spécifique.
En tant que futur professeur d'éducation physique, le rôle de l'étudiant ne sera pas uniquement de donner cours de sport, mais également de véhiculer une image saine et de pouvoir informer ses futurs élèves sur les comportements sains à adopter dans les différents domaines touchant à la santé (hygiène corporelle, pratiques sportives, alimentation, assuétudes…)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Comprendre et intégrer différents facteurs ayant une influence sur la santé.
Pouvoir assurer son rôle d'éducateur dans ces domaines.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents divers repris dans l'actualité pour illustrer les différents sujets (journaux, revues…)
Revues "Body Talk"
Revues "Equilibre"
Cours de la Croix Rouge
Cours supérieur de sauvetage
Documents diffusés par les associations spécialisées

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Éducation à la santé	**20**	15 %	85 %		Report	85 %		Report	85 %	

Autres (à préciser) :

- ⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen écrit : Travail réflexif reprenant les différents chapitres du cours.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☒ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **UE FD2** Intitulé complet de l'UE : **Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°2**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Marc Francotte (marc.francotte@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Analyse du mouvement (Partim 2/5)**
- **Physiologie (Partim 2/5)**
- **Psychomotricité (Partim 2/3)**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1a, b, c
2c
3b
4a, b, c, d
5a, b, c, d
6a, b, c, e
7a, b, c, d

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

Analyse du mouvement
* maîtriser les principes de base relatifs aux différents mouvements du corps humain
* connaître les particularités osseuses et articulaires du membre inférieur
* connaître les actions, les insertions et la justification des actions des différents muscles du corps humain (au niveau des membres supérieurs et inférieurs)

Physiologie :

- Comprendre la structure et le fonctionnement des principaux systèmes de l'organisme, leurs adaptations aux variations extérieures et intérieures, et leurs adaptations à l'effort physique.
- Construire des leçons d'éducation physique sur des bases anatomiques et physiologiques.

Psychomotricité :
Connaître les différents aspects théoriques relatifs au développement perceptivo-moteur de l'enfant :
- Contenu du programme
- Approche pédagogique du contenu
- Mouvements fondamentaux de base et aptitudes perceptives
- Structuration spatiale

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Analyse du mouvement (partim 2/5)	**50**				20 %	80 %		Report	80 %	
Physiologie (partim 2/5)	**35**					100 %			100 %	
Psychomotricité (partim 2/3)	**15**				20 %	80 %		20 %	80 %	

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD2 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Analyse du mouvement (partim 2/5)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 40h (32h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Étude de tous les éléments anatomiques (ostéologie, arthrologie et myologie) indispensables à la compréhension précise et à la bonne exécution d'un geste sportif.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

* maîtriser les principes de base relatifs aux différents mouvements du corps humain
* connaître les particularités osseuses et articulaires du membre inférieur
* connaître les actions, les insertions et la justification des actions des différents muscles du corps humain (au niveau des membres supérieurs et inférieurs)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Transparents)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Schémas de travaux pratiques. Olivier Depreux et Libersa Ed Vigot
Physiologie articulaire. Kapandji. Ed Maloine
Principes d'anatomie et de physiologie. Tortora et Grabowski. Ed De Boeck
Guide des mouvements de musculation. Delavier. Ed Vigot
Les muscles: anatomie fonctionnelle des muscles de l'appareil locomoteur. Valerius, Franck, Kolster, Hirsch, Hamilton, Lafont. Ed Maloine
Petit atlas d'anatomie. Kamina. Ed Maloine

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Analyse du mouvement (partim 2/5)	**50**				20 %	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :
La durée de l'épreuve écrite est adaptée à 1h30. La ventilation des aspects de l'évaluation reste identique.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD2 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Physiologie (partim 2/5)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 25h (20h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Etude des principaux systèmes de l'organisme, de leurs adaptations aux variations extérieures et intérieures, et de leurs adaptations à l'effort physique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Comprendre la structure et le fonctionnement des principaux systèmes de l'organisme, leurs adaptations aux variations extérieures et intérieures, et leurs adaptations à l'effort physique.
- Construire des leçons d'éducation physique sur des bases anatomiques et physiologiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Anatomie et physiologie humaines ». Marieb E., Editions De Boeck
« Principes d'anatomie et de physiologie ». Tortora G., Anagnostakos N., Editions De Boeck
« Anatomie, physiologie, biomécanique ». Delamarche, Dufour, Editions Masson
« L'enfant et le sport ». Thibauld, Sprumont, Editions De Boeck
« Physiologie du sport et de l'exercice physique ». Delamarche, Editions De Boeck

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physiologie (partim 2/5)	**35**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
La durée de l'épreuve écrite sera aménagée en 1h30-2h d'examen.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD2 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Psychomotricité (partim 2/3)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 11h (10h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Approche théorique de l'éducation perceptivo-motrice.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Connaître les différents aspects théoriques relatifs au développement perceptivo-moteur de l'enfant :
- Contenu du programme
- Approche pédagogique du contenu
- Mouvements fondamentaux de base et aptitudes perceptives
- Structuration spatiale

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (activités pratiques, démonstrations)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

FRANCOTTE M., Eduquer par le mouvement. Chap. 1, 2 et 4, Ed. De Boeck, Bruxelles, 1999.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychomotricité (partim 2/3)	**15**				20 %	80 %		20 %	80 %	

Autres (à préciser) :

- ⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'épreuve présentielle écrite : Travail à rendre le jour où l'examen est prévu à l'horaire => Création de contenus didactiques sur base des notions théoriques reprises dans le cours (des activités de ce genre ont été réalisées durant l'année). Les étudiants recevront un cahier des charges concernant la réalisation de ce travail en temps utiles (via mail hech).

Comme mentionné, le TJ pourra être amélioré durant les vacances d'été.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☒ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE **AIP2** Intitulé complet de l'UE : **Activités d'intégration professionnelle n°2**	
ECTS : 10	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 2 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Julie Hirt (julie.hirt@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Stages pédagogiques**
- **Identité de l'enseignant**
- **Maîtrise orale et écrite de la langue française (Partim 1/3)**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- C1 (a, b, c) : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- C2 (a, c, e) : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- C3 (b, c) : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- C4 (a, c, d, e) : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et innover.
- C5 (c, d) : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- C6 (a, e) : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- C7 (a, b) : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Identifier les enjeux d'une relation éducative constructive et d'une communication bienveillante
- Identifier les jeux psychologiques et les mécanismes inconscients qui peuvent détériorer la relation éducative

- Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	**45**	(précision des modalités d'évaluation dans le descriptif de chacune des AA, dans les pages ci-dessous)								
Identité de l'enseignant	**10**									
Maîtrise de la langue (partim 1/3)	**45**									

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Stages pédagogiques (2semaines)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 60h (60h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Mises en situation pratiques d'enseignement dans des environnements scolaires variés (enseignement fondamental pour le stage 1 et enseignement secondaire pour le stage 2).
Rédaction de rapports réflexifs sur les expériences vécues en stage en lien avec les apports théoriques apportés dans les différents cours et lors des séances d'AFP.

⇨ Mises en situation pratiques d'enseignement dans des environnements scolaires variés (enseignement fondamental pour le stage 1 et enseignement secondaire pour le stage 2).; Rédaction de rapports réflexifs sur les expériences vécues en stage ou en PFE en lien avec les apports théoriques apportés dans les différents cours et lors des séances d'AFP.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Les Stages pédagogiques, préparés et débriefés dans le cadre des Ateliers de Formation Professionnelle, permettront aux étudiants de « s'essayer » dans la pratique de leur future profession, sur base préalable d'observations approfondies en contexte réel, et ce pour plusieurs degrés d'enseignement au sein desquels ils seraient amenés à prester (enseignements préscolaire, primaire et secondaire inférieur).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Référentiels de compétences (Socles des compétences et programmes spécifiques d'éducation physique).
- Canevas spécifiques de rédaction de leçons.
- Sources bibliographiques variées relatives aux disciplines d'enseignement.
- Sources bibliographiques d'aide à la planification et à la rédaction de rapports.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Prestation d'enseignement (à caractère formatif))

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	**45**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
Étant donné le nombre d'échecs au sein du rapport de stage 1, il est proposé aux étudiants qui le souhaitent d'améliorer leur premier rapport en suivant les consignes qu'ils avaient reçues lors du Q1.
Pour le stage 2, il est demandé également une analyse réflexive sur les deux PFE (liées au stage 2), cette analyse se basera sur les observations réalisées durant ces journées et sur 1 préparation qu'ils avaient prévu de dispenser lors du stage. Les modalités de travail annuel restent donc les mêmes, c'est à dire 100% et seront reportés en seconde session.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Identité de l'enseignant**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 15h (12h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Compétences travaillées (nouveau référentiel du conseil supérieur pédagogique): Les 7 compétences du nouveau référentiel sont analysées et travaillées lors des cours pour en assurer la bonne compréhension par les étudiants.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Construction de l'identité enseignante.
- Ancrer la formation continue dans la formation initiale.
- Prendre conscience des représentations implicites de la profession dont ils ont été observateurs durant leur scolarité.
- Être capable de se projeter dans le métier.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Guide de l'Enseignement obligatoire en Communauté française (2009) Communauté française.
- Référentiel de compétences de l'enseignant du Conseil supérieur pédagogique.
- Bibliographie :

1) BRUNO DE LIEVRE, LUCIE STAES, La psychomotricité au service de l'enfant. DE BOECK, Bruxelles, 1993.
2) Denise Chauvel, Christiane Noret, Des jeux pour détendre etrelaxer les enfants. RETZ, Paris, 1991.
3) Joël Savatofski. Jeux-massages à l'école, à la maison, en centrede vacances. RETZ, 1, rue du Départ 75014 Paris, 1992.
4) Jean-Paul Allaux. 50 jeux pour prévenir et guérir les affectionsrespiratoires. RETZ, 1, rue du Départ 75014 Paris, 1994.
5) Jean Keller. Activité physique et sportive et motricité del'enfant. VIGOT, Paris, 1992.
6) E.Battista/J.Vives. Exercices de gymnastique. Souplesse et force.VIGOT, Paris, 1979.
7) W. Bucher/ C.Messmer, F. Salzmann. 1000 Exercices et jeux denatation. VIGOT, Paris, 1992.
8) W. Bucher. 1000 Exercices et jeux de tennis. VIGOT, Paris, 1989.
9) DOCUMENTS PEDAGOGIQUES N°57 : "L'enfant et la balle",1995 .Ministère de l'Education de la Communauté Française.
10) DEVELOPPEMENT CORPOREL, REPERTOIRE D'ACTIVITES POUR UNE EDUCATION GLOBALE DES ENFANTS DE 2 1/2 A 8 ANS. 1994.Ministère de l'Education de la Communauté Française.
11) EDUCATION PHYSIQUE, REPERTOIRE D'ACTIVITES OUR LES ELEVES DES 3eET 4e ANNEES PRIMAIRES. 1995, Ministère de l'Education de la Communauté Française.
12) H. Potter. Sport et sécurité. CNA et Winterthur. Lucerne, 1982
13) J. WEINECK. Manuel d'entraînement. VIGOT, Paris, 1986.
14) J. LE BOULCH. Mouvement et développement de la personne. VIGOT, Paris, 1995.
15) G. BONAVENTURE. Vers une éducation globale en relation avec les intérêts de l'enfant.Fédération d'Education Physique , Liège, 1995
16) E.THILL, R. THOMAS, J. CAJA. Manuel de l'éducateur sportif. VIGOT, Paris, 1997.
17) F.CANCHY-GIROMINI. Corps et paroles sur le corps. VERNAZOBRES-GREGO, 74, bd de l'Hôpital 75013 Paris, 1997.
18) R.DUPONT. La relaxation. VERNAZOBRES-GREGO, 74, bd de l'Hôpital 75013 Paris, 1997.
19) J.C. CARRIC. Education et rééducation. VERNAZOBRES-GREGO, 74, bd de l'Hôpital 75013 Paris, 1997.
20) J.C. CARRIC. Le développement psychomoteur de l'enfant normal. VERNAZOBRES-GREGO, 74, bd de l'Hôpital 75013 Paris, 1997.

21) L.VAIVRE DOURET. Apports à l'examen psychomoteur. VERNAZOBRES-GREGO, 74, bd de l'Hôpital 75013 Paris, 1997.
22) MARIA TERESA ESTRELA.. Autorité et discipline à l'école. ESF éditeur, 17, rue de Viète-75017 Paris ,1994
23) OUVRAGE COLLECTIF. Sous la direction de Yvon L'ABBE.La violence chez les jeunes. Editions Sciences et Culture Inc. ,5090 de Bellechasse, Montréal, (QUEBEC) Canada H1T2A2 1995.
24) NAMUROIS, FRANCOTTE, CRIELAARD. Récréation et jeux à l'école maternelle. CEREKI, Université de Liège, JM CRIELAARD éditeur, Liège, 1998 .
25) Association des Scouts du Canada. 100 Jeux en plein air. Les éditions de l'Homme,Québec,1997.
26) Jean Le BOULCH. Le corps à l'école au XXIe siècle. Presses Universitaires de France,1998,108 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.
27) Jean MASSION. Cerveau et motricité. Presses Universitaires de France,1997,108 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.
28) Maurice PIERON. Pédagogie des activités physiques et du sport. 1992. Edition « Revue E.P.S. »-11,avnue du Tremblay-75012 Paris.
29) Maurice PIERON. Analyser l'Enseignement pour mieux Enseigner.1996. Dossier E.P.S. n°16. Edition « Revue E.P.S.» : 11,avenue du Tremblay-75012 Paris.
30) Vincent Lamotte.Lexique de l'enseignement de l'EPS.2005.PUF.Paris
31) Bernard Bourdon et col..Approche transversalle des sports collectifs.2001. Revue EPS. Paris
32) Claude Doucet. Football Psychomotricité du jeune joueur.2007.Amphora.Paris
33) Cathy Malfois . Basket Entaînement des jeunes.2009.Amphora.Paris.
34) Jean-Luc TIMAN. Treize stratégies pour prévenir les violences à l'école.2004.Matrice éditions.Vigneux.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Identité de l'enseignant	**10**		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
…

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Maîtrise orale et écrite de la langue française-(Partim 1/3)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 60h (54h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La Maîtrise de la langue française, dont le cours sera partiellement intégré de façon interdisciplinaire aux Ateliers de Formation Professionnelle, participera à préparer les séances de « microtrainings » prestées dans le cadre des activités pratiques internes à la Haute École (MLO) et la rédaction des rapports de stage auxquels devront se consacrer les étudiants (MLE) ; et ce, dans un esprit d'approche fonctionnelle et professionnalisante tant des modalités écrite qu'orale de la maîtrise de la langue. Par ailleurs, le cours disciplinaire complètera la formation au sein de cette UE, en groupes-classes, afin de s'assurer de la bonne acquisition des bases nécessaires en matière d'expressions orale et écrite.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

A l'écrit, l'étudiant sera capable : d'utiliser les structures grammaticales et un vocabulaire adéquats ; d'utiliser correctement le système de ponctuation ; de veiller à la lisibilité et à la mise en page ; d'écrire un texte dans une orthographe excellente (orthographe grammaticale et orthographe d'usage).
A l'oral, l'étudiant sera capable : de prendre la parole face à un groupe, de contrôler son débit, son volume, sa prononciation et son intonation ; de présenter un sujet donné de manière structurée tout en utilisant des supports didactiques de manière adéquate.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Braun, A. & Cabillau, J-F. (2007). Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte. Waterloo: Wolters-Plantyn.
Chartrand, S., Aubin, D., Blain,R., &Simard C. (1999). Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui. Montréal : Graficor (Chenelière Education).
Chartrand, S., Simard, C. & Sol, Ch. (2006). Grammaire de base. Bruxelles : De Boeck.
Dumortier, J-L., Dispy. M. & Van Beveren, J. (2013). Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Namur : Presses universitaires.
Perrier, J. & Chauvel, D. (2003). La voix – 50 jeux pour expression vocale et corporelle., Paris: Ed. Retz.
http://www.ccdmd.qc.ca/catalogue/amelioration-du-francais

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maîtrise de la langue (partim 1/3)	**45**	20 %			80 %			100 %		

Autres (à préciser) :
Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Un avis personnel argumenté sur l'importance de la maitrise de la langue dans l'exercice de leur future profession. La dictée et le vocabulaire ont été évalués en TA en décembre.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantations : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☒ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE **AIP3** Intitulé complet de l'UE : **Activités d'intégration professionnelle n°3**	
ECTS : 30	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 6 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (UE AIP4)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (AIP1)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Bérengère Lange (berengere.lange@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Ateliers de formation professionnelle**
- **Psychomotricité (Partim 3/3)**
- **Stages pédagogiques**
- **Sports y compris l'éducation à la sécurité**
- **Activités aquatiques y compris l'éducation à la sécurité**
- **Activités d'expression y compris l'éducation à la sécurité – Athlétisme et/ou Danse**
- **Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences prioritaires :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession (1) ;
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité (2) ;
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3) ;
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4) ;
- 4a : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4b : Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
- 4c : Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4c : Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5) ;
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6) ;
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Travailler en équipes.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	**20**	(précision des modalités d'évaluation dans le descriptif de chacune des AA, dans les pages ci-dessous)								
Psychomotricité (Partim 3/3)	**10**									
Stages pédagogiques	**30**									
Sports	**10**									
Activités aquatiques	**10**									
Activités d'expression – Athlétisme et/ou Danse	**10**									
Gymnastique	**10**									

Autres (à préciser) :

Les "Ateliers de Formation Professionnelle" (AFP) seront l'objet d'une évaluation continue, globale et collective. En fin d'année académique, l'ensemble des professeurs titulaires se réunira pour fixer une note unique et définitive, sur base des travaux rendus et corrigés, des prestations et de l'implication de l'étudiant dans les AFP, de la présence et de l'assiduité de celui-ci aux séances de formation, ainsi que du niveau de performance atteint lors des stages (dont le lien avec les AFP est évident)… La fonction formative de l'évaluation sera continuellement appliquée au fil des séances. Des travaux ponctuels pourront en outre faire l'objet d'une évaluation certificative. Les points seront, dans ces cas, intégrés dans la note finale. En cas d'absence de l'étudiant à un travail (théorique comme pratique) pendant l'année, seul un certificat officiel (médical, police, administration communale) pourrait permettre de ne pas voir sanctionné négativement le travail manquant, qui pourrait alors être refait.

Comme indiqué sous le tableau récapitulatif relatif à l'évaluation, dans les activités sportives, l'examen oral est en fait un examen pratique pouvant être réalisé en partie durant l'année.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Ateliers de formation professionnelle**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 120h (120h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Préparation de leçon : rappels, enrichissement, adaptation en fonction de la spécificité des disciplines fondamentales en EPS (gymnastique sportive, natation, athlétisme et sports collectifs).
- Relations avec les référentiels– Mises en application des différents champs de compétences et des différentes compétences disciplinaires et transversales identifiées dans les socles de compétences et les programmes spécifiques à l'éducation physique.
- Fiche technique : présentation des étapes de son élaboration (recherche - construction - exploitation - évaluation – adaptation).
- Gestion organisationnelle (du temps, de l'espace, du matériel, de l'apprentissage).
- Approche différenciée / individualisée de l'enseignement : notions d'intensification et de remédiation ;
- Dossier de l'enseignant (suivi, actualisation et enrichissement).
- Sensibilisation à d'autres niveaux et milieux d'enseignement :~~ séminaires d'encadrement dans l'enseignement maternel (projet psychomotricité avec les écoles maternelles de Villers-le-Bouillet, environ 120 enfants concernés)~~.
- Didactiques et méthodologie de l'enseignement – mise en œuvre sous forme de microtrainings filmés + retours réflexifs sur les situations vécues.
- Pratiques formatives dans l'enseignement secondaire inférieur.
- Bilans de stages avec exploitation et analyse en classe (approche réflexive rétroactive).

+ Toute autre activité pratique jugée nécessaire, au fil de l'année, pour répondre aux éventuels besoins méthodologiques et didactiques des étudiants

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Selon les textes officiels : « L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. » (Circulaire ministérielle du 7 juin 2001)
Globalement, les Ateliers de Formation Professionnelle seront donc l'interface de formation entre la théorie, la pratique et la didactique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- S'approprier des compétences didactiques et méthodologiques afin de maîtriser, en fin d'année, les compétences de base, de la fonction enseignante en éducation physique (voir fiche de compétences pour l'évaluation en stage).
- Maîtriser les connaissances relatives au Décret-Mission et étude spécifique des différents programmes d'enseignement de l'EPS, du fondamental au secondaire.
- Construire et exploiter à bon escient les différents outils de l'enseignant, principalement la préparation de leçons, mais aussi le journal de classe, le cahier de compétences et le carnet d'autocritiques.
- S'approprier les connaissances théoriques acquises dans les différents cours et les mettre en œuvre dans des situations pratiques d'enseignement (microtrainings filmés).

- Analyser et réguler les situations d'enseignement vécues afin de favoriser la maîtrise des compétences visées et de faciliter leur transfert dans les pratiques de stage.
- S'impliquer personnellement dans un établissement. Cette implication sera également progressive, allant de l'observation de leçons jusqu'à des prestations d'enseignement individuelles, en situation réelle d'enseignement (cadre des PFE).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Tenue et mise à jour d'un carnet d'AFP et d'une farde de ressource.)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents de l'AGERS - Supports de travail de l'Inspection - Ouvrages divers détaillés lors des cours - Les Socles de compétences et Programmes des différents Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement - Documents de différents services universitaires de l'ULg – Ressources du Ministère de l'Education – FWB.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Séances de "microtraining" (enseignement mutuel); projets d'encadrement ou de mise en situation (sur le terrain) ; pratiques formatives d'enseignement (PFE) préparatoires aux stages d'enseignement)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	**20**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
Les "Ateliers de Formation Professionnelle" (AFP) seront l'objet d'une évaluation continue, globale et collective. En fin d'année académique, l'ensemble des professeurs titulaires se réunira pour fixer une note unique et définitive, sur base des travaux rendus et corrigés, des prestations et de l'implication de l'étudiant dans les AFP, de la présence et de l'assiduité de celui-ci aux séances de formation, ainsi que du niveau de performance atteint lors des stages (dont le lien avec les AFP est évident)…
La fonction formative de l'évaluation sera continuellement appliquée tout au long des séances de formation. Des travaux pratiques ponctuels pourront faire l'objet d'une évaluation certificative.
Les points seront, dans ces cas, intégrés dans la note finale.
La présence et la participation en classe seront prises en compte lors de l'établissement de la note finale.

En cas d'absence de l'étudiant à un travail (théorique comme pratique) pendant l'année, seul un certificat officiel (médical, police, administration communale) pourrait permettre de ne pas voir sanctionné négativement le travail manquant, qui pourrait alors être refait.
Les principaux champs d'évaluation des AFP seront ainsi :

- La présence et la participation aux activités en classe et lors des séminaires.
- Les Pratiques Formatives d'Enseignement (P.F.E.).
- Les travaux demandés (rendus et/ou prestés).
- La tenue des outils réflexifs, méthodologiques et administratifs (farde de stage, carnet d'AFP, farde de ressources, etc.) ainsi que des divers documents de stage (journaux de classe, carnets d'autocritiques, etc.)
- La participation et le degré d'implication dans les journées didactiques supplémentaires (Visé, ~~Villers-le-Bouillet~~, etc.)
- La participation et le degré d'implication dans les stages complémentaires de formation (stage de remise en forme à Spa, stage de ski, etc.)

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Psychomotricité (partim 3/3)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 45h (40h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Approche, apprentissage ou approfondissement des notions liées à la psychomotricité :
-Les taxonomies et séquences de développement
-Les éléments développés en psychomotricité (schéma corporel, structuration spatiale, latéralité, structuration temporelle) et les troubles associés.
-les habilités motrices, sociales et affectives
-Didactique de la psychomotricité (caractéristiques du matériel, choix des espaces, des organisations, gestion de la sécurité, …)
-la relaxation adaptée aux enfants
-la psychomotricité en lien avec les apprentissages cognitifs

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera amené à :
- réaliser des observations de séquence d'enseignement afin de dégager des pistes méthodologiques d'enseignement et afin d'approfondir et affiner ses connaissances sur le développement de l'enfant.
- se baser sur des repères théoriques afin de développer, construire et expérimenter en classe des situations de jeux.
- réaliser des séquences d'enseignement dans des écoles partenaires en respectant différents objectifs.
- s'auto évaluer et poser un regard réflexif sur ses pratiques afin de dégager des pistes d'actions.

L'étudiant sera capable de :
- d'adapter ses interventions en fonction des objectifs généraux poursuivis, des compétences à développer, des besoins de l'enfant, du contexte et des conditions matérielles dans lesquels il évolue.
- d'adapter les situations à l'âge de l'enfant
- de maîtriser les différents types d'organisation
- d'utiliser un vocabulaire adapté aux enfants en travaillant sur le langage imagé.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

DELIEVRE & STAES, *la psychomotricité au service de l'enfant*, De Boeck, 1992
DE MEUR &STAES, *Psychomotricité, éducation et rééducation*, De Boeck, 1998
FRANCOTTE M, *Eduquer par le mouvement*, Outils pour enseigner, De Boeck, 1999
LACOMBE J, *Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans*, Outils pour enseigner, De Boeck, 1996
MANENT G, *L'enfant et la relaxation*, Editions Le Souffle D'or, 2009
PAOLETTI R, *Education et motricité, L'enfant de deux à huit ans*, De Boeck Université, 1999
WAUTERS-KRINGS F, *(Psycho)motricité. Soutenir, prévenir et compenser*, De Boeck, 2012

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychomotricité (Partim 3/3)	**10**		10 %		30 %	60 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :
Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Les étudiants devront rendre un cahier de matière plus conséquent qui sera utilisable en stage. Il y aura un travail complémentaire reprenant une synthèse des notions principales à illustrer au moyen d'exercices. Pas de modification du TJ initialement prévu…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelles n°3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Stages pédagogiques (4 semaines)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 120h (120h sur 4 semaines)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

~~2 fois~~ deux semaines de stage dans l'enseignement, dans le même établissement scolaire.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme des stages pédagogiques, l'étudiant sera capable:
- D'approfondir l'appropriation des compétences didactiques afin de pouvoir maîtriser en fin d'année les compétences de base (en « surligné » sur la fiche d'évaluation des stages), concernant la fonction enseignante en éducation physique.
(**Voir fiche de compétences définie à travers la fiche d'évaluation des stages**)
- De maîtriser les connaissances relatives au Décret-Mission et étude approfondie des différents programmes d'enseignement de l'EPS, du fondamental au secondaire.
- De construire et d'exploiter à bon escient les différents outils de l'enseignant, principalement la préparation de leçon mais aussi le journal de classe, le cahier de compétences et le carnet d'autocritiques.
- De s'impliquer personnellement dans un établissement. Cette implication sera également progressive, allant de l'observation de leçons (cadre des AFP) jusqu'à des prestations d'enseignement individuelles, en situation réelle d'enseignement (Cadre des deux fois deux semaines de stage).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Construction et tenue d'une farde didactique comprenant l'ensemble des préparations de leçons construites, ainsi que les supports didactiques divers (kinogrammes, fiches techniques…). Cette farde comprendra, en outre, une partie administrative (conventions signées, projet d'établissement de l'école d'accueil, ROI, feuille de recensement des heures prestées…) qui devra également être tenue à jour)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les programmes de l'enseignement, le Décret-Mission, les socles de compétences, les deux conventions de stage (générale et spécifique à la section), le profil d'enseignement…

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (stages d'enseignement)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	**30**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
Le stage 2 est remplacé par un travail de réflexivité (facultatif).
L'équipe de formation propose la rédaction d'une analyse réflexive uniquement pour les étudiants qui souhaiteraient améliorer leur note de stage.
De plus, d'autres informations sont à la disposition du staff pédagogique, lui permettant d'évaluer les étudiants : autoévaluation (entretiens réalisés lors du retour du stage 1), prestations réalisées en AFP, etc.
Tous ces éléments amènent l'équipe à considérer que cela constitue un bagage largement suffisant pour s'en tenir à cela ; il ne s'avère effectivement pas nécessaire de demander des travaux supplémentaires aux étudiants. Une évaluation des performances des étudiants sera réalisée sur base du premier stage, de l'autoévaluation et du travail facultatif pour ceux qui le désirent.
Enfin et toutefois, comme annoncé par la Direction de Département, le Conseil de classe pourrait se réserver la possibilité, à titre exceptionnel, concernant d'éventuels étudiants considérés comme toujours en difficulté, de leur demander de prester le dernier stage en session ouverte, si la Direction le permet.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelles n°3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Sports y compris l'éducation à la sécurité**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 45h (40h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Familiariser les élèves avec les différentes pratiques sportives susceptibles d'être utilisées dans le cadre de leur activité professionnelle conformément au programme (diverses orientations en fonction de l'âge, du milieu, etc.)
Maitriser les disciplines en tant qu'outil d'apprentissage.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Approche transversale des sports collectifs
Construction des apprentissages et didactique des sports suivants :
Volley-ball
Mini-foot / Floorball
Hand-ball
Basket-ball
Badminton (filles)
Athlétisme (filles) : lancer du poids, 60 m haies, formes d'endurance, relais.

Au terme de l'AA, l'étudiant est capable de :

- Réaliser les performances requises dans les différentes disciplines citées ci-dessus.
- Maîtriser la didactique de ces apprentissages.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (XXX)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1) Jean Keller. *Activité physique et sportive et motricité del'enfant*. VIGOT, Paris, 1992.
2) DOCUMENTS PEDAGIGIQUES N°57 : *L'enfant et la balle*, 1995 .Ministère de l'Education de la Communauté Française. 3) DEVELOPPEMENT CORPOREL, REPERTOIRE D'ACTIVITES POUR UNE EDUCATIONGLOBALE DES ENFANTS DE 2 1/2 A 8 ANS. 1994.Ministère de l'Education de la Communauté Française.
4) EDUCATION PHYSIQUE, REPERTOIRE D'ACTIVITES OUR LES ELEVES DES 3eET 4e ANNEES PRIMAIRES. 1995Ministère de l'Education de la Communauté Française.
5) H. Potter. *Sport et sécurité*. CNA et Winterthur. Lucerne, 1982
6) J. WEINECK. *Manuel d'entraînement*. VIGOT, Paris, 1986.
7) E.THILL, R. THOMAS, J. CAJA. *Manuel de l'éducateur sportif*. VIGOT, Paris, 1997.
8) Association des Scouts du Canada. *100 Jeux en plein air*. Les éditions de l'Homme,Québec,1997.
9) Maurice PIERON. *Pédagogie des activités physiques et du sport*. 1992. Edition « Revue E.P.S. »-11,avnue du Tremblay-75012 Paris.
10) Maurice PIERON. *Analyser l'Enseignement pour mieux Enseigner*.1996. Dossier E.P.S. n°16. Edition «Revue E.P.S.»-11,avenue du Tremblay-75012 Paris.
11) Vincent Lamotte.*Lexique de l'enseignement de l'EPS*.2005.PUF.Paris
12) Bernard Bourdon et col..*Approche transversalle des sports collectifs*.2001. Revue EPS. Paris
13) Claude Doucet. *Football Psychomotricité du jeune joueur*.2007.Amphora.Paris
14) Cathy Malf3ois. *Basket Entaînement des jeunes*.2009.Amphora.Paris.

15) P. Vincent, *Basket, Méthode d'entraînement*, 2013, Chiron, Paris.
16) J. Sicard, *Le Basket, une méthode complète et moderne pourapprendre ou se perfectionner*, 1998, Solar
17) T. Claisse, *Apprendre le Basket par le jeu, par le match* , 2014 CUFOCEP LLN
18) C. Falguière, Basket-ball, contenus scolaires pour le collège et le lycée, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
19) Documents Pédagogiques 27, 63 et 71 : Basket-ball I, II et III, Ministère de l'Education de la Communauté Française. 20) S. Rivière et coll, l'EPS à l'école cycles 2 et 3, 2010, Retz, Paris
21) FFHb, Coll, Handball à l'école, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
22) L. Le Meur, P. Jeannin, Le guide du Handball, 2012, Ed. Revue EPS, Paris
23) JJ Benoit et coll, Jeux de mini-volley, 2006, Ed. Revue EPS, Paris
24) P. Lammertyn, N. Lemoine, Jeux de Badminton, 2004, Ed. Revue EPS, Paris
25) H. Rolan, S. Geay, Le guide du Badminton, 2011, Ed. Revue EPS, Paris

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sports	**10**		10 % ◊		10 %	80 % ◊		Report	90 % ◊	

Autres (à préciser) :
◊ Évaluation des performances sous forme d'épreuve écrite, orale et/ou pratique.

Attention : chaque discipline sportive doit être réussie à 10/20 minimum pour que l'activité d'apprentissage « Sports » puisse être considérée comme globalement acquise.

Pour les filles, il est inclus dans l'évaluation que les étudiantes participeront au jogging de Liège, organisé en collaboration avec l'équipe Zatopek.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelles n°3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Activités aquatiques y compris l'éducation à la sécurité**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 30h (27h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. L'entraînement. (fractionné, intervalle, distance, essais de modification de variables : fréquence et amplitude des mouvements).
2. Les différentes techniques de nage : progressions méthodologiques. Détection des fautes techniques, corrections, remédiations et évaluation.
3. Les virages et départs des différentes techniques de nage.
4. Ces notions utilisées pour un 200m 4N
5. Perfectionnement des techniques de nages, des virages. Travail des différents paramètres en lien avec la performance en natation : fréquence, amplitude, appui, portance.
6. Mise en place de progressions méthodologiques permettant l'apprentissage des différentes nages.
7. Détection des fautes techniques, corrections et remédiations.
8. Elaboration de fiches d'évaluation.
9. Développement des capacités de sprint sur 50 m.
10. Démonstration des différentes nages dans l'eau et hors de l'eau

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Nager correctement dans les quatre styles de nage, effectuer les départs et les virages recommandés par le code FINA.
- Etre capable de comprendre et d'utiliser les principes élémentaires de mécanique des fluides et de biomécanique afin d'améliorer sa technique.
- Utiliser les connaissances acquises, théoriques et pratiques dans l'enseignement de cette discipline.
- Réaliser une démonstration de qualité de deux techniques de nage différentes.
- Détecter et corriger les défauts techniques des différentes nages

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Caméra pour filmer, visionner et analyser les erreurs.)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1. SCHMITT P., *NAGER, de la découverte à la performance* Vigot; coll. sport + initiation, 1992.
2. PALMER M., *Sciences de l'enseignement de la natation* Vigot; coll. sport + enseignement 81, 1985.
3. CATEAU et GAROFF, L'enseignement de la natation, Paris, 1974
4. COUNSILMAN J., *La natation,* tome 1 - *Les techniques*. Chiron sports, 1977
5. DUBOIS C. & ROBIN J.P., *Natation*, Ed. Revue EPS
6. GAL, N. *Savoir nager, une pédagogie de la natation*. Ed. Revue EPS, Paris, 1993
7. BÜCHER, W. *1000 exercices et jeux de natation*. Vigot, Paris, 1990
8. Document pédagogique n° 4, *La natation* Document pédagogique n° 42, *L'enfant et l'eau*,
9. Education psychomotrice par les activités aquatiques, fichier FNSEL, FSENC, Liège.
10. PIÉRARD, R. *Activités et jeux d'eau*. Gestinfo, Liège, 1994
11. collectif, 17 repères natation, Ed. Revue EPS

12. collectif, *L'adaptation à un milieu différent : l'eau*. dans « L'activité physique de l'enfant » chap.4, Ed. Amicale EPS,1986
13. collectif, *L'enfant et l'eau. Vers la natation*. dossier tiers temps, revue EPS, n° 149, pp 17 à 40
14. collectif, *L'enseignement de la natation dans les milieux scolaires.* dossier tiers temps, revue EPS, n° 132, pp 23 à 25 15. collectif , *Natation à l'école élémentaire.* revue EPS1, n° 30, pp 53 à 59
16. PIÉRARD, R. *Natation* , dans « Education physique de 3 à 8 ans », Féd. E.P., 1991
17. CHAPELLE & LAVIGNE, *Natation Un outil pour une équipe*, revue EPS1, n° 67, pp 12 à 14
18. M. Francotte, *Education motrice et activités aquatiques*, Céréki U.Lg
19. *Initiation à la natation*, fichier Adeps. Min. de la culture française, 1969
20. BRISY Véronique dans CARLIER G., GERARD Ph., OBSOMER R., RENARD J-P., Education physique et sportive. Innovations pédagogiques en formation continue, DE BOECK, 2002, pp.101-116.
21. PEDROLETTI M., Natation du débutant à l'international exercices pratiques, AMPHORA, 1990.
22. PEDROLETTI M., Les fondamentaux de la natation, Initiation et perfectionnement pour tous, AMPHORA, 2000.
23. PELAYOP., MAILLARD D., ROZIER D., CHOLLET D., Natation au collège et au lycée, revue EPS, 1999. CHOLLET D.,
24. Approche scientifique de la natation sportive, VIGOT, 1990.
24. HELAL H., BOULLE B., L'enseignement de la natation, Les cahiers de l'INSEP n°28, INSEP, 1999.
25. MAURY B., COUDRIER Ch., Natation pour les 6-12 ans, revue EPS, 2000.

Conseils de lecture : Idem, livres disponibles à la bibliothèque EP, constituée par les apports des collègues de la section. Bibliothèque située au 035. Livres disponibles lors des AFP.

Ressources en ligne :
http://www.natationpourtous.com/technique/crawl/crawl-gainage.php
Site intéressant, alliant des descriptions techniques, des descriptions d'éducatifs ainsi que des vidéos très intéressantes.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Kinogrammes, caméra…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Activités aquatiques	**10**			10 % *	20 %		70 % *	Report		80 % *

Autres (à préciser) :
* Examen Oral correspondant à des démonstrations techniques de nages à sec plus des démonstrations d'erreurs et leurs corrections spécifiques.
En outre, des tests pratiques seront donc à réaliser durant l'année : 200 4N, 50 m Démonstration, 50 m Sprint. 100 Dos ; Liste non exhaustive.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelles n°3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Activités d'expression y compris l'éducation à la sécurité – Athlétisme et/ou Danse**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 45h (40h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Athlétisme : Familiariser les élèves avec les différentes pratiques sportives susceptibles d'être utilisées dans le cadre de leur activité professionnelle conformément au programme (diverses orientations en fonction de l'âge, du milieu, etc.) ; maîtriser les techniques suivantes : 200m. haies, 1500m., saut en longueur ou autres en fonction du contexte de l'année. Maitriser les disciplines en tant qu'outil d'apprentissage.

Danse : Step et Aérobic
STEP :
- Chorégraphies plus complexes, travail de coopération
- Modules adaptés à l'enseignement secondaire
- Création et enseignement de modules
- Création de mini-enchaînements d'assouplissements spécifiques

AEROBIC :
- Chorégraphies HILO plus complexes, travail de coopération
- Création de modules
- Enseignements de modules
- Compréhension des techniques de renforcement musculaire et d'assouplissement
- Création d'exercices enchaînés, en renforcement musculaire

Pour chacune des deux activités : étapes et progression dans les apprentissages, correctifs, travail de remédiation, intensifications, ~~choix de musique~~.

Danse : JAZZ-FUNKY :
- Chorégraphies de styles différents

Pour cette activité de danse : étapes et progression dans les apprentissages, correctifs, travail de remédiation, intensifications, ~~choix de musique~~.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Athlétisme : (garçons)
Les compétences visées sont les suivantes :
Maitriser la discipline athlétisme en tant qu'outil d'apprentissage
Etre capable de réaliser les performances requises dans les différentes disciplines citées ci-dessus.

Danse : (filles)
- Maîtriser des techniques élaborées et intensifiées dans les différentes disciplines abordées.
- Reproduire des chorégraphies complexes en musique.
- Créer des modules adaptés.
- Maîtriser des différentes étapes d'apprentissage.
- Enseigner des modules et chorégraphies en musique.

Au terme de l'UA, l'étudiant est capable de :
- Réaliser les performances requises dans les différentes disciplines citées ci-dessus.
- Maîtriser la didactique de ces apprentissages.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (XXX)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1) Jean-Paul Allaux. *50 jeux pour prévenir et guérir les affectionsrespiratoires*. RETZ, 1, rue du Départ 75014 Paris, 1994.
2) Jean Keller. *Activité physique et sportive et motricité del'enfant*. VIGOT, Paris, 1992.
3) E.Battista/J.Vives. *Exercices de gymnastique. Souplesse et force*.VIGOT, Paris, 1979.
4) DEVELOPPEMENT CORPOREL, REPERTOIRE D'ACTIVITES POUR UNE EDUCATIONGLOBALE DES ENFANTS DE 2 1/2 A 8 ANS. 1994.Ministère de l'Education de la Communauté Française.
5) EDUCATION PHYSIQUE, REPERTOIRE D'ACTIVITES OUR LES ELEVES DES 3eET 4e ANNEES PRIMAIRES. 1995 Ministère de l'Education de la Communauté Française.
6) H. Potter. *Sport et sécurité*. CNA et Winterthur. Lucerne, 1982
7) J. WEINECK. *Manuel d'entraînement*. VIGOT, Paris, 1986.
8) E.THILL, R. THOMAS, J. CAJA. *Manuel de l'éducateur sportif*. VIGOT, Paris, 1997.
9) Association des Scouts du Canada. *100 Jeux en plein air*. Les éditions de l'Homme,Québec,1997.
10) Maurice PIERON. *Pédagogie des activités physiques et du sport*. 1992. Edition « Revue E.P.S. »-11,avnue du Tremblay-75012 Paris.
11) Maurice PIERON. *Analyser l'Enseignement pour mieux Enseigner*.1996. Dossier E.P.S. n°16. Edition «Revue E.P.S.»-11,avenue du Tremblay-75012 Paris.
12) Vincent Lamotte.*Lexique de l'enseignement de l'EPS*.2005.PUF.Paris

FRUGIER E., CHOQUE J. « Fitness : Lia, hilow, step » Ed. Amphora, 2004.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Activités d'expression – Athlétisme et/ou Danse	**10**		10 % ◊		10 %	80 % ◊		Report	90 % ◊	

Autres (à préciser) :
◊ Évaluation des performances sous forme d'épreuve écrite, orale et/ou pratique.

Pour les activités rythmiques, "l'examen pratique présentiel obligatoire" signifie que les étudiants ont déjà été évalués, quasi à chaque cours (motivation, technique, aisance dans le geste, expressions, ...) ; les épreuves pratiques ne sont donc plus à réaliser.

Pour l'athlétisme, il est envisagé la mise en place d'un travail écrit en remplacement de l'examen : Travail réflexif sur la mise en place des techniques vues au cours dans l'enseignement ; Création de contenus didactiques en rapport avec la matière. Ce travail sera, comme mentionné, améliorable entre la première et la seconde session, au besoin.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelles n°3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 45h (40h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Perfectionnement aux 4 agrès
- Eléments susceptibles d'être abordés dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire inférieur
- Création de mini-enchaînement et d'enchaînements plus complexes
- Pour chaque élément, insistance sur : les critères de réussite, l'aide, les principales actions musculaires, les étapes d'apprentissage, les exercices de remédiation, les exercices d'intensification
- Enseignement d'échauffements spécifiques. Présentation par 2 aux étudiants de la classe
- Elaboration de fiches techniques et d'un cahier de matières.
- Sol : roulade avant Js tendues, roulade arrière avec passage par l'ATR. [=> Pour les garçons]
- Barres // : passage de l'appui brachial à l'appui tendu. [=> Pour les garçons]
  mini-enchaînements et variation sur le thème du trépied.
- Barre fixe : prise d'élan après un tour ar. [=> Pour les garçons]
  mini-enchaînements
- Sauts : plongé, plongé dans la trace de l'appui, par passage à l'appui tendu renversé (au plinth, au cheval, en largeur puis en longueur) [=> Pour les garçons]

- Perfectionnement aux 3 agrès
- Sol :
  rondade flic arrière et salto.
- Barres // :
  passage de la suspension à l'appui tendu.
  sortie couronnée.
- Barre fixe :
  passage de la suspension à l'appui tendu.
  ½ et ¾ volée.
  sortie pieds barre

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- maîtriser les exercices de base vus en première année.
- concevoir une séance d'activités.
- maîtriser les techniques et les exercices (individuels et incorporés dans des enchaînements) figurant au programme de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire inférieur
- connaître, pour chaque élément, les critères de réussite, les étapes d'apprentissage, les exercices de remédiations, les techniques d'aide, les consignes de sécurité
- construire et organiser une partie de leçon de gymnastique (échauffement)
- maîtriser des nouveaux éléments abordés aux cours.
- créer un enchaînement libre en les utilisant.
- tenir un cahier de matières à jour qui sera relevé et apprécié à plusieurs reprises

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Documents pédagogiques de la Communauté française.
- Gym. au sol de P. Soler.
- Pédagogie des agrès de R. Carasco.
- Actions motrices en gymnastique sportive de J. Leguet
- Formations et recyclages divers
- Documents pédagogiques de la Communauté Française Gym au sol de P. Soler
- Pédagogie des agrès de P. Carrasco
- Gymnastique aux agrès de P. Carrasco
- Actions motrices en gymnastique sportive de J. Leguet
- 1000 exercices et jeux de gymnastique de U. Spöhel
- Gymnastique sportive, de l'école aux associations de L. Thomas, J. Fiard, C. Soulard, G. Chautemp

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Gymnastique	**10**			20 %	80 %			100 %		

Autres (à préciser) :
Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Réalisation de fiches techniques. Comme mentionné, la totalité de ce TJ sera améliorable en seconde session (les fiches techniques évaluées dans ce cadre).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

	Haute École Charlemagne Implantations : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☒ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE **FD3** Intitulé complet de l'UE : **Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°3**	
ECTS : 10	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 2 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Olivier Hennen (olivier.hennen@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Évaluation des apprentissages**
- **Psychologie des apprentissages**
- **Physiologie (Partim 3/5)**
- **Théorie technique (Partim 1/4)**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétence 1 : a, b et c
Compétence 2 : a, c et d
Compétence 4 : a, b, c, d et e
Compétence 5 : b, c et d
Compétence 6 : b, c, d, e et f

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- Citer et expliquer les concepts, principes théoriques abordés à travers les différents chapitres du cours.
- Cerner et présenter les idées-clés et foyers véhiculés et développés dans les différentes matières.
- Traiter l'information, en utilisant et en exemplifiant les éléments théoriques relatifs à la pratique docimologique, sur base de cas concrets proposés en classe ou observés sur le terrain et rapportés en classe.
- Concrétiser, à partir de situations réelles d'enseignement vécues (entre autres grâce aux pratiques formatives d'enseignement) les concepts liés à la docimologie, les illustrer.
- Elargir le registre de connaissances docimologiques, à partir de revues de littérature spécifiques à l'éducation physique.

- Asseoir les connaissances relatives à l'évaluation, à partir d'exercices sur des cas concrets.
- Exploiter les informations docimologiques prévues dans les programmes spécifiques d'enseignement de l'éducation physique (Ministère et Inspection), afin de construire et d'enrichir son registre de compétences en la matière.
- De s'inscrire, à partir de la formation scientifique reçue, dans une pratique réflexive où s'articuleront les informations et connaissances construites sur le terrain, car vécues en stage avec les informations et connaissances élaborées en classe.
- Faire émerger et enrichir ses compétences professionnelles en tant qu'"enseignant-évaluateur", cela, selon une logique de progression vers la troisième année avec une pratique d'enseignement de plus en plus fréquente, par un travail de recherche de transfert, d'exploitation et de nécessaire adaptation et personnalisation en situation réelle d'enseignement.
- Identifier les missions spécifiques de l'éducation physique dans l'apprentissage des élèves en relation avec les prescrits légaux.
- Identifier les spécificités de l'éducation physique en milieu scolaire en relation avec la pratique sportive en clubs.
- Identifier la diversité des modalités d'acquisitions des compétences et leurs impacts sur la construction psychomotrice de l'élève.
- Identifier, élaborer et exploiter différentes méthodologies d'enseignement - apprentissage en relation avec les prescrits légaux (APC) et identifier leurs impacts sur l'apprentissage des élèves.
- Identifier, comprendre et exploiter les facteurs motivationnels en jeu dans la relation éducative en éducation physique.
- Développer un regard réflexif et critique sur des thématiques liées à l'apprentissage psychomoteur.
- Analyser, questionner et réguler des séquences d'enseignement - apprentissage en regard des apports théoriques abordés au cours.
- Situer anatomiquement et histologiquement tous les constituants du système nerveux et d'en expliquer précisément le fonctionnement.
Utilisation chronologique de tous les éléments vus lors de la réalisation de gestes complexes
- Comprendre, analyser et utiliser les différents outils à disposition. Sur cette base, l'étudiant(e) sera capable d'élaborer ses propres outils en fonction de ses compétences personnelles. (fiches techniques, référentiel méthodologique) L'étudiant(e) sera capable de comprendre l'utilisation des programmes d'éducation physique, des différentes formules proposées par l'inspection et de les utiliser pour établir ses programmations. L'étudiant(e) pourra adapter ses connaissances lors de ses stages dans l'enseignement secondaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Évaluation des apprentissages	**26**	60 %	40 % *	40% *				Report	40 % *	40% *
Psychologie des apprentissages	**27**	20 %	80 % *	80 % *				Report	80 % *	80 % *
Physiologie (partim 3/5)	**27**		100 % ●						100 % ●	
Théorie technique (partim 1/4)	**20**	30 %	70 %					Report	70 %	

Autres (à préciser) :
*En fonction du nombre d'étudiants, les examens des cours d'« Evaluation des apprentissages » et « Psychologie des apprentissages » peuvent être oraux à la place d'être écrits, à l'appréciation du Titulaire du cours concerné.

● Examen oral et/ou écrit, selon le nombre d'étudiants investis dans l'Unité d'enseignement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD3 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Évaluation des apprentissages**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Approche conceptuelle.
2. L'évaluation et sa fonction de régulation (Allal…).
3. Les différentes fonctions de l'évaluation.
4. Les différents types d'évaluation.
5. Les qualités de base d'une bonne évaluation.
6. Les pièges de l'évaluation. L'aspect des Feed-back.
7. Les hypothèses de base de la pédagogie de la maîtrise, y compris l'approche de l'enseignement différencié et individualisé.
8. Etude de leur impact sur la qualité du processus d'évaluation formative.
9. Analyse des référentiels officiels (programmes, socles…).
10. Elaboration d'une grille d'évaluation en stage et critiques de grilles diverses.
11. Utilisation de la vidéo en Education physique avec des dispositifs numériques tels que les tablettes, IPad, …

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
RESTITUTION
- Citer et expliquer les concepts, principes théoriques abordés à travers les différents chapitres du cours.
- Cerner et présenter les idées-clés et foyers véhiculés et développés dans les différentes matières.

APPLICATION
- Traiter l'information, en utilisant et en exemplifiant les éléments théoriques relatifs à la pratique docimologique, sur base de cas concrets proposés en classe ou observés sur le terrain et rapportés en classe.
- Concrétiser, à partir de situations réelles d'enseignement vécues (entre autres grâce aux pratiques formatives d'enseignement) les concepts liés à la docimologie, les illustrer.
- Elargir le registre de connaissances docimologiques, à partir de revues de littérature spécifiques à l'éducation physique.
- Asseoir les connaissances relatives à l'évaluation, à partir d'exercices sur des cas concrets.
- Exploiter les informations docimologiques prévues dans les programmes spécifiques d'enseignement de l'éducation physique (Ministère et Inspection), afin de construire et d'enrichir son registre de compétences en la matière.

TRANSFERT
- De s'inscrire, à partir de la formation scientifique reçue, dans une pratique réflexive où s'articuleront les informations et connaissances construites sur le terrain, car vécues en stage avec les informations et connaissances élaborées en classe.
- Faire émerger et enrichir ses compétences professionnelles en tant qu'"enseignant-évaluateur", cela, selon une logique de progression vers la troisième année avec une pratique d'enseignement de plus en plus fréquente, par un travail de recherche de transfert, d'exploitation et de nécessaire adaptation et personnalisation en situation réelle d'enseignement.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents du Ministère de l'Education;
- Documents de différents services universitaires de l'U.Lg.
- Documents de travail de l'Inspection…
- Diverses références de livres (détaillées dans le cours)

Supports : Syllabus et documentation – Programmes d'éducation physique (Ministère)

Conseil de lecture : Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?, Crahay M, De Boeck, 1996

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Évaluation des apprentissages	**26**	60 % ◊	40 % *	40% *				Report	40 % *	40% *

Autres (à préciser) :
◊ Travail journalier accompagné d'un portfolio final.
*En fonction du nombre d'étudiants, les examens des cours d'« Evaluation des apprentissages » et « Psychologie des apprentissages » peuvent être oraux à la place d'être écrits, à l'appréciation du Titulaire du cours concerné.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD3 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Psychologie des apprentissages**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (...)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Notions liées :

- Aux conceptions de l'apprentissage, de l'intelligence et du bon enseignant.
- Aux théories de l'apprentissage.
- A la planification et à la rédaction de préparations.
- Aux théories de la motivation.
- Aux méthodologies d'enseignement et plus particulièrement à la mise en œuvre de l'APC.
- A la spécificité de l'éducation physique dans le développement psychomoteur.
- Aux méthodologies d'élaboration de séquences d'enseignement - apprentissage spécifiques à l'éducation physique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Le cours vise à faire acquérir aux étudiants des savoirs, des savoir-faire et une démarche d'analyse réflexive de leur pratique d'enseignement à partir d'une base de connaissances scientifiques des théories de l'apprentissage, de la motivation et des méthodologies actives. Les notions théoriques étant abordées afin d'élaborer et de questionner les pratiques d'enseignement au regard des compétences proposées dans les prescrits légaux.

Les objectifs spécifiques poursuivent l'appropriation par les étudiants des acquis d'apprentissage suivants :

- Identifier les missions spécifiques de l'éducation physique dans l'apprentissage des élèves en relation avec les prescrits légaux.
- Identifier les spécificités de l'éducation physique en milieu scolaire en relation avec la pratique sportive en clubs.
- Identifier la diversité des modalités d'acquisitions des compétences et leurs impacts sur la construction psychomotrice de l'élève.
- Identifier, élaborer et exploiter différentes méthodologies d'enseignement - apprentissage en relation avec les prescrits légaux (APC) et identifier leurs impacts sur l'apprentissage des élèves.
- Identifier, comprendre et exploiter les facteurs motivationnels en jeu dans la relation éducative en éducation physique.
- Développer un regard réflexif et critique sur des thématiques liées à l'apprentissage psychomoteur.
- Analyser, questionner et réguler des séquences d'enseignement - apprentissage en regard des apports théoriques abordés au cours.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒Autre (Articles scientifiques relatifs aux thématiques abordées au cours).

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Florence, J., Brunelle, J. & Carlier, C. (1998). Enseigner l'éducation physique au secondaire : Motiver, aider à apprendre, vivre une relation éducative. Bruxelles : De Boeck.

- De Vecchi, G. & Carmona-Magnaldi, N. (2002). Faire vivre de véritables situations – problèmes. Paris : Hachette Education.
- De Vecchi, G. (2005). Une banque de situations – problèmes tous niveaux. Tome 2. Paris : Hachette Education.
- Gilles, J.L., Bosmans, C., Mainferme, R., Plunus, G., Piette,G., Radermaecker, G & Voos, M.C. (2006). Le polygone des paramètres de l'action didactique. Liège : Université de Liège, service de Didactique générale et intervention éducative.
- Lourtie, E. (2007 - 2008). *Méthodes de travail : Formation « DEFI » et « Tremplin pour la réussite »*. Liège : Haute Ecole Charlemagne.
- Tardif, J. (1997). *Pour un enseignement stratégique: l'apport de la psychologie cognitive.* Montréal : Les éditions logiques.
- Viau, R. (1994). *La motivation en contexte scolaire.* Bruxelles : De Boeck.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie des apprentissages	**27**	20 %	80 % *	80 % *				Report	80 % *	80 % *

Autres (à préciser) :
*En fonction du nombre d'étudiants, les examens des cours d'« Evaluation des apprentissages » et « Psychologie des apprentissages » peuvent être oraux à la place d'être écrits, à l'appréciation du Titulaire du cours concerné.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD3 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Physiologie (partim 3/5)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Anatomie fonctionnelle du système nerveux et physiologie du système nerveux
- Communications par neurones (potentiel d'action, de repos, propagation du potentiel d'action, transmission synaptique, neurotransmetteurs, intervention de la névroglie, caractéristiques des potentiels post-synaptiques)
- Organisation et fonctionnement du SN (stimulations et récepteurs sensoriels, réflexes, transmission centrale des stimulations conscientes et inconscientes)
- Réponses motrices, motricité posturale, rôle du cervelet, motricité dirigée)
- Cortex cérébral (aires et connexions)
- Fonctions intégratrices
- Description de la régulation hormonale liée au système nerveux.
-…

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Situer anatomiquement et histologiquement tous les constituants du système nerveux et d'en expliquer précisément le fonctionnement.
- Utilisation chronologique de tous les éléments vus lors de la réalisation de gestes complexes.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Transparents)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Principes d'anatomie et de physiologie: Marieb
Physiologie de l'exercice physique: Wilmore et Costil
L' enfant et le sport: Thiebauld et Sprumont
Bases neurophysiologiques du mouvement: Latash ; éd DeBoeck.
Revues: Sciences et vie, Bodytalk, La recherche, le magazine des sciences.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physiologie (partim 3/5)	**27**		100 % *						100 % *	

Autres (à préciser) :
* Examen oral et/ou écrit, selon le nombre d'étudiants investis dans l'Unité d'enseignement.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD3 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°3
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Théorie technique (partim 1/4)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 22,5h (18h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Introduction et généralités. (compétences et évolution d'un enseignant débutant)
2. Les outils à utiliser : programmes, livres, articles, kinogrammes.
3. Les fiches techniques et les fiches méthodologiques.
4. La programmation : annuelle, par cycle, par compétence, par activité.
5. Les aspects techniques : mesures, engins, plans.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Les étudiants seront capables de :
- Comprendre, analyser et utiliser les différents outils à disposition. Sur cette base, l'étudiant(e) sera capable d'élaborer ses propres outils en fonction de ses compétences personnelles. (fiches techniques, référentiel méthodologique) L'étudiant(e) sera capable de comprendre l'utilisation des programmes d'éducation physique, des différentes formules proposées par l'inspection et de les utiliser pour établir ses programmations. L'étudiant(e) pourra adapter ses connaissances lors de ses stages dans l'enseignement secondaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Programmes).

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1. Programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement secondaire et primaire)
2. FLORENCE, BRUNELLE et CARLIER, *Enseigner l'éducation physique au secondaire, Motiver, aider à apprendre, vivre une relation éducative*, Ed. De Boeck Université, 2002
3. PIERON, M, Analyser l'enseignement pour mieux enseigner, Ed. Revue EPS, dossier n°16, 1993
4. PIERON, M, *Pédagogie des activités physiques et du sport*, Ed. Revue EPS, 1992
5. AMADE-ESCOT, C, *Didactique de l'éducation physique*, Etat des recherches, Ed. Revue EPS, 2003
6. SAINT-JAMES, A, *Education physique et sportive*, Nathan, Paris, 2014
7. LEJEUNE, T, *Concours Professeur des Ecole EPS*, SupFoucher, Paris, 2014
8. SARTHOU, JJ, *Enseigner l'EPS*, Les cahiers Action, Actio, Paris, 2003

Articles des revues : EPS 1 ; EPS ; FEP

Utilisation de nombreux ouvrages spécifiques d'une discipline, de kinogrammes tirés de ces ouvrages.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Théorie technique (partim 1/4)	**20**	30 %	70 %					Report	70 %	

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantations : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☒ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **UE CPC** Intitulé complet de l'UE : **Compétences pédagogiques et de communication**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Julie Hirt (julie.hirt@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :
- **Maîtrise orale et écrite de la langue française (Partim 2/3)**
- **Technique de gestion de groupes et expression orale**
- **Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement**
- **Expression verbale et gestuelle**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
a-Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b-Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c-Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
3c- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
a-Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b-Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c-Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d-Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e-Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
6- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
a-Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
b-Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

c-Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
d-Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
a-Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
b-Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c-Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d-Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
d. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.
e. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
f. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
g. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
h. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
i. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
j. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
k. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
l. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
m. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
n. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
o. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
p. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
q. Elaborer des documents numériques diversifiés (courrier, plan de leçon, feuille d'exercices, affiche, brochure, rapport d'étude) en utilisant efficacement les fonctionnalités d'un traitement de texte.
r. Créer une présentation assistée par ordinateur dans le but de soutenir un discours ou d'illustrer une explication.
s. Présenter des données sous forme de tableaux (inventaire, comptes, présences, grille d'évaluation…
t. Créer des leçons destinées à être utilisées sur un tableau interactif.
u. Maitriser l'usage d'un nouveau logiciel et d'y déceler un intérêt pédagogique.
v. Organiser le fruit de ses recherches et de les partager avec d'autres utilisateurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maîtrise orale et écrite de la langue (partim 2/3)	**20**	100 %						100 %		
Gestion de groupes et expression orale	**40**	20 %		80 %				Report		80 %
Utilisation de l'ordinateur (médias et TIC)	**40**	50 %	25 % *	25 %				50 %	25 % *	25 %
Expression verbale et gestuelle	**Présentiel**									

*sur ordinateur

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE CPC Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques et de communication
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Maîtrise orale et écrite de la langue française (partim 2/3)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 15h (12h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Révisions orthographiques et grammaticales.
- Mise en place d'un dossier sponsorat (travail de groupe).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Ecrire : l'étudiant devra être capable d'adapter son écrit à la situation de communication ; de mobiliser ses connaissances et savoir-faire pour élaborer des contenus ; structurer les informations selon le genre de texte et assurer la cohérence du message. Il devra également être capable d'utiliser les structures grammaticales et un vocabulaire adéquats ; d'utiliser correctement le système de ponctuation ; veiller à la lisibilité et à la mise en page ; d'écrire un texte dans une orthographe excellente (orthographe grammaticale et orthographe d'usage) ; d'effectuer un résumé de texte dans un style clair et selon des critères précis.

Lire et écouter : l'étudiant devra être capable de percevoir la fonction d'un texte; rechercher efficacement l'information souhaitée; dégager l'essentiel de l'accessoire; de reformuler les informations explicites et implicites importantes et les hiérarchiser; formuler une hypothèse sur le sens d'un mot.

Parler : l'étudiant devra pouvoir assurer la cohérence du message, de sa structure; utiliser les structures grammaticales et le vocabulaire adéquats; veiller à la présentation phonique du message et gérer efficacement le non-verbal. Il devra donc acquérir les compétences indispensables à un enseignement oral et se perfectionner dans les techniques inhérentes à la profession de professeur.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Site internet : Amélioration du français : www.ccdmd.qc.ca

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maîtrise orale et écrite de la langue (partim 2/3)	**20**	100 %						100 %		

Autres (à préciser) :
Les productions en travail annuel sont globalement composées de : grammaire - orthographe - écrits professionnels - avis argumenté.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CPC Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques et de communication
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Technique de gestion de groupes et expression orale**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Approche théorique des groupes.
- Gestion des groupes et conduites de réunion : 1. Les styles et stratégies dans l'enseignement.
- Gestion des groupes et conduites de réunion : 2. Transposition didactique des concepts en éducation physique
- Gestion des groupes et conduites de réunion : 3. La communication et l'accueil.
- Gestion des groupes difficiles : Inconduites, conflits et violence – Approche globale puis centrée en éducation physique, enrichie par l'étude du concept d'intelligence multiple, dont l'intelligence émotionnelle. Recherche de solutions sur base de cas observés et/ou vécus en stage.
- Concepts d'intelligence émotionnelle et d'anxiété sociale.
- Travail de la voix.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe et pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.
- Développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession

RESTITUTION
- Citer et expliquer les concepts, principes théoriques, compétences intrapersonnelles et interpersonnelles abordés à travers les différents chapitres du cours.
- Cerner et présenter les idées-clés et foyers véhiculés et développés dans les différentes matières.

APPLICATION
- Traiter l'information, en utilisant et en exemplifiant les éléments théoriques, sur base de cas concrets proposés en classe ou observés sur le terrain (séminaire) et rapportés en classe.
- S'exprimer clairement, oser prendre un rôle et adapter sa communication aux divers contextes liés à la profession.

TRANSFERT
- de s'inscrire, à partir de la formation scientifique reçue et en fonction de son épanouissement personnel, dans une pratique réflexive où s'articuleront les informations et connaissances construites sur le terrain, car vécues en stage avec les informations et connaissances élaborées en classe.
- Faire émerger et enrichir ses compétences personnelles et professionnelles, cela, selon une logique de progression vers la troisième année avec une pratique d'enseignement de plus en plus fréquente, par un travail de recherche de transfert, d'exploitation et de nécessaire adaptation et personnalisation en situation réelle d'enseignement.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Notes de cours personnelles;
- Documents du Ministère de l'Education;
- Documents de différents services universitaires de l'U.Lg.
- Documents de travail de l'Inspection…
- Diverses références de livres (détaillées dans le cours).
- Articles publiés.

Supports : Syllabus et documentation – Programmes d'éducation physique (Ministère)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Gestion de groupes et expression orale	**40**	20 %		80 %				Report		80 %

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CPC Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques et de communication
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Table des matières

1. Maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
   1.1. Fondements du « numérique », terminologie et concepts
   1.2. Usage efficace des outils de bureautique
      1.2.1.Traitement de texte
      1.2.2.Présentation assistée par ordinateur
      1.2.3.Tableur
   1.3. Ressources TIC pour l'enseignement
      1.3.1.Tableau blanc interactif (TBI)
      1.3.2.Autres logiciels (spécifiques à la discipline d'enseignement)

2. Intégration des TIC dans son enseignement
   2.1. Apport du numérique dans l'apprentissage
   2.2. Recherche, gestion et partage de ressources
   2.3. Créer des activités d'apprentissage intégrant des outils technologiques

Description

Vous serez amené à utiliser efficacement les principaux logiciels de bureautique pour produire des supports de qualité. Vous aurez également l'opportunité de découvrir des équipements et logiciels spécifiques permettant d'enrichir vos approches pédagogiques.

Les manipulations techniques seront expliquées et démontrées. Dans le cadre de séances d'exercices, vous aurez l'occasion d'appliquer les techniques étudiées pour produire des documents, présentations, tableaux, graphiques en rapport avec votre futur métier.

Par le biais de la pratique, vos interactions « avec la machine » seront plus précises et vous serez capable d'anticiper les résultats. Le but des différents exercices et travaux est de développer un savoir-faire à travers une approche réfléchie et un usage autonome des Technologies de l'Information et de la Communication. Par ailleurs, vous serez encouragé à faire preuve de curiosité pour développer, à la fois, le sens de l'innovation et votre culture numérique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

À la fin du cours, vous serez capable de :

- produire des documents numériques diversifiés (courrier, plan de leçon, feuille d'exercices, affiche, brochure, rapport d'étude) en utilisant efficacement les fonctionnalités d'un traitement de texte ;
- créer une présentation assistée par ordinateur dans le but de soutenir un discours ou d'illustrer une explication ;
- présenter des données sous forme de tableaux (inventaire, comptes, présences, grille d'évaluation, …) ;
- créer des leçons destinées à être utilisées sur un tableau interactif ;
- maitriser l'usage d'un nouveau logiciel et d'y déceler un intérêt pédagogique ;
- organiser le fruit de ses recherches et de les partager avec d'autres utilisateurs ;
- intégrer la dimension technologique lors de la préparation d'activités d'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- *Cours Bardon (http://www.coursbardon-microsoftoffice.fr/)*
- *Guide utilisateur ActivInspire (http://www1.prometheanplanet.com/fr/)*
- Amadieu, F. & Tricot, A. (2014). *Apprendre avec le numérique*. Paris : Retz.
- Modèle TPACK (http://www.tpack.org/)
- Modèle SAMR (R. Puentedura)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Utilisation de l'ordinateur (médias et TIC)	**40**	50 %	25 % *	25 %				50 %	25 % *	25 %

Autres (à préciser) :
* sur ordinateur

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CPC Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques et de communication	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Expression verbale et gestuelle**		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 5h (5h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- À partir d'exemples concrets (jeux de rôles, par exemple) : observations et réflexions.
- Exercices afin d'apprendre à se poser, à maîtriser ses émotions et à pouvoir réagir de façons appropriées à différentes situations liées à la classe.
- Exercices de lecture : apprendre à « donner » un texte (ébauche du travail de la voix, du maintien et du regard).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Prendre conscience de l'importance de l'aisance gestuelle, du regard et des mots au contact de la classe.
- Donner des pistes concrètes afin d'améliorer, par soi-même, son savoir ÊTRE.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

(néant)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Expression verbale et gestuelle	Présentiel									

Autres (à préciser) :
⇨ Pas d'évaluation formelle du module de formation, hormis la participation obligatoire.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☒ Autre (sans objet)

	Haute École Charlemagne Implantations : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☒ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE **FD4** Intitulé complet de l'UE : **Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4**	
ECTS : 10	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 2 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Céline Fievez (celine.fievez@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :
- **Biométrie**
- **Théorie technique (Partim 2/4)**
- **Psychologie du développement**
- **Analyse du mouvement (Partim 3/5)**
- **Physiologie (Partim 4/5)**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1b – 1c – 2e - 3c - 4a – 4b – 4c – 4d – 4e – 5a – 5b – 5c – 5d – 6a – 6b – 6e – 7c – 7d

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- Maîtriser les principes mécaniques et physiques qui permettent d'analyser des mouvements simples mais également de maîtriser les bases nécessaires à la compréhension du cours en bloc 3.
- Situer anatomiquement et histologiquement tous les constituants du système digestif , d'en expliquer précisément le fonctionnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Biométrie	**20**	(précision des modalités d'évaluation dans le descriptif de chacune des AA, dans les pages ci-dessous)								
Théorie technique (partim 2/4)	**20**									
Psychologie du développement	**20**									
Analyse du mouvement (partim 3/5)	**20**									
Physiologie (partim 4/5)	**20**									

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD4 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Biométrie**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 22,5h (20h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Cette activité d'apprentissage permettra à l'étudiant de développer ses connaissances concernant la biométrie et l'évaluation des aptitudes physiques, de se familiariser avec l'utilisation des satistiques, ainsi que de s'impliquer de manière active dans un projet de terrain (organisation des tests de la « Zatopek academy » et « Je cours pour ma forme »).
Le cours de biométrie comprendra ainsi trois parties :
- statistiques
- mesures biométriques et évaluation des aptitudes physiques
- projet Zatopek

En plus d'une part de théorie, le cours de biométrie proposera des applications pratiques et demandera une participation active de la part de tous les étudiants.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Connaître les moyens et les éléments de mesures biométriques
- Utiliser des notions de base de statistiques
- Comprendre et connaître les modes d'évaluation des aptitudes physiques d'un individu
- Participer à l'organisation des tests de la « Zatopek academy » et « Je cours pour ma forme ».

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- CHAMPELY S, Statistique appliquée au sport, Editions De Boeck 2004.
- PARLEBAS P et CYFFERS B, Statistiques appliquées aux activités sportives, Insep Publications 1992.
- VANDERVAE F, Biométrie humaine, Desoer Ed. 1980
- Magazines ZATOPEK
- L'évaluation du sportif http://www.e-s-c.fr/tests-et-evaluations.htm
- BUCHHEIT M, Réflexion sur l'évaluation de qualités physiques et le suivi des sportifs dans les structures de haut niveau: bilans médicaux, épreuves d'effort en laboratoire et tests de terrain, 2003.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Biométrie	**20**				20 %	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

- ⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Travail de réflexion et de recherche sur une partie du cours.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD4 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Théorie technique (Partim 2/4)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 22,5h (18h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Les organisations de travail ; le temps utile ; la communication didactique; l'évaluation; les organisations de journées sportives et de tournois. (illustration pratique)
2. Les aspects techniques : règlements.
3. La logique interne, la construction et l'évaluation des apprentissages. (illustration par la pratique des sports collectifs)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Comprendre la logique d'apprentissage des sports individuels et collectifs, évaluer une performance et mettre en place un cycle complet d'apprentissage en déterminant la compétence visée ainsi que les savoirs, savoir-faire et savoir être développés dans un cycle.

L'étudiant(e) pourra adapter ses connaissances lors de ses stages dans l'enseignement secondaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

FLORENCE, BRUNELLE et CARLIER, *Enseigner l'éducation physique au secondaire, Motiver, aider à apprendre, vivre une relation éducative*, Ed. De Boeck Université, 2002
PIERON, M, *Pédagogie des activités physiques et du sport*, Ed. Revue EPS, 1992
AMADE-ESCOT, C, *Didactique de l'éducation physique*, Etat des recherches, Ed. Revue EPS, 2003
SAINT-JAMES, A, *Education physique et sportive*, Nathan, Paris, 2014
LEJEUNE, T, *Concours Professeur des Ecole EPS*, SupFoucher, Paris, 2014
SARTHOU, JJ, *Enseigner l'EPS*, Les cahiers Action, Actio, Paris, 2003
Articles des revues : EPS 1 ; EPS ; FEP
Utilisation de nombreux ouvrages spécifiques d'une discipline, de kinogrammes tirés de ces ouvrages.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Théorie technique (partim 2/4)	**20**				30 %	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD4 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Psychologie du développement**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Rappel du développement cognitif, affectif et psychomoteur de la personne durant l'enfance.
- Développement (essentiellement cognitif et psycho-relationnel) de la personne pendant l'adolescence.
- Questions approfondies de psychologie développementale, avec focalisation sur la période de l'adolescence, à partir de plusieurs thématiques.
- Etude de la timidité et de l'anxiété sociale.
- L'éducation affective en milieu scolaire et le concept d'intelligence émotionnelle de Goleman.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Objectifs généraux du cours :

- Etude du développement de la personne sur un plan linéaire, de l'adolescence à l'âge adulte.
- Etude ciblée (non plus sur un plan linéaire mais plutôt globalement chez la personne) de certains paramètres psychologiques dans une perspective développementale, tels que le développement de l'intelligence multiple, y compris émotionnelle…

Aspect de la formation - Objectifs spécifiques :

1. Objectifs socio-affectifs : (enrichissement)

Connaissance de soi et des autres;

Confiance en soi, clarté et précision, assertivité, personnalisme, congruence, écoute active, enthousiasme, ... Soit, favoriser l'enrichissement de toutes les compétences intrapersonnelles et interpersonnelles du futur enseignant (développement de l'intelligence émotionnelle) :

* Confiance en soi, maîtrise de soi, auto-perception lucide, ...

2. Objectifs cognitifs (acquisition des savoirs et méthodes d'acquisition des savoirs) :

Dans le cadre de la formation scientifique, favoriser l'approche réflexive et la maîtrise des différentes matières afin de pouvoir les adapter, les transférer et les exploiter en situation réelle d'enseignement (selon une logique de progression vers la troisième année avec la pratique d'enseignement de plus en plus fréquente, à travers différents niveaux d'enseignement, via les AFP et les stages).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Notes de cours personnelles
- Documents du Ministère de l'Education
- Documents de différents services universitaires
- Documents de travail de l'Inspection

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie du développement	**20**				50 %	50 %		Report	50 %	

Autres (à préciser) :

- ⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Ce travail fera l'objet d'une réflexivité sur les différents travaux de groupes (thématiques liées à des sujets propres à la période de l'adolescence : les transformations physiques, les relations aux pairs, les troubles alimentaires, les addictions, ...), ainsi que sur les différents cadres théoriques abordés au cours (avant le confinement). Ce travail (en remplacement de l'examen) comptera donc pour 50% de la note totale de l'AA (et non 80% comme initialement prévu pour l'examen).
  Au niveau du travail journalier, les différentes présentations de groupes se feront en ligne via l'outil TEAMS aux dates fixées collectivement avant le confinement. Etant donné que la classe a travaillé ensemble sur ces thématiques avant la période de confinement, le professeur accordera donc 50% de la note totale au TJ et non plus 20% comme il était précédemment mentionné dans la fiche de cours. Cette modification va clairement dans le sens de l'étudiant.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD4 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Analyse du mouvement (Partim 3/5)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 22,5h (20h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours repose sur l'analyse théorique de phénomènes physiques en rapport avec les mouvements corporels complexes. L'accent est mis sur les implications pratiques en essayant d'utiliser des exemples concrets.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Maîtriser les principes mécaniques et physiques qui permettent d'analyser des mouvements simples mais également de maîtriser les bases nécessaires à la compréhension du cours en bloc 3.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

G.HAY J. 1980, Biomécanique des techniques sportives, Vigot éditions Paris
SMITH T. 1982, Biomécanique et gymnastique, Presses universitaires de France
H.G. DYSON G. 1975 Principes de biomécanique en athlétisme, Vigot frères Paris
GAVRAY F. DEMARET J-P. 2002, Connaître et comprendre son dos pour mieux le protéger, Cellule Fédérale FSE

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Analyse du mouvement (partim 3/5)	**20**				5 %	95 %		Report	95 %	

Autres (à préciser) :
L'épreuve écrite sera planifiée sur une durée d'1h.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD4 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Physiologie (Partim 4/5)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 30h (24h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Anatomie et histologie : bouche, pharynx, œsophage, estomac, intestin grêle, organes annexes (pancréas, foie et vésicule biliaire), gros intestin…
- Digestion mécanique et chimique
- Absorption des lipides, glucides, protéines et autres substances (eau, sels minéraux, vitamines, ...) aux différents niveaux du système digestif
- Mécanismes réflexes liés au système nerveux.
- Description de la régulation hormonale liée au système digestif et au système nerveux autonome.
- …

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant(e) sera capable, au terme de l'activité :
De connaitre et de savoir décrire l'anatomie et l'histologie des différentes parties du système digestif.
De comprendre et de décrire les différents mécanismes liés au phénomène de digestion.
De comprendre et d'expliquer comment et où sont absorbés les différents nutriments au niveau du tube digestif.
De comprendre et connaitre les interactions entre le système nerveux, le système hormonal et le système digestif.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Principes d'anatomie et de physiologie: Marieb,
Physiologie de l'exercice physique: Wilmore et Costil,
L'enfant et le sport: Thiebauld et Sprumont,
Bases neurophysiologiques du mouvement: Latash ; éd DeBoeck.
Revues: Sciences et vie, Bodytalk, La recherche, le magazine des sciences

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physiologie (partim 4/5)	**20**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
L'épreuve écrite sera planifiée sur une durée d'1h. L'ensemble de l'évaluation portera sur cet examen (suppression des 10% de TJ).

Ne pas valider l'un des deux chapitres (physiologie endocrine ou physiologie digestive), et donc y obtenir une note inférieure à 10/20 (pour l'un ou pour l'autre), signifie **ne pas valider l'AA dans son ensemble**, vu que la réussite de l'un ne pourrait compenser un échec à l'autre (au regard de la complète différence de matière).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantations : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☒ Bloc 2 ☐ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE **CPML** Intitulé complet de l'UE : **Compétences pédagogiques et Maîtrise de la langue**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Michel Horin (michel.horin@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Maîtrise orale et écrite de la langue française (Partim 3/3)**
- **Ouverture de l'école sur l'extérieur**
- **Déontologie de la profession**
- **Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »**
- **Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1a, 1b, 1c, 2a, 2b, 2c, 2d, 2e, 3a, 3b, 3c, 4a, 4b, 7a, 7b, 7c, 7d

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques

- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
  Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maîtrise orale et écrite de la langue (partim 3/3)	**21**	(précision des modalités d'évaluation dans le descriptif de chacune des AA, dans les pages ci-dessous)								
Ouverture de l'école sur l'extérieur	**21**									
Déontologie de la profession	**21**									
Sensibilisation au FLES	**16**									
Approche pratique de la diversité	**21**									

Autres (à préciser) :

…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE CPML Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques et Maîtrise de la langue
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Maîtrise orale et écrite de la langue française (Partim 3/3)**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 15h (12h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Contenus en suite chronologique de ceux abordés dans le cours « Partim 2/3 » :
- Réalisation du dossier sponsorat et présentation orale de ce travail.
- Révision des techniques du résumé.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Ecrire : l'étudiant devra être capable d'adapter son écrit à la situation de communication ; de mobiliser ses connaissances et savoir-faire pour élaborer des contenus ; structurer les informations selon le genre de texte et assurer la cohérence du message. Il devra également être capable d'utiliser les structures grammaticales et un vocabulaire adéquats ; d'utiliser correctement le système de ponctuation ; veiller à la lisibilité et à la mise en page ; d'écrire un texte dans une orthographe excellente (orthographe grammaticale et orthographe d'usage) ; d'effectuer un résumé de texte dans un style clair et selon des critères précis.

Lire et écouter : l'étudiant devra être capable de percevoir la fonction d'un texte; rechercher efficacement l'information souhaitée; dégager l'essentiel de l'accessoire; de reformuler les informations explicites et implicites importantes et les hiérarchiser; formuler une hypothèse sur le sens d'un mot.

Parler : l'étudiant devra pouvoir assurer la cohérence du message, de sa structure; utiliser les structures grammaticales et le vocabulaire adéquats; veiller à la présentation phonique du message et gérer efficacement le non-verbal. Il devra donc acquérir les compétences indispensables à un enseignement oral et se perfectionner dans les techniques inhérentes à la profession de professeur.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Site internet : Amélioration du français : www.ccdmd.qc.ca

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maîtrise orale et écrite de la langue (partim 3/3)	**21**				80 %	20 %		Report	20 %	

Autres (à préciser) :
Le travail annuel correspond à un dossier sponsorat + présentation/défense orale (non améliorable en aout).

Les étudiants devaient réaliser en groupe pour le 22/4 un travail consistant en un dossier sponsoring (consignes données en début de Q2). La présentation orale est annulée mais un compte rendu écrit individuel leur sera demandé.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE CPML Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques et Maîtrise de la langue
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Ouverture de l'école sur l'extérieur**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 15h (15h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le Décret rappelle que « l'ouverture de l'école sur l'extérieur » est une des six thématiques caractérisant les activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle.
Les cinq autres étant respectivement : l'identité professionnelle, le dossier de l'enseignant, l'éducation à la diversité culturelle, la déontologie de la profession et l'élaboration du projet professionnel.

Idéologie de la formation

En se référant au Décret, nous pouvons lire : « C'est une activité par laquelle les étudiants préparent un projet d'implication dans un secteur de leur choix : école de devoir, C.P.A.S., maison de quartier, secteur de l'aide à la jeunesse, … Ils y effectuent des activités pratiques, confrontent ensuite leur expérience avec celle de leur pairs (…) ».
En éducation physique, nous pouvons également cerner des orientations et secteurs comme :

- La gestion des centres sportifs publics et privés (Centre ADEPS, Hall omnisports communal, salle de fitness, salle de musculation, etc.) ;
- Animateur sur le terrain dans ces mêmes centres ;
- L'assistanat de l'Entraîneur dans des équipes sportives de hauts niveaux (nationale par exemple) ;
- L'assistanat, dans une piscine, d'un(e) Maître-Nageur, possédant le BSSA ;
- Les centres d'instruction sportive de la Police (avec éventuellement des conditions comme projet de TFE…) ;
- Implication dans certains projets menés par des Établissements de l'enseignement officiel (parrainage, tutorat, etc.) ;
- D'autres propositions, venant de l'étudiant(e). La proposition sera alors soumise à l'approbation de la Haute École.

NB : Toute demande devra nécessairement être formulée à l'Autorité de la structure d'accueil et sera soumise à son acceptation préalable !

Phases et exigences de la formation

1. Balisage de quelques moments de rencontre dès le premier quadrimestre, sur le plan collectif, à la Haute École, afin de présenter l'idéologie de la formation, d'exposer les consignes, de distribuer les documents officiels et d'établir, aussi, un certain suivi des différents projets proposés (planning individualisé à définir).
2. Face aux propositions des étudiants, approbation officielle de la part de la Haute École si les conditions sont respectées (cohérence avec la formation spécifique).
3. Démarches officielles sur le terrain par les étudiant(e)s (à faire très rapidement !) de façon autonome : présentation et demande, prise de contact, signatures du document d'acceptation « annexe », à rapporter au Psychopédagogue pour la première semaine de novembre au plus tard, puis du projet d'activités complété, pour la première semaine de décembre au plus tard, au cours d'AFP.

Remarque : Avant la remise du projet complété, l'étudiant devra prévoir des moments de rencontre avec la personne-ressource, afin d'établir les objectifs, les grandes lignes du projet ainsi que les modalités liées à l'implication du stagiaire sur le lieu de travail.

4. Déroulement du stage : 12 heures de prestation, durant 3 journées, en dehors de l'horaire de cours à la Haute École, à effectuer au plus tard avant la semaine de révision, en mai.
5. Remise d'un rapport de synthèse au plus tard à la date de l'examen, date fixée au planning. Ce rapport fera 3 pages, sera rédigé par voie informatique (caractères 12) et comprendra au minimum l'objectif poursuivi, un compte-rendu avec commentaires et les impressions ressenties.

Tout autre document que vous voudriez ajouter à votre travail (par exemple : photos du lieu de prestations, projet pédagogique de l'institution, document-support de travail sur le terrain, etc.), pour étoffer votre rapport, sera annexé à la suite des trois pages de rédaction demandées.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable :

- De prester seul 12h de stage dans un autre milieu professionnel que celui propre à l'enseignement, dans le but d'enrichir son registre de connaissances et de compétences professionnelles, dans un horizon élargi de travail.
- De rédiger un rapport écrit correspondant aux critères et exigences définis (voir Contenu et Evaluation).
- De se sensibiliser à un autre milieu professionnel que celui lié à l'enseignement, en général, sans l'interdire, pour autant qu'un projet précis soit accepté par le titulaire.
- D'élargir leur registre de connaissances et de compétences professionnelles, en leur permettant d'exploiter et d'enrichir leurs compétences dans un nouveau contexte de travail.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Document explicatif, courrier pour démarches, échéancier, projet d'activités à compléter => objectifs poursuivis, horaire…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Décret relatif à la formation des enseignants – Exposé des motifs

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ouverture de l'école sur l'extérieur	**21**					Rapport à remettre			Rapport à remettre	

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Haute École Charlemagne, Département pédagogique - BAC 2 Éducation Physique
Année Académique 2019-2020 – AVRIL 2020
Ouverture de l'école sur l'extérieur
Titulaire : Michel HORIN

Adaptation des consignes en conséquence du confinement

Chères étudiantes, Chers étudiants,
Afin de vous permettre de valider cette AA, conformément aux informations transmises récemment par notre Direction, considérant aussi le fait que vous vous êtes toutes et tous acquittés de la partie administrative de cette AA, en m'envoyant par courriel, dans les délais et avant le confinement, les différents documents demandés (attestation d'acceptation, projet…), je vous communique les modalités suivantes, adaptées en conséquence du confinement :
- Cas N°1 : Pour les étudiantes et étudiants qui ont pu prester antérieurement leur 12h de stage, rien ne change (sauf les consignes de remise du rapport, voir à la fin de ce document). Vous rédigez donc votre rapport tel qu'expliqué dans les documents antérieurs.
- Cas N°2 : Pour celles et ceux qui ont pu effectuer ce stage, mais partiellement, avec un minimum de 6h sur le terrain, idem cas 1 mais vous ajoutez deux réflexions dans votre rapport (deux pages supplémentaires en tout) : ; Réflexions supplémentaires : Le Décret rappelle que « l'ouverture de l'école sur l'extérieur » est une des six thématiques caractérisant les activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle. Les cinq autres étant respectivement : l'identité professionnelle, le dossier de l'enseignant, l'éducation à la diversité culturelle, la déontologie de la profession et l'élaboration du projet professionnel. En se référant au Décret, nous pouvons lire : « C'est une activité par laquelle les étudiants préparent un projet d'implication dans un secteur de leur choix : école de devoir, C.P.A.S., maison de quartier, secteur de l'aide à la jeunesse, … Ils y effectuent des activités pratiques, confrontent ensuite leur expérience avec celle de leur pairs (…) ».; 1. Expliquez et argumentez en quoi « l'activité d'apprentissage Ouverture de l'école sur l'extérieur » a toute sa place et tout son sens dans votre parcours de formation, en tant que futur enseignant.; 2. Sur base du document placé en annexe « Référentiel de compétences de l'enseignant », identifiez et argumentez deux compétences que vous pourriez voir se développer par l'exercice de ce cours.; ATTENTION : Pour les cas N°1 et N°2, vous êtes évidemment tenus de me transmettre, par courriel et en même temps que votre rapport, l'attestation (voir pièce jointe) dûment complétée, datée, signée avec sceau par votre responsable de stage, document qui attestera donc bien de votre présence sur le terrain, les 12h ou min 6h. Celles et ceux qui auraient déjà prestés un total de 5h ou moins, peuvent le mentionner mais resteront assimilés au cas N°3 (page suivante). Votre correspondance avec votre Responsable de stage se fera évidemment dans le respect des règles de confinement, par l'envoi de l'attestation de présence via courriel, sous forme numérisée, ou par simple voie postale.
- Cas N°3 : Celles et ceux qui n'ont pas encore pu commencer leur stage de 12h sur le terrain : Vous rédigerez donc un rapport de type « exploratoire » et de réflexion en respectant ces consignes : 1. A partir d'éléments théoriques et/ou d'informations publiées sur revues, internet ou autres sources (à référencer évidemment), apportez une description la plus complète sur la Structure qui devait normalement vous accueillir, en précisant les objectifs et finalités que cette structure d'accueil poursuit, ses projets, activités / fonctions proposées aux clients/patients/participants…; 2. Expliquez les raisons qui ont mobilisé votre volonté d'effectuer vos 12h de stage dans cette structure.; 3. Intégrez les deux réflexions supplémentaires présentées pour le Cas N°2 (voir ci-dessus).; Consigne d'ordre déontologique; ⍰ Je vous demanderai de contacter votre Responsable de stage afin de le prévenir que vous ne pourrez pas effectuer votre stage (ou ne pas pouvoir le terminer pour celles et ceux qui l'auraient

entamé), compte tenu du prolongement des règles de confinement, en ne manquant pas de lui formuler vos remerciements en votre nom ainsi qu'au nom de notre Haute Ecole.

Consignes de construction du rapport :
- Nombre de pages : Cas 1 = 3 / Cas 2 = 5 / Cas 3 = 8 pages (max 10) ;
- Caractère de 12, time new roman, intervalle 1.5, en mode justifié.

Consignes de remise du rapport (et de l'attestation pour les Cas 1 et 2)
- Rapport à envoyer par courriel (hech) à michel.horin@hech.be - UNIQUEMENT PAR COURRIEL !!! Pas de version papier vu l'évaluation à distance.
- Au plus tard pour le 29 mai 2020.

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE CPML Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques et Maîtrise de la langue
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Déontologie de la profession**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Projet d'un code de déontologie, permettant de faire le point sur les notions d'éthique, de morale et de déontologie, permettant d'aborder des pistes de réflexion, débouchant sur la possibilité de construire des outils de réflexion.
- Analyses de différentes études de cas, en général dans l'enseignement, en particulier dans l'enseignement de l'éducation physique.
- Analyse de documents officiels de la Communauté française (rôles, statuts et fonctions…).
- Le secret professionnel chez les enseignants.
- La campagne " Article 34", du Ministère de l'Education.
- La responsabilité de l'enseignant et de l'enseignant en éducation physique (quid en cas d'accident au cours ?... Comment réagir ? Qui prévenir ? La déclaration d'accident…).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- De se tenir informé sur son rôle au sein de l'Institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence.
- De mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne.
- De prendre conscience, au départ, et à adhérer, par la suite, aux valeurs faisant partie des valeurs personnelles et des valeurs collectives de la profession d'enseignant, dans le but de promouvoir, au sein des groupes d'enfants qui lui seront confiés ultérieurement, les finalités et valeurs poursuivies par notre société démocratique, via notre système éducatif.
- De construire et d'enrichir ses compétences personnelles et professionnelles (en tant que jeune enseignant), sur un plan déontologique, à partir d'un processus de formation en alternance associant cours théoriques et formation didactique pratique (dans le cadre des stages et des ateliers de formation professionnelle dans l'enseignement).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Documents du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Documents de différents services universitaires de l'U.Lg.
- Documents de travail de l'Inspection…
- Diverses références de livres
- Documents de Belfius-Assurances

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Déontologie de la profession	**21**						100 %			100 %

Autres (à préciser) :
Examen oral par vidéo conférence en sous-groupes, sur rendez-vous par mail.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE CPML Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques et Maîtrise de la langue
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 10h (10h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours abordera les difficultés rencontrées par les élèves qui ne maitrisent pas la langue de l'enseignement :

1. Clarification de quelques concepts (FLM ; FLE ; FLES ; alphabétisation ; etc.) et prise en compte de l'hétérogénéité des publics et des besoins.
2. Le vocabulaire : vocabulaire des consignes de la classe ; vocabulaire de la/des discipline(s) ; appropriation du vocabulaire en général (vocabulaire et représentation du monde ; faux amis ; etc.).
3. L'importance du travail oral (et notions de surdité phonologique, de « neurone miroir », etc.).
4. Les difficultés liées à l'écrit (enfants non scolarisés ; alphabets différents ; etc.).
5. Les ressources à la disposition de l'enseignant (CECR, manuels, Internet).

Compétences spécifiquement mobilisées :

COMPÉTENCE 1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

COMPÉTENCE 6

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages

COMPÉTENCE 7

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de ce cours de 10 heures, l'étudiant sera capable de mettre en évidence d'une part les difficultés d'intégration scolaire d'une manière générale et d'autre part les difficultés et les besoins inhérents à l'enseignement/appropriation de la (des) discipline(s) envisagée(s) en particulier que peut éprouver un élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone.
L'examen permettra de vérifier qu'il a acquis les notions utiles pour ce faire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Fédération Wallonie-Bruxelles, *Enseigner aux élèves qui ne maitrisent pas la langue de l'enseignement*, 2014.
Cette plaquette est disponible sur Internet sur le site Enseignement.be
Verbunt Gilles, *Manuel d'initiation à l'interculturel*, Chronique Sociale, Lyon, 2011.

Defays Jean-Marc, *Le français langue étrangère et seconde, Enseignement et apprentissage*, Mardaga, Sprimont, 2003.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre ( )

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sensibilisation au FLES	**16**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
L'examen écrit consistera en un travail portant sur une activité FLE à rendre pour une date déterminée. Tout travail non rendu dans les délais imposés aura pour conséquence l'échec de l'activité d'apprentissage.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE CPML Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques et Maîtrise de la langue
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : **Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre**	
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)	

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- La préparation de leçon (dans le domaine de l'éducation physique) et ce, dans un contexte particulier (multiculturalité et langues diverses en milieu d'accueil)
- ~~Les services d'accueil en Belgique (connaissance et visite)~~
- La déontologie professionnelle
- Les représentations et l'image de soi
- Les stéréotypes et préjugés
- Les formes de racisme
- L'identité culturelle
- Les parcours de migrations
- ~~Rencontre de réfugiés et exploitation des outils théoriques par le biais de questionnaire (discussion)~~
- Activité de photolangage : analyse de différentes photos (des parcours de migrations et des représentations)
- Analyse d'études de cas, de capsules vidéos, de publicités, d'articles de presse.
- Analyse de l'évolution de ses perceptions au travers les activités proposées dans le cadre du cours
- ~~Création d'activités sportives à mettre en place dans un centre d'accueil pour réfugiés~~

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Identifier « l'image de soi » / « l'image des autres » et de quelle manière elle intervient dans nos comportements et le choix de ceux-ci.
- Comprendre et critiquer ses propres représentations et les représentations de groupe
- Comprendre et identifier des notions théoriques telles que l'identité culturelle, le préjugé, le stéréotype, la culture, le réfugié, le demandeur d'asile, l'approche interculturelle, la personne illégale, les migrations, es différentes démarches, le parcours d'un réfugié, les différents types d'accueil, les procédures d'expulsion, …
- ~~Travailler en groupe, entretenir des relations de partenariat avec l'équipe éducative et les bénéficiaires d'un centre pour réfugiés de la Croix-Rouge de Belgique, de manière plus large comme acteur social et culturel au sein de la société~~
- ~~Composer ensemble une grille de questions afin de créer des tables de discussions avec des réfugiés venus témoigner leur parcours~~
- Prendre conscience (et agir en conséquence) de la diversité culturelle, des difficultés rencontrées dans le monde, des chocs des cultures, etc.
- ~~S'impliquer en tant que professionnel, capable d'analyser et de dépasser es réactions spontanées, ses préjugés, les stéréotypes, ses émotions, …~~
- Agir ensemble (collaboration, coopération) en vue d'une activité proposée à des bénéficiaires et ce, dans le cadre de leur pratique professionnelle
- ~~Expliquer l'évolution de sa conception au travers le cours, les activités proposées et les notions théoriques abordées~~

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Alpha. Identité culturelle, Se connaitre soi pour comprendre l'autre. Bruxelles.2010.
- Annoncer la couleur, *op. cit.*, p. 22-24.
- Annoncer la couleur, *Penser les migrations autrement : Vivre ensemble autrement – dossier pédagogique*, 2005, p. 22.
- Hamid BROHMI, « Diversités culturelles et dialogue des cultures » in *Diversités culturelles et apprentissages*, Initiales en Champagne-Ardenne, 2008, p. 33.
- Silvio MARTINELLO, Mark TAYLOR, *L'apprentissage interculturel : T-Kit n°4*, Conseil de l'Europe et Commission européenne, 2001, p.35.
- Tous différents –Tous égaux. Centre Européen de la jeunesse.1995.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Approche pratique de la diversité	**21**				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Le travail de remplacement se fera uniquement pour la seconde session (pour améliorer le TJ). Il sera à renvoyer par mail au professeur. Il n'y a donc pas d'examen. Ce travail (uniquement pour la session de septembre) sera un travail réflexif entre les différentes notions théoriques abordées au cours et la profession de professeur d'EP en contexte multiculturel.

Première session: 100% pour le TJ ; Seconde session : 100% pour l'amélioration du TJ au travers du travail demandé.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☒ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **UE FG** Intitulé complet de l'UE : **Formation Générale**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Bertrand Montulet (bertrand.montulet@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Initiation aux arts et à la culture (A/B)**
- **Formation à la neutralité (A)**
- **Sociologie et politique de l'éducation (A)**
- **Étude critique des grands courants pédagogiques (A)**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle,
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel',
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre,
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art , aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel,
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence,
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images.
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (la Culture).
- D'expliquer les sources socio-historiques de l'organisation de l'enseignement en Belgique.
- D'identifier les acteurs, les institutions, les enjeux sociaux et l'organisation de l'enseignement en Communauté Française,
- D'exposer les principales théories sociologiques relatives à l'éducation (reproduction sociale, auto-sélection, piège scolaire, ...)
- Associer à chaque pédagogue abordé son (ses) idée(s) principale(s).
- Comprendre des enjeux passés et actuels dans le monde de l'éducation (de l'enseignement) et de faire des liens entre ces différents enjeux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Initiation aux arts et à la culture (A/B)	**34**		50% * 50% *						50 % * 50 % *	
Formation à la neutralité	présentiel									
Sociologie et politique de l'éducation	**33**		100 %						100 %	
Étude critique grands courants pédagogiques	**33**		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :
* IACU (visites) : 50% travail à remettre - IACA : 50 % examen écrit

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG Intitulé complet de l'UE : Formation Générale	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation aux arts et à la culture		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 30h (27h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Explorer, comprendre (la Culture-la culture)- cours, ateliers, visites
- S'approprier des contenus et des langages pour caractériser, analyser les arts et la Culture (la culture).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle,
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel',
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre,
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art , aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel,
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence,
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images.
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (la Culture).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Des ouvrages d'Art, dossiers pédagogiques, revues, CD seront à la disposition des étudiants (en classe) en relation avec le thème abordé.
Une liste de sites à découvrir sera également fournie à la fin de chaque séquence.
La bibliothèque de l'école propose des livres de référence récents.
Ressources documentaires : dossiers pédagogiques, fiches pédagogiques en lien avec les visites et cinéma.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Initiation aux arts et à la culture (A/B)	**34**		50% * 50% *						50 % * 50 % *	

Autres (à préciser) :
* IACU (visites) : 50% travail à remettre - IACA : 50 % examen écrit

NB : L'évaluation peut faire l'objet d'un amendement entre le professeur et les étudiants.

Les visites effectuées dans le cadre de ce cours sont obligatoires. Dès lors, la présence de chaque étudiant est requise et peut être prise en considération dans l'évaluation.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG Intitulé complet de l'UE : Formation générale	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Formation à la neutralité		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 20h (20h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.
- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains ;
- Mise en situation (travail de groupe) : analyse d'une situation concrète mettant en jeu la question de la neutralité dans l'enseignement et présentation orale à la classe (une partie du travail de réflexion par groupe s'effectuera en autonomie pour des raisons évidentes d'organisation).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne". L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques. Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs (souci de diffuser une information critique, tolérance et promotions des droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme). Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

Compétences visées :
"Être informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux en référence" ;
"Entretenir avec l'institution, les collègues et les parents des relations de partenariat efficace" ;
"Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle".

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

"La neutralité n'est pas neutre !", N. Geerts, éd. La Muette, 2011.
"Histoire de la laïcité en Belgique", H. Hasquin.
"Qu'est-ce que la laïcité?" Catherine Kintzler, Vrin.
"Les cours philosophiques revisités: une utopie ?", V. Dortu, éd. ULg.
Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12) ; projets pédagogiques des différents réseaux

d'enseignement ; extraits de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.
La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (projection commentée de documentaires vidéos)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Formation à la neutralité	présentiel									

Autres (à préciser) :
Il n'y a pas d'examen. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, …)

La présence et la participation au travail de fin de formation sont obligatoires ; elles constituent le critère d'obtention du certificat attestant que la formation a bien été suivie.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☒ Autre (sans objet)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours est organisé en quatre parties. La première expose les fondements de l'analyse sociologique et de l'analyse politique. La seconde développe les théories sociohistoriques de la naissance du système institutionnel d'éducation au XIXème siècle en lien avec l'émergence des catégories sociales de l'enfance et, au XXème, de l'adolescence. Il expose également les éléments historiques fondant les formes contemporaines de l'organisation de l'éducation en Belgique. La troisième partie reprend les analyses concernant les valeurs de l'école et les théories relatives à la question de la Reproduction sociale et scolaire. Elle envisage également la « classe » comme lieu de relations sociales. La quatrième et dernière partie développe la structure institutionnelle actuelle de l'enseignement en Communauté Française, les tendances de fond de l'évolution de l'enseignement et les grands débats en cours dans l'enseignement (redoublement, mixité, neutralité, …).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

En fin de cours, l'étudiant devrait être capable :
- d'expliquer les sources socio-historiques de l'organisation de l'enseignement en Belgique.
- d'identifier les acteurs, les institutions, les enjeux sociaux et l'organisation de l'enseignement en Communauté Française,
- d'exposer les principales théories sociologiques relatives à l'éducation (reproduction sociale, auto-sélection, piège scolaire,...)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ARIES P., *L'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime*, 1960
BECKER H., *Outsiders-une étude de la déviance*, Métailler, 1997
BOUDON, R. *L'inégalité des chances*, Arman Collin, 1973
BOURDIEU P. *La Distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, 1979
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *Les héritiers* – Les étudiants et la culture, Minuit, Paris, 1964.
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *La reproduction* - Eléments pour une théorie du système d'enseignement, Minuit, 1970.
BREMOND J., GELEDAN A., *Dictionnaire économique et social*, Hatier, Paris, 1990,
CAPUL J-Y., GARNIER O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, 1999, p.281.
CRAHAY M., *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*, De Boeck, 2012
DE COSTER M., BAWIN B., PONCELET M., *Introduction à la sociologie*, De Boeck, 2001, p.234.
DE SINGLY F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Editions Nathan université, Sociologie, n° 37, 1997, 126p.
DELCOURT J., Syllabus de « Sociologie de l'éducation », UCL. 1986,
Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Essentiels, 1990
DRAELANTS H, DUPRIEZ V., MAROY C. *Le système scolaire*, dossier du Crisp n°59, Bruxelles, 2003
DURAND, J.P., WEIL R., *Sociologie contemporaine*, Vigot, 1989
DURKHEIM E., 1893, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1973
GAUCHET M., *L'école à l'école d'elle-même – contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique*, le débat, n°37, novembre 1985, pp.55-86.
GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Payot, Paris, 1989.

HALBERSTAM David, 1995, *Les fifties –La révolution américaine des années 50*, Seuil, Paris, pp.352-353.
MONTULET B., 2002-2003 *Introduction à la Sociologie*, candidature en Droit, FUNDP, 174 p.
MORIN E, *Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud, 2014
REA A., JACOBS D., suppléant MONTULET B., *Introduction à la sociologie*, Syllabus 2006-2007, ULB,
STOETZEL J, *Les valeurs du temps présent, Une enquête européenne*, PUF, Paris, 1992
THELOT C., *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale,* Paris, Dunod, 1982
VAN HAECHT A., *L'école à l'épreuve de la sociologie – Questions à la sociologie de l'éducation*, De Boeck, 1998
VOYE L., *Sociologie - Construction du monde, construction d'une discipline*, de BOECK, 1998

Autres sources :
CRISP : http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=pilier
http://www.enseignement.be/index.php?page=24547&navi=45
www.agers.cfwb.be/download.php?do_id=1624&do_check=
Sciences Humaines, « « L'école en débat. Quelles politiques pour l'éducation ? », n° 153, Octobre 2004.
Sciences Humaines, « Pourquoi Apprendre », Numéro spécial n°230S, Octobre 2011.
D.C., Education, recherche et formation mobilisent près de 7 milliards d'euros, *Prof*, n°11, septembre 2011, p.40.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sociologie et politique de l'éducation	**33**		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :
En vue d'assurer un niveau d'acquisition de compétence correct, l'examen s'effectue sur 23 points. Une note de 13/23 équivaudra à un 10/20 comme note finale du cours. Les précisions sur le système d'évaluation seront expliquées lors des séances de cours.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG Intitulé complet de l'UE : Formation générale	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Étude critique des grands courants pédagogiques		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 30h (24h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Les égalités d'accès, des chances, de traitement et des acquis + critiques.
- Critiques des méthodes d'enseignement (expositive, conditionnement et active).
- Critiques des styles d'enseignement (autoritaire, démocratique et laisser-faire).
- Critiques de la pédagogie par compétences.
- Critiques de l'enseignement démocratique, des écoles alternatives, Freinet, Montessori …
- Critiques de … sujets en fonction de l'actualité

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Choisir, articuler et varier ses pratiques pédagogiques et méthodes d'enseignement.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux de référence.
- Mettre en place des pratiques démocratiques et de citoyenneté.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Crahay, M. (2000). « L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances et l'égalité des acquis. », Bruxelles : de boeck.
- Hirtt, N. (2009, septembre). L'approche par compétences : une mystification pédagogique. Consulté le 14/10/2013, disponible sur www.ecoledemocratique.org, 34 pages (cet article a été publié dans dans « L'école démocratique », n°39, septembre 2009).
- Crahay, M. (2006, janvier-mars). Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation. Revue française de pédagogie, 154, 97-110.
- Réf électronique : Marcel Crahay, « Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation », Revue française de pédagogie (en ligne), 154, janvier-mars 2006, mis en ligne le 01 mars 2010, consulté le 14 septembre 2013. URL : http://rfp.revues.org/143
- Questions à la Une, Echec scolaire : notre enseignement est-il discriminatoire ? L'école de la réussite est-elle possible ?, Documentaire (DVD), RTBF, 19 septembre 2007, 55 min.
- Questions à la Une, L'école gratuite ? – Mixité à l'école, Documentaire (DVD), RTBF, 4 septembre 2013, 99 min 05.
- Die Welle (La vague), film (DVD), Dennis Gansel, Allemagne, 2008, drame, 108 min.
- Le Grain asbl, Le jeu du Mobil Social, (jeu de société), 1975 – fiche modifiée le 2 mars 2010.
- Documents traitant des sujets liés à l'actualité

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Débats)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Étude critique grands courants pédagogiques	**33**		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :
…

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☒ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE **AIP4** Intitulé complet de l'UE : **Activités d'intégration professionnelle n°4**	
ECTS : 20	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 4 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (AIP3)		
Corequis : ☐ Non ☒ Oui (UE AIP5)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Céline Fievez (celine.fievez@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :
- **Stages pédagogiques**
- **Élaboration du projet professionnel**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1a - 2a – 2 b – 2c – 2d - 2e – 3a - 3b – 3c -4a - 4b - 4c- 4d - 4e – 5a – 5b – 5c – 5d – 6a – 6b – 6c – 6d – 6e – 6f – 7a – 7b – 7c – 7d

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
c. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
d. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
e. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
f. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel (en stage, au sein de son établissement).
g. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
h. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
i. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques (en stage).
j. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

k. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
l. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
m. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
n. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
o. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
p. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
q. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
r. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
s. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
t. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
u. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
v. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
w. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
x. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	**95**				100 %			Report		
Élaboration du projet professionnel	**5**				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP4 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°4	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stages pédagogiques		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 300h (300h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les stages pédagogiques se déroulent sur l'ensemble de l'année académique et se répartissent de la manière suivante :

- 3 semaines dans l'enseignement secondaire technique et professionnel ;
- 3 semaines dans l'enseignement fondamental et/ou secondaire spécialisé ;
- ~~4 semaines dans l'enseignement fondamental ordinaire maternel et primaire~~.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme des stages pédagogiques, l'étudiant sera capable:
- D'approfondir l'appropriation des compétences didactiques afin de pouvoir maîtriser en fin d'année toutes les compétences didactiques (cfr voir la fiche d'évaluation des stages), concernant la fonction enseignante en éducation physique. Outil de référence : **Voir fiche de compétences définie à travers la fiche d'évaluation des stages**.
- De maîtriser les connaissances relatives au Décret-Mission et étude approfondie des différents programmes d'enseignement de l'EPS (réseaux – niveaux - …)
- De continuer à construire et à enrichir ses outils d'intervention, de continuer à exploiter à bon escient les différents outils de l'enseignant, principalement la préparation de leçon mais aussi le journal de classe, le cahier de compétences et le carnet d'autocritiques.
- De s'impliquer personnellement dans un établissement. Cette implication sera également progressive, allant de la pratique formative d'enseignement, dans le cadre des AFP, jusqu'à des prestations d'enseignement individuelles, en situation réelle d'enseignement, dans le cadre des 8 semaines de stage organisées.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Construction et tenue d'une farde didactique comprenant l'ensemble des préparations de leçons construites, ainsi que les supports didactiques divers (kinogrammes, fiches techniques…). Cette farde comprendra, en outre, une partie administrative (conventions signées, projet d'établissement de l'école d'accueil, ROI, feuille de recensement des heures prestées…) qui devra également être tenue à jour)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les programmes de l'enseignement, le Décret-Mission, les socles de compétences, les deux conventions de stage (générale et spécifique à la section), le profil d'enseignement…

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	**95**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

- ⇨ L'équipe pédagogique réalisera l'évaluation des performances des étudiants sur base des deux premiers stages prestés : le premier dans l'enseignement fondamental ou secondaire spécialisé, le second dans l'enseignement secondaire professionnel. Une évaluation collégiale sera effectuée à l'égard de chaque étudiant, sur base de ses stages prestés et sur base de tous les autres éléments à disposition de l'équipe. Enfin et toutefois, comme annoncé par la Direction de Département, le Conseil de classe pourrait se réserver la possibilité, à titre exceptionnel, concernant d'éventuels étudiants considérés comme toujours en difficulté, de leur demander de prester le dernier stage en session ouverte.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP4 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°4	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Élaboration du projet professionnel		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Construction d'un CV.
2. Rédaction d'une lettre de candidature pour l'obtention d'un emploi.
3. Analyse des procédures d'appel aux candidatures pour un emploi dans l'enseignement, à travers différents Pouvoirs Organisateurs.
4. Mise à jour du dossier de l'enseignant, avec description du projet d'insertion professionnelle.
5. Réaliser un bilan personnel de compétences (en fin d'année)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Amener l'étudiant à porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.
Objectifs :
- Définir son projet professionnel
- Comparer, avec apport réflexif critique, son projet professionnel en fin de formation à celui qu'il avait en début de formation.
- Prolonger son dossier de l'enseignant afin de l'enrichir.
- Planifier la recherche d'emploi et la formation continuée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Dossier de l'enseignant actualisé)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Notes de cours personnelles;
- Documents de travail personnel
- Documents extraits de « Fédération Wallonie-Bruxelles – Enseignement.be » ;
- Documents de différents services universitaires de l'U.Lg.
- Documents de travail de l'Inspection…
- Diverses références de livres et brochures dont "Guide du jeune enseignant - AGERS -"

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Élaboration du projet professionnel	**5**				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

- ⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Le travail reste le même ; les étudiants devaient simplement le défendre à l'examen oral. Dans ce cas de figure, ces derniers devront simplement le rendre (par mail ou en version papier, en fonction des mesures de confinement). Pour rappel voici le travail demandé : 1. Construction d'un CV; 2. Rédaction d'une lettre de candidature pour l'obtention d'un emploi; 3. Analyse des procédures d'appel aux candidatures pour un emploi dans l'enseignement, à travers différents Pouvoirs Organisateurs; 4. Mise à jour du dossier de l'enseignant, avec description du projet d'insertion professionnelle; 5. Réaliser un bilan personnel de compétences (en fin d'année).

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☒ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE **AIP5** Intitulé complet de l'UE : **Activités d'intégration professionnelle n°5**	
ECTS : 10	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 2 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☐ Non ☒ Oui (UE AIP4)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Michel Horin (michel.horin@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Ateliers de formation professionnelle**
- **Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation**
- **Notions d'épistémologie des disciplines**
- **Sports y compris l'éducation à la sécurité**
- **Activités aquatiques y compris l'éducation à la sécurité**
- **Expression corporelle y compris l'éducation à la sécurité**
- **Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Compétences prioritaires :

- **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession (1) ;**
- **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité (2) ;**
- **Travailler en équipes,** entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3) ;
- **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4) ;**
- **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5) ;**
- **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6) ;**
- **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).**

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Travailler en équipes.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	**30**	(précision des modalités d'évaluation dans le descriptif de chacune des AA, dans les pages ci-dessous)								
Différenciation, orthopédagogie	**14**									
Épistémologie des disciplines	**7**									
Sports	**21**									
Activités aquatiques	**14**									
Expression corporelle	**7**									
Gymnastique	**7**									

Autres (à préciser) :

Les Ateliers de Formation Professionnelle (AFP) seront l'objet d'une évaluation continue, globale et collective. En fin d'année académique, l'ensemble des professeurs titulaires se réunira pour fixer une note unique et définitive, sur base des travaux rendus et corrigés, des prestations et de l'implication de l'étudiant dans les AFP, de la présence et de l'assiduité de celui-ci aux séances de formation… La fonction formative de l'évaluation sera continuellement appliquée au fil des séances. Des travaux ponctuels pourront en outre faire l'objet d'une évaluation certificative. Les points seront, dans ces cas, intégrés dans la note finale. En cas d'absence de l'étudiant à un travail (théorique

comme pratique) pendant l'année, seul un certificat officiel (médical, police, administration communale) pourrait permettre de ne pas voir sanctionné négativement le travail manquant, qui pourrait alors être refait.

Comme indiqué sous le tableau récapitulatif relatif aux modalités d'évaluation, dans les activités sportives, l'examen oral est en fait un examen pratique pouvant être réalisé en partie durant l'année.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1) La préparation de leçon : rappels, enrichissement, adaptation ;
2) Relation avec les programmes (rappel des différents niveaux et différents réseaux) ;
3) Questions de méthodologies spéciales pour les enseignements en « secondaire technique et professionnel », en « enseignement spécialisé » et en « enseignement fondamental maternel et primaire » ;
4) Les bilans de stages avec exploitation et analyse en classe (approche réflexive rétroactive) ;
5) Construction de fiches didactiques ;
6) Pratiques formatives dans l'enseignement spécialisé, technique-professionnel et fondamental (maternel-primaire)
7) Exploitation des divers acquis de la formation en vue de la conception groupale et spécifique de séances didactiques orientées (mises en situations de terrain inédites).
+ Toute autre activité pratique jugée nécessaire, au fil de l'année, pour répondre aux éventuels besoins méthodologiques et didactiques des étudiants.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Selon les textes officiels : « L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. » (Circulaire ministérielle du 7 juin 2001)
Globalement, les Ateliers de Formation Professionnelle seront donc l'interface de formation entre la théorie, la pratique et la didactique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :
=> Enrichir les compétences didactiques appropriées en deuxième année, concernant la fonction enseignante en éducation physique, afin d'arriver, en fin de troisième année, à la maîtrise de toutes les compétences didactiques définies dans la fiche de compétences (voir fiche de supervision de stage) ;
=> Exploiter les connaissances relatives au Décret-Mission et poursuivre l'étude approfondie des différents programmes d'enseignement de l'EPS ;
=> Adapter les connaissances procédurales sur les différents outils de l'enseignant, de la préparation de leçon au cahier de compétences, en vue d'une programmation d'activités ;
=> Continuer à vivre concrètement des expériences pédagogiques dans le cadre d'activités de terrain complémentaires ;
=> Favoriser la poursuite d'un travail de recherche en théorie technique, à partir d'activités didactiques groupées en situation réelle.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Notes spécifiques aux modules proposés- Documents de synthèses produits par les étudiants)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents de l'AGERS - Service de l'Inspection - Ouvrages divers détaillés lors des cours - Les Socles de compétences et Programmes des différents Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement.

Tous les documents spécifiques aux disciplines abordées dans les différents modules.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Mise à jour et tenue d'un carnet d'AFP et d'une farde de ressource)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	**30**				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
Les "Ateliers de Formation Professionnelle" (AFP) seront l'objet d'une évaluation continue, globale et collective. En fin d'année académique, l'ensemble des professeurs titulaires se réunira pour fixer une note unique et définitive, sur base des travaux rendus et corrigés, des prestations et de l'implication de l'étudiant dans les AFP, de la présence et de l'assiduité de celui-ci aux séances de formation, …
La fonction formative de l'évaluation sera continuellement appliquée tout au long des séances de formation. Des travaux pratiques ponctuels pourront faire l'objet d'une évaluation certificative.
Les points seront, dans ces cas, intégrés dans la note finale.
La présence et la participation en classe seront pris en compte lors de l'établissement de la note finale.
En cas d'absence de l'étudiant à un travail (théorique comme pratique) pendant l'année, seul un certificat officiel (médical, police, administration communale) pourrait permettre de ne pas voir sanctionné négativement le travail manquant, qui pourrait alors être refait.

Les principaux champs d'évaluation des AFP seront ainsi :
- La présence et la participation aux activités en classe et lors des séminaires ;
- Les Pratiques Formatives d'Enseignement (P.F.E.) ;
- Les travaux demandés (rendus et/ou prestés) ;
- La tenue des outils réflexifs, méthodologiques et administratifs (farde de stage, carnet d'AFP, farde de ressources, etc) ainsi que des divers documents de stage (journaux de classe, carnets d'autocritiques, etc) ;
- La participation et le degré d'implication dans les stages complémentaires de formation (stage de remise en forme à Spa, stage de ski, etc).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP5 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 30h (24h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Connaissance préalables requises : concepts abordés dans le cadre des cours de 2e de psychologie des apprentissages, de gestion de groupes et d'évaluation des apprentissages.
Notions liées à, (aux) :
- L'orthopédagogie.
- La différenciation des apprentissages.
- Prescrits légaux relatifs à l'enseignement spécialisé.
- La prise en charge spécifique liée à l'éducation physique dans l'enseignement spécialisé.
- La gestion des groupes et la psychologie des apprentissages.
- L'évaluation des apprentissages.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

A la fin du cours, l'étudiant(e) devrait être capable de :
- Comprendre la notion de différenciation des apprentissages.
- Construire, analyser et évaluer des dispositifs de différenciation des apprentissages en relation avec les caractéristiques des élèves des différents niveaux d'enseignement.
- Comprendre les prescrits légaux afin d'appliquer les directives données pour une action pédagogique plus efficace.
- Identifier et comprendre la structure et les caractéristiques de l'enseignement spécialisé.
- Faire la distinction entre les différentes formes d'enseignement afin d'adapter les méthodologies à utiliser au public cible.
- Comprendre les caractéristiques des élèves qui fréquentent l'enseignement spécialisé.
- Identifier et d'acquérir les comportements, méthodologies, démarches qui favorisent la gestion d'un groupe classe dans le cadre des pratiques d'enseignement – apprentissage.
- Développer des comportements qui visent la prévention des problèmes de discipline.
- Analyser des situations d'enseignement – apprentissage afin de réguler les règles et sanctions pour répondre adéquatement aux situations rencontrées.
- Analyser des situations d'enseignement – apprentissage afin d'acquérir des démarches métacognitives visant une régulation efficace de ses interventions.
- Construire et évaluer des situations d'enseignement – apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Prescrits légaux, documentations scientifiques, vidéos...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Différenciation, orthopédagogie	**14**	10 %			90 %			100 %		

Autres (à préciser) :
Le travail annuel consiste d'abord à rendre un travail écrit lors du dernier cours de décembre, dont l'évaluation sera complétée par d'autres consignes au fil du second quadrimestre (comptant à nouveau pour 10% de la note finale).

- ⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen (voir ci-après). L'épreuve consiste donc à remettre au titulaire, via courriel, trois travaux au total dont deux sont déjà en cours (voire déjà remis par certains étudiants).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Travail envoyé via TEAMS :
https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=4&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiLsZDog9boAhXFsKQKHRyGBUkQFjADegQIARAB&url=http%3A%2F%2Fstories.lalibre.be%2Finspire%2Fnumero17%2Findex.html&usg=AOvVaw30cxOv0JXxb-Rz2k5aim2A;
Ci-dessus, un lien intéressant que je souhaiterai que vous consultiez. Il s'agit d'un reportage bien conçu sur l'école à l'extérieur de la classe. Dans les réflexions qui nourrissent ce reportage est abordée l'encadrement différencié des élèves. Ainsi, je souhaite que vous rédigiez une réflexion personnelle sur les bienfaits de ce type de pratique pédagogique avec des enfants de l'enseignement fondamental, à tous les points de vue : apprentissage, méthodologie et gestion du groupe "hors classe". Sans oublier la recherche du lien évident existant entre cette approche pédagogique et l'approche différenciée des apprentissages. Ce travail sera valorisé pour l'examen.
D'autres petits travaux suivront, mais ne demandant pas un temps important d'investissement supplémentaire à celui consacré au suivi du cours. S'ajoutera le travail (figurant déjà dans les consignes initiales définies en début d'année. L'examen sera donc basé par la remise via courriel de trois travaux dont le plus gros a déjà été remis par certains.

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP5 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Notions d'épistémologie des disciplines		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Construction d'une réflexion philosophique autour de la notion générale de "connaissance" et sur la manière dont l'homme construit ses savoirs.
Introduction historique mettant en évidence les grands moments de l'histoire de la pensée occidentale envisagés du point de vue de la connaissance et de la recherche de la vérité.
Initier une réflexion critique autour de la science moderne (sa méthode, son évolution, ses limites) ~~par l'analyse de l'ouvrage "À quoi sert la science?" de J.-M. Lévy-Leblond.~~
~~Projection d'un documentaire sur la question de nos origines intitulé "le Big Bang, mes ancêtres et moi", analysé et discuté en classe avec les étudiants~~.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Objectifs du cours :
Construire une interrogation philosophique autour des notions générales de "vérité" et de "connaissance" et, dans ce cadre, mener une réflexion critique autour de la science, de ses méthodes, de ses évolutions et de ses limites.
Compétences à atteindre en tant que « praticien réflexif » :
- faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde culturel ;
- s'interroger sur le statut épistémologique des différentes disciplines du savoir étudiées ;
- entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir ; être conscient de l'importance de remettre régulièrement en question ses connaissances et ses pratiques et de les actualiser.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Documentaire vidéo)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Lecture conseillée: Jean Marc Lévy-Leblond, "À quoi sert la science", coll. petites conférences, éd. Bayard, Paris, 2008.
G. Hottois, "De la Renaissance à la Postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine", De Boeck Université, 2002.
E. Delruelle, "Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault", De Boeck, 2006, Bruxelles.
L. Couloubaritsis, "Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme", De Boeck, Bruxelles, 2003.
Documentaire: "Le Big Bang, mes ancêtre et moi" de F. Guérin et E. Leconte, Arte, 2012.
Recueil de textes de divers penseurs sur l'épistémologie et la philosophie des sciences (G. Bachelard, K. Popper, Th. Kuhn, A. Einstein, I. Stengers, J-M Lévy-Leblond,…)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Épistémologie des disciplines	**7**					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

- ⇨ L'examen écrit (présentiel ou à distance, selon l'évolution de la situation sanitaire) durera 1h30.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'activité décrite ci-dessus, bien qu'incluse dans une Unité d'enseignement annuelle (Q1+Q2), ne sera dispensée qu'au cours du second quadrimestre.

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP5 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Sports y compris l'éducation à la sécurité		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 45h (40h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Athlétisme : jeux d'initiation
Possibilité de passer le brevet de capacité en escalade
Sports collectifs : Korfball, Ultimate, Crosse canadienne, Tchoukball, Gouret, Indiaca, beach volley…
Sports individuels : golf scolaire, badminton, patinage …

Ces activités seront proposées en fonction des infrastructures disponibles.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Pouvoir enseigner, après une initiation, des activités qu'il n'a pas eu l'occasion d'approfondir lors de ses deux premières années de formation. Sports y compris l'éducation à la sécurité.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Formation personnelle des enseignants (club et stages pratiques) et fédérations des différentes activités.
Documents Cufocep ou Dimension Sports.
De nombreux documents concernant ces sports sont disponibles à la bibliothèque EP, constituée par les apports des collègues de la section. Bibliothèque située au 035. Livres disponibles lors des AFP.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sports	**21**			10 % *	30 %		60 % *	Report		70 % *

Autres (à préciser) :
* Examen pratique

- ⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Les étudiants doivent construire une préparation avec présentation vidéo des règles de base ainsi que le déroulement en compétition d'un "nouveau sport" collectif qui n'a pas été rencontré lors de leur formation.

Les travaux doivent être rendus pour la semaine de révision prévue initialement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Eléments d'aquagym, aquastretching, aquabuilding.
2. L'accoutumance : jeux et exercices d'accoutumance et de sensations de l'eau notamment à l'usage de l'enseignement primaire.
3. Jeux d'activation, jeux d'animation, waterpolo.
4. La natation autrement.
5. Construction des leçons et logique d'apprentissage.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Utiliser ses connaissances théoriques et pratiques dans l'enseignement de la natation.
Utiliser les différents éléments des sports aquatiques tels que nage synchronisée, aquagym, waterpolo, jeux d'animation lors de ses stages dans les différents niveaux d'enseignement.

PREREQUIS : Maîtriser les notions vues lors des deux premières années ; Maîtriser les 4 styles de nage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1. P. Schmitt, NAGER, de la découverte à la performance. Vigot; coll. sport + initiation, 1992.
2. M. Palmer, Sciences de l'enseignement de la natation. Vigot; coll. sport + enseignement 81, 1985.
3. Cateau et Garoff, L'enseignement de la natation, Paris, 1974
4. J. Counsilman, La natation, tome 1 - Les techniques. Chiron sports, 1977
5. C. Dubois & J.P. Robin, Natation, Ed. Revue EPS.
6. N. Gal, Savoir nager, une pédagogie de la natation. Ed. Revue EPS, Paris, 1993
7. W. Bücher, 1000 exercices et jeux de natation. Vigot, Paris, 1990
8. Document pédagogique n° 4, La natation.
   Document pédagogique n° 30 et 30B, Le sauvetage.
   Document pédagogique n° 42, L'enfant et l'eau.
9. Education psychomotrice par les activités aquatiques, fichier FNSEL, FSENC, Liège.
10. Activités et jeux d'eau. Fichier de R. Piérard, Gestinfo, Liège, 1994
11. 17 repères natation, collectif, Ed. Revue EPS
12. L'adaptation à un milieu différent : l'eau. collectif, dans « L'activité physique de l'enfant » chap.4, Ed. Amicale EPS,1986
13. L'enfant et l'eau. Vers la natation. collectif, dossier tiers temps, revue EPS, n° 149, pp 17 à 40
14. L'enseignement de la natation dans les milieux scolaires. collectif, dossier tiers temps, revue EPS, n° 132, pp 23 à 25
15. Natation à l'école élémentaire. collectif , revue EPS1, n° 30, pp 53 à 59
16. Natation . R. Piérard, dans « Education physique de 3 à 8 ans », Féd. E.P., 1991
17. Natation Un outil pour une équipe, Chapelle & Lavigne, revue EPS1, n° 67, pp 12 à 14

18. Education motrice et activités aquatiques. M. Francotte, Céréki. U.Lg
19. Initiation à la natation, fichier Adeps. Min. de la culture française, 1969

Conseils de lecture : Idem, livres disponibles à la bibliothèque EP, constituée par les apports des collègues de la section. Bibliothèque située au 035. Livres disponibles lors des AFP.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre ( )

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Activités aquatiques	**14**			10 % *	20 %		70 % *	Report		80 % *

Autres (à préciser) :
* Examen pratique

Travail annuel évalué sur base d'une présentation d'activité aquatique et de l'élaboration d'un dossier ainsi que de la participation active de l'étudiant.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP5 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Expression corporelle y compris l'éducation à la sécurité		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 15h (15h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Pour les filles : apprentissage des techniques de cirque : jonglerie, câble d'équilibre, rolla bolla, monocycle, assiettes chinoises, pédalgo, bâtons du diable, … Initiation à la G.R, roppe skipping, rondes enfantines, swissball, musculation, etc.
Pour les garçons : en aérobic et en step : éducation rythmique, pas de base, modules chorégraphiques simples, création de modules simples, compréhension de la structure des cours.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Les étudiants seront capables de maîtriser les notions de base dans différentes activités d'expression.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents pédagogiques : L'enfant s'exprime avec son corps
Revue EPS : le cirque
Solange Sanchis « Rondes et jeux dansés »
Revue de l'éducation physique « Le cirque »

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Expression corporelle	**7**						100 %*			100 %*

Autres (à préciser) :
* Examen pratique

⇨ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen :
Garçons: apprentissage d'une chorégraphie en step à domicile sur base d'une vidéo
Filles: amélioration de la technique de jonglerie
Travail de recherche sur une discipline en lien avec l'expression corporelle et réalisation d'un fichier d'exercices (swissball, roppe skipping, musculation avec petit matériel, gymnastique rythmique...)

En raison du nombre peu élevé de cours présentiels donnés, une évaluation de 100% sera allouée au travail compensatoire demandé.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'activité décrite ci-dessus, bien qu'incluse dans une Unité d'enseignement annuelle (Q1+Q2), ne sera dispensée qu'au cours du deuxième quadrimestre.

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE AIP5 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 15h (15h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Acrosport: découverte des différentes possibilités (duos, trios, proues, pyramides, figures statiques et dynamiques…) et enchaînement de celles-ci
- Travail en équipe afin de présenter un enchaînement d'acrosport cohérent

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- maîtriser les éléments gymniques de base enseignés aux débutants afin de présenter, en groupe, un enchaînement d'acrosport cohérent.
- utiliser ses connaissances techniques pour concevoir et organiser une séance gymnique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Documents pédagogiques de la Communauté française.
- Gym. au sol de P. Soler.
- Pédagogie des agrès de R. Carasco.
- L'acro-porté de C. Laborne (mémoire de fin d'études)
- Acrosport de Th Roing-Pons
- Acrosport " de l'école aux associations" de C. Huot et M. Socié.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Gymnastique	**7**			100 %*						100 %*

Autres (à préciser) :
* Examen pratique

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'activité décrite ci-dessus, bien qu'incluse dans une Unité d'enseignement annuelle (Q1+Q2), ne sera dispensée qu'au cours du premier quadrimestre.

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☒ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : **UE TFE** Intitulé complet de l'UE : **Unité d'enseignement relative au Travail de fin d'études**	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Carine Latour (carine.latour@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- **Travail de fin d'études**
- **Initiation à la recherche en éducation**
- **Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement** (partie « Médias »)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Les deux compétences prioritairement mobilisées par cette unité d'enseignement sont :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est notamment capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Faire valoir et promouvoir son travail à travers la production de supports multimédias pertinents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : évaluation entièrement intégrée (réussite dès 10/20 pour l'UE)

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le TFE est un travail original qui présente une problématique liée à la profession, articulée autour d'une synthèse théorique critique et étayée par une recherche sur le terrain puis donnant lieu à une réflexion circonstanciée.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Le TFE a pour objectifs essentiels d'amener l'étudiant à :

- se questionner sur sa pratique professionnelle et développer une idée personnelle ;
- adopter une démarche de recherche en respectant au mieux l'esprit scientifique, en recourant à une forme d'expérimentation et aux sources premières de la documentation ;
- exploiter rationnellement des documents variés et pertinents en faisant preuve d'esprit critique ;
- structurer et synthétiser un ensemble d'observations et de réflexions ;
- exprimer ses idées dans un style clair et précis ;
- adopter une démarche efficiente de communication via l'usage de supports médiatiques adéquats.

Le TFE témoigne donc de l'esprit de recherche, d'analyse et de synthèse de l'étudiant, mais aussi de son engagement dans la profession.

Pour le mener à bien, l'étudiant sera amené à :

- choisir un sujet bien cerné ;
- explorer ce qui existe sur ce sujet à travers des lectures ou des entretiens ;
- rédiger un compte-rendu critique de ses lectures ;
- recueillir des données sur le terrain qui permettront de confirmer ou infirmer les hypothèses relevées dans la partie théorique ;
- analyser et interpréter les données recueillies afin de formuler une conclusion ;
- rédiger un travail soigné et structuré qui respecte les conventions du genre ;
- présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions ;
- exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (« Guide TFE »)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les principales sources bibliographiques sont :

- Bochon, A. (2010). *Réussir son travail de fin d'étude. Le T.F.E. en 101 points : Guide pratique de l'étudiant.* Bruxelles : De Boeck, 113 p.
- *Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études* (07-11-2013 ; M.B. 18-12-2013), mis à jour le 15-06-2016, Ministère de la Communauté française, Bruxelles.
- Derome, R. et al. (1998). *Guide de présentation des travaux et bibliographies.* Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'université de Québec à Montréal *:* http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Guide/index.html

- Englebert, A. (2010). *Guide pour la présentation des travaux écrits. Langues et littératures françaises et romanes* (72 p.). Consulté le 22 avril 2011, disponible sur le site de l'Université Libre de Bruxelles : http://www.ulb.ac.be/philo/romanes/etudes/documents_communs/guide.pdf
- Gingras, F. (2010). *Guide de rédaction des travaux universitaires* (mis à jour par P. Milot et M. Pinasar, 39 p.). Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'université d'Ottawa *:* http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/guide-fr.html
- Kleeman-Rochas, C., Farina, G., Fernandez, M. & Michel, M. (2010). *Comment écrire un rapport en français ? Ou comment écrire un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours ?* (pp. 7-63, 83-90). Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'Institut universitaire européen de Florence *:* http://www.unioviedo.es/ecrire/g_qui.htm
- Ménard, F. (2004). *Guide de présentation d'un travail écrit* (8 p.). Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'université de Montréal : http://www.fep.umontreal.ca/etudes/guidepresentation.pdf
- Thirion, P. (2008, 22 septembre). *Liste bibliographique APA.* Consulté le 22 avril 2011, disponible sur le site de la bibliothèque des sciences de la vie de l'Université de Liège : http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/P035/
- Université de Genève (s.d.). *Comment rédiger un travail écrit ? Règles et méthodes à observer lors de la rédaction d'un travail écrit.* Consulté le 10 février 2010, disponible sur le site de l'Université de Genève : http://www.unige.ch/lettres/meslo/arabe/methodologie/methodologie.pdf

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (construction, rédaction et défense du Travail de fin d'études)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les consignes, attentes, échéances et éléments de cadre légal à prendre en compte pour l'élaboration, la rédaction, la transmission et la défense du Travail de fin d'études sont intégralement repris dans le fascicule « Guide TFE » (Haute École Charlemagne) diffusé aux étudiants et disponible sur le site internet www.hech.be.

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE TFE Intitulé complet de l'UE : Travail de fin d'études	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation à la recherche en éducation		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Présentation générale d'un T.F.E. et de ses exigences ;
- Sensibilisation à la recherche en éducation et à ses diverses composantes (question de recherche, hypothèse de travail, …) ;
- Rappel des normes bibliographiques ;
- Discussion autour de la recherche d'une méthodologie d'objectivation des données ;
- Ouverture sur des aspects à traiter dans le cadre de la discussion réflexive.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Accompagner l'étudiant dans sa réflexion personnelle ;
- Accompagner l'étudiant dans ses démarches administratives en attirant son attention sur des étapes essentielles ;
- Soutenir par un éclairage théorique de certains concepts (ex : variables, plan expérimental, …) la démarche lui permettant d'entreprendre une recherche en éducation tout en se questionnant sur sa pratique professionnelle ;
- Favoriser les échanges d'idées et de pratiques : favoriser un esprit critique constructif et une distanciation par rapport à son propre projet.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Guide TFE, en ce compris la grille d'évaluation du travail de fin d'études)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BOCHON, A. (2010*). Réussir son travail de fin d'étude. Le T.F.E. en 101 points : guide pratique de l'étudiant.* De Boeck : Bruxelles.
QUIVY, R. & VAN CAMPENHOUDT, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (travail collaboratif / réflexif en petits groupes)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La participation aux modules « IRE » est donc requise. Le critère sanctionnant s'établira sur une base présentielle.

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE TFE Intitulé complet de l'UE : Travail de fin d'études	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement (partie « Médias »)		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
	Nombre d'heures : 30h (24h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Usage pédagogique du TBI (conception de paperboard avec insertion de photos, de son et de vidéos)
2. Analyse sémiologique des messages médiatiques et usage optimal des fonctionnalités de réglage de l'appareil photographique
3. Usage des logiciels utiles pour la réalisation de supports pédagogiques et règles de conception pour une bonne communication du message visuel
4. ~~Conception et réalisation d'un site internet reprenant l'essentiel du contenu sémantique de l'étude du TFE étoffé en termes de supports médiatiques~~

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- ⇨ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- ⇨ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs pédagogiques :

- *Apprendre en regardant un support médiatique* : étude sémantique du langage de l'image, critique ergonomique d'une page web, analyse critique du traitement de l'information.
- *Maîtriser de façon efficace les supports médiatiques* : percevoir les possibilités, les avantages et les inconvénients liés aux différents supports utilisés pour lire et diffuser le média ; utiliser le média de la manière la plus appropriée aux regards du contenu pédagogique.
- *Utiliser les médias numériques pour produire* : concevoir et réaliser des paperboard pour le TBI, réaliser une capsule pédagogique en maîtrisant le langage cinématographique (du synopsis à la réalisation), gérer un montage sonore (de l'importation à l'exportation) en vue de l'utiliser comme support d'apprentissage, concevoir des publications assistées par l'ordinateur, ~~créer un site web ayant pour thème le contenu du TFE en y intégrant des fichiers multimédia~~.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (PowerPoint)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.
« La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.
« Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.
« Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.
« Compétence Micro » : www.competencemicro.com.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.
~~En cas d'échec au TFE, l'étudiant(e) est tenu(e) d'actualiser / de (re)créer son site internet supervisé dans le cadre de l'AA Médias, le report de la valorisation du travail n'étant pas envisagé d'une session à l'autre, ni (le cas échéant) d'une année académique à l'autre.~~
Par ailleurs, l'investissement à fournir durant l'année dans les dispositifs d'apprentissage relatifs à l'activité Médias est obligatoire, au moins lors d'une année académique, pour pouvoir ~~présenter le projet final (site internet) et donc~~ valider les attentes propres à cette AA, co-déterminante dans la validation globale des 15 crédits associés à l'UE.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

~~Afin de pouvoir s'éclairer sur son degré d'acquisition des compétences requises dans l'axe « Médias », l'étudiant(e) peut systématiquement solliciter un feedback sur la qualité de son travail, lors de la rencontre professeurs-étudiants, directement auprès du formateur. Particulièrement si l'unité n'est pas créditée à l'issue de la session, l'étudiant(e) doit donc prendre l'initiative de contacter le(s) professeur(s) concerné(s) afin de permettre, par le biais de nouvelles consignes, une évolution de l'évaluation. Dans le cas où l'étudiant(e) n'aurait pas déposé, dans les délais prescrits, le lien de son site à l'adresse < www.rivageois-multimedia.be/tfe >, il/elle sera qualifiée d'*Absent(e)* pour la production de son projet final (= modalité « Médias » de l'UE). En outre, le bilan des travaux pratiques (TP) réalisés durant les deux quadrimestres, dans le cadre du module de formation, sera uniquement valorisé dans le cas où l'étudiant(e) réalise son site internet.~~ L'investissement total effectivement fourni en « Médias » sera intégré à l'évaluation finale de l'UE, à hauteur de 15 % de la note globale relative cette l'Unité d'enseignement TFE.

- ⇨ *Le report des notes obtenues pour le TA sera autorisé d'une session à une autre. Le bilan des travaux pratiques (TP) réalisés dans le cadre du module de formation jusqu'aux mesures de confinement, constituera l'unique évaluation pour le cours de Médias à hauteur des 15% prévus de la note globale relative à cette Unité d'enseignement TFE. En ce qui concerne le projet initialement prévu relatif à la conception d'un site internet (visant à illustrer en termes de contenus multimédia les recherches menées dans le cadre du TFE), les étudiants qui le souhaitent, sont invités à poursuivre l'élaboration de ce projet pour leur défense orale ou en complément d'information à leur travail écrit ; mais cet aspect ne sera pas spécifiquement évalué.*

L'appréciation des travaux pratiques (TP), quant à elle, est incluse dans la validation globale du module « Médias » au prorata de la prestation effective, et de l'investissement personnel de l'étudiant(e) au sein de son équipe. Le bilan de ces TP n'est pas améliorable entre les deux sessions d'examens. ~~En seconde session, pour l'axe « Médias », seule sera prise en considération l'évaluation obtenue pour le site.~~ En cas d'absence dûment justifiée, au cours de l'année académique, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome (dans les 10 jours qui suivent la date de dépôt des travaux), le TP pour lequel il est excusé. La période de ces travaux pratiques est communiquée dès le début de l'année afin que les étudiant(e)s puissent s'organiser.

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☒ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE **FD5** Intitulé complet de l'UE : **Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Olivier Hennen (olivier.hennen@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :
- **Activités aquatiques – Sauvetage**
- **Théorie technique (Partim 3/4)**
- **Analyse du mouvement (Partim 4/5)**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- réussir les tests prévus dans le brevet supérieur de sauvetage (BSSA) ;
- envisager des informations/débat sur le dopage et l'élaboration d'une périodisation pour une activité au choix ;
- exploiter les connaissances en mécanique des fluides dans des activités comme la natation, les lancers et les sports nautiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Activités aquatiques – Sauvetage	**40**			100 % *						100 % *
Théorie technique (partim 3/4)	**30**		100 %						100 %	
Analyse du mouvement (partim 4/5)	**30**	10 %	90 %					Report	90 %	

Autres (à préciser) :
* L'examen oral correspond aux différentes épreuves pratiques « endéans et/ou hors session » réalisées durant l'année (y compris lors de la semaine de révisions en mai-juin).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD5 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Activités aquatiques – Sauvetage		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 30h (27h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours s'articule sur :
- l'entraînement préparatoire au brevet supérieur de sauvetage.
- les différentes techniques spécifiques à la réanimation cardio-pulmonaire ainsi que l'utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE). Le tout se situe dans un contexte particulier : la noyade.
- les techniques d'intervention en piscine et les aptitudes qui s'y rapportent.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au moment de la présentation de l'examen d'admission, l'étudiant sera capable de réussir les tests prévus dans le brevet supérieur de sauvetage (BSSA).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents rédigés par la LBFSA

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Activités aquatiques – Sauvetage	**40**			100 % *						100 % *

Autres (à préciser) :
* L'examen oral correspond aux différentes épreuves pratiques « endéans et/ou hors session » réalisées durant l'année (y compris lors de la semaine de révisions en mai-juin).

L'évaluation repose sur :

- Une épreuve aquatique (Test BSSA) : 50 %.
- Une épreuve de réanimation : 50 %. Celle-ci concerne une victime adulte avec un seul réanimateur avec utilisation du masque de poche, de l'O2 et du défibrillateur.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD5 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Théorie technique (partim 3/4)		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 22,5h (18h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Théorie de l'entraînement
- Programmation et périodisation

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Elaboration d'une périodisation pour une activité au choix.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Physiologie de l'exercice physique, Wilmore et Costll, De Boek Université (1998)
Manuel d'entraînement, Weineck J., Vigot, (Paris 1999)
Physiologie de l'activité physique, W. Mac Ardle- F. Katch- V. Katch, Editions Maloine (2001)
L'entraînement raisonné du sportif, Jacques Vrijens, De Boek Université

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Théorie technique (partim 3/4)	**30**		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :
L'évaluation portera sur les notes théoriques et sur la périodisation d'une activité.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD5 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Analyse du mouvement (partim 4/5)		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1	
	Nombre d'heures : 18h (14h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La 1ère partie du cours traite de la mécanique des fluides, amenant l'étudiant à comprendre l'influence d'un fluide environnant dans son action de freinage ou de support du mouvement.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable d'exploiter les connaissances acquises aux cours dans des disciplines comme la natation, les sports nautiques et toutes les activités où des projectiles sont concernés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

LEJEUNE A.: Principe de mécaniques des fluides-Hydraulique et aérodynamique) Faculté des sciences appliquées-ULg 1995-1996 Non publié

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Analyse du mouvement (partim 4/5)	**30**	10 %	90 %					Report	90 %	

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

	Haute École Charlemagne Implantation : Liège - Rivageois Département : Pédagogique Section / Sous-section : A.E.S.I. en Éducation physique Bachelier professionnalisant – Type court ☐ Bloc 1 ☐ Bloc 2 ☒ Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE **FD6** Intitulé complet de l'UE : **Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6**	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
☐ Optionnel ☒ Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (...)		
Corequis : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : *Marcel Mainville (marcel.mainville@hech.be)*		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :
- **Physiologie (Partim 5/5)**
- **Théorie technique (Partim 4/4)**
- **Analyse du mouvement (Partim 5/5)**

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- encadrer des séances de conditionnement physique.
- exploiter les connaissances en mécanique des fluides dans des activités comme la natation, les lancers et les sports nautiques.
- adapter les différentes activités physiques abordées lors de leurs enseignements en fonction des variables rencontrées en physiologie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physiologie (partim 5/5)	**45**						100 %			100 %
Théorie technique (partim 4/4)	**30**				100 %			100 %		
Analyse du mouvement (partim 5/5)	**25**				5 %	95 %		5 %	95 %	

Autres (à préciser) :
…

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD6 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Physiologie (partim 5/5)		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 30h (24h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Physiologie du sport et de l'effort chez l'enfant et l'adolescent

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Les étudiants seront capables d'adapter les différentes activités physiques abordées lors de leurs enseignements en fonction des variables rencontrées lors des cours donnés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (portfolio)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ROWLANT, Physiologie de l'exercice chez l'enfant, De Boeck, 2005.
VANPRAAGH, Physiologie du sport chez l'enfant et l'adolescent, De Boeck, 2008.
KENNEY, WILORE, Physiologie du sport et de l'exercice, De Boeck, 2013.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☒ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (construction d'un potfolio en rapport avec les problématiques rencontrées lors des stages)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Physiologie (partim 5/5)	**45**						100 %			100 %

Autres (à préciser) :
…

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD6 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Théorie technique (partim 4/4)		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 22,5h (18h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Théorie de l'entraînement.
- Les qualités physiques de base.
- Les tests d'aptitude et l'opération "Clés pour la forme".
- Planification annuelle.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Construire un programme d'entraînement cohérent.
Encadrer l'amélioration de la condition physique (qualités physiques de base).
Evaluer l'aptitude physique.
Traiter une information à travers des articles techniques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Physiologie de l'exercice physique, Wilmore et Costll, De Boek Université (1998)
Périodisation de l'entraînement, T.O. Bompa, Editions Vigot (2007)
Manuel d'entraînement, Weineck J., Vigot, (Paris 1999)
Physiologie de l'activité physique, W. Mac Ardle- F. Katch- V. Katch, Editions Maloine (2001)
L'entraînement raisonné du sportif, Jacques Vrijens, De Boek Université

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Théorie technique (partim 4/4)	**30**				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :
~~L'évaluation portera sur la planification annuelle d'une activité (40%) et sur un examen théorique (60%).~~

Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Production écrite à rendre le jour où l'examen est prévu à l'horaire => Travail basé sur la construction de séances d'entraînement construites à partir des données théoriques et pratiques vues au cours. Les consignes seront données en temps utile aux étudiants par mail. Les consignes seront conçues de manière à individualiser au maximum les réponses produites (éviter les travaux de groupes). Possibilité (et non obligation) de développer certains aspects du travail à l'oral (présentiel ou visioconférence selon l'évolution de la situation).

Le TJ présentiel ne fait plus partie de l'évaluation (au vu du nombre de cours supprimés).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FD6 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6	WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Analyse du mouvement (partim 5/5)		
	Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 12h (10h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

La 2ème partie, plus conséquente, s'intéresse à l'action d'une force quelconque sur un corps immobile ou en mouvement, ce qui induit le problème des impulsions avec ou sans élan préalable, des modifications de trajectoires. L'analyse des mécanismes permettant la création des vrilles lorsque l'on se trouve en phase de suspension (sans appui extérieur) permettra d'analyser différents gestes sportifs simples puis complexes (saut en longueur, volée au rec, saut de lune, plongeon)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

~~Exploiter les connaissances acquises au cours de sa formation en 1ère, 2ème et surtout en 3ème années pour analyser de manière rigoureuse un mouvement sportif complexe comprenant, lors d'une phase d'envol, des rotations selon au moins 2 axes différents (salto et vrille)~~

- ⇨ Exploiter les connaissances acquises au cours de sa formation en 1ère, 2ème et surtout en 3ème années pour analyser l'action des forces sur le corps lors d'une impulsion ainsi que le comportement du corps en phase de suspension lors de différents mouvements sportifs.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

VANDEVAEL F.: Analyse des mouvements du corps humain - Ed DESOER
HAY J.: Biomécanique des techniques sportives - Vigot Sports Paris 1980
DYSON G.H.G.: Mécanique en athlétisme - Vigot Frères Paris 1975
SMITH T.: Biomécanique et gymnastique - PUF 1991
PERNET M.: Gymnastique artistique et sportive- Dossier n° 18 Revue EPS 1994

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	**Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %**	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Analyse du mouvement (partim 5/5)	**25**				5 %	95 %		5 %	95 %	

Autres (à préciser) :
La ventilation entre l'épreuve finale et le TJ a été revue, vu la situation présentielle.

L'examen écrit est prévu sur une durée d'1h. Si une impossibilité de faire un examen en présentiel est constatée, un examen écrit à distance (en dernier recours) sera organisé.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…